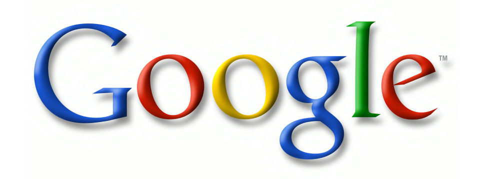


LA FRANCE

Notes d'un Américain

RECUEILLIES ET MISES EN ORDRE

PAR

A. DE ROUGEMONT

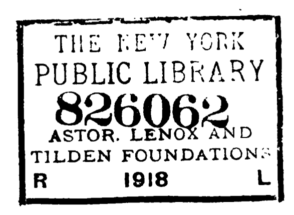
Professeur de français à l'Adelphi Academy, Brooklyn, N. Y., et à l'Ecole d'été du Collège d'Amherst, Mass.

. . . .
L'astre poursuivant sa carrière
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

NEW YORK

THE WRITERS' PUBLISHING COMPANY

21 UNIVERSITY PLACE



IMPRIMERIE DE

CARL H. HEINTZEMANN,

BOSTON.

AVANT-PROPOS.

Entre les plus notables progrès accomplis dans l'enseignement ces dernières années, il faut mettre en première ligne cette méthode par laquelle on combine, avec l'étude de la langue maternelle, les leçons et les notions pratiques des choses. Or, pourquoi n'appliquerait-on pas cet excellent principe à l'enseignement du français?

Pour les élèves un peu avancés il y a, pour cela, un sujet tout trouvé : *la France, son peuple, ses institutions.* Que l'on en cite un qui soit plus instructif à tous égards, plus intéressant, se prêtant plus naturellement à l'étude de la langue. La France! C'est pourtant ce dont il est le moins question dans tant de *French Readers,* compilations banales de morceaux disparates, choisis au hasard, sans suite et sans intérêt.

N'est-il pas temps de combler cette lacune regrettable? Ne faut-il pas surtout satisfaire à la curiosité légitime de tous ceux qui apprennent la langue française et se plaignent, non sans raison, de savoir si peu du peuple qui la parle?

Tel est l'objet que l'on s'est proposé dans ces notes. L'auteur s'est principalement attaché à donner, sous une forme claire et concise, les informations essentielles que comportait le sujet. Beaucoup de choses ont été omises,

non qu'elles ne fussent importantes et nécessaires, mais parce que, pour les indiquer seulement, il eût fallu s'étendre plus qu'il ne convient à un livre élémentaire.

Dans sa forme un peu sommaire, cependant, cet ouvrage renferme une masse d'informations qui ne se trouvent nulle part réunies ensemble ; il présente surtout des notions précises sur une foule de points où une exacte connaissance est aussi désirable qu'elle est peu commune. Plus d'un chapitre aussi donnera à penser et, par une comparaison tacite, suggérera des idées nouvelles.

Ce petit volume est donc plus qu'un livre de lectures françaises ; c'est encore un livre d'éducation générale, utile à tous.

Il est non moins utile, il est même nécessaire à un autre point de vue qu'il nous coûte de mentionner. Pourquoi faut-il que, dans cette grande et généreuse nation américaine, il y ait tant de personnes qui nourrissent, sans raison apparente, des préjugés si singuliers à l'égard de presque tout ce qui est français? C'est sans doute faute de connaître la simple vérité : cette vérité, on la trouvera dans les pages qui suivent.

Un avantage particulier qu'offre le sujet traité ici, c'est que, à l'unité de dessein, il joint une grande diversité de détails et fournit ainsi un thème fécond de causeries variées ; aidé par le questionnaire, l'élève se trouvera amené à parler librement et avec plaisir de mille choses qui l'intéresseront tout en l'instruisant. C'est là un des premiers et des plus importants objets que l'on doit avoir en vue dans l'étude d'une langue vivante.

Ida Ricci

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

PREMIÈRE PARTIE

I

DESCRIPTION. — LE SOL ET LE CLIMAT.

Situation. — La France est un pays de l'Europe centrale. Son territoire forme une espèce d'hexagone irrégulier dont trois côtés sont baignés par des mers, la Manche et l'océan Atlantique au nord et à l'ouest, la mer Méditerranée au sud. Elle a pour voisins au sud-ouest l'Espagne, au nord-est la Belgique, à l'est l'Allemagne et la Suisse et, au sud-est, l'Italie. Sa superficie est de 528,722 kilomètres carrés ou 204,177 milles carrés : elle occupe donc sur la carte de l'Europe une étendue à peu près égale à celle que représenteraient en Amérique les États de la Nouvelle-Angleterre pris en bloc avec ceux de New-York, de New-Jersey, de Pensylvanie et d'Ohio.

Aspect du pays. — Plaines et montagnes. — L'aspect du pays varie beaucoup selon les régions. Dans l'ensemble il ne ressemble guère à l'Amérique. Toutefois la Normandie au nord-ouest rappelle les plus belles portions des États de la Nouvelle-Angleterre. A côté de la province normande, la presqu'île armoricaine formée en partie de plaines monotones a un aspect plus sévère. L'ouest présente généralement une succession agréablement diversifiée de plaines fertiles, de hautes collines, entrecoupées çà et là par des forêts assez considérables. La Touraine, plus vers le centre, a été bien nommée le jardin de la France ; toute la province a l'air d'un vaste terrain d'agrément bien planté et cultivé pour le plaisir des yeux.

Au nord et au nord-est le sol est légèrement ondulé et même, vers la Belgique, tout à fait plat. C'est, avec les plaines de la Beauce, la partie la moins pittoresque, bien qu'une des plus productives de la France.

Avec les *Vosges* et le *Jura*, à l'est, commencent d'autres régions unissant un aspect romantique à une culture soignée. La Bourgogne, les vallées du Doubs, de la Saône et du Rhône jusqu'à Arles abondent en points de vue pittoresques. Les côteaux couverts de vignobles sont dominés au loin par des montagnes couronnées de forêts. Partout la terre y est belle à voir.

Le centre seul, en inclinant vers le sud, est

plus ingrat. Sur une assez grande étendue il est occupé par le *massif central*, agglomération de montagnes d'origine volcanique dont les principales sont les *monts d'Auvergne*, les *monts du Limousin* et les *Cévennes*.

A mesure qu'on se rapproche de la Méditerranée l'aspect du sol change graduellement, et le ciel commence à prendre l'éclat et les couleurs brillantes qui font la gloire de l'Italie. La contrée qui s'étend à l'ombre des *Pyrénées* participe quelque peu du caractère grandiose de ces montagnes. Aux bords mêmes de la Méditerranée et jusqu'aux Alpes, le Languedoc et la Provence nous offrent de belles plaines ensoleillées, mais manquant malheureusement d'ombre et de verdure pendant les ardeurs de l'été.

Au pied des *Alpes*, à l'abri des vents du nord se trouve cette région où fleurit l'oranger, où règne un printemps perpétuel. Toujours en suivant les Alpes, mais plus haut, on arrive à la vallée de Chamonix et au massif du *mont Blanc*, la plus haute montagne de l'Europe, sur le territoire français.

Tel m'apparaît maintenant le pays, non point vu dans les traversées rapides et fuyantes d'un train de chemin de fer, mais observé au cours d'un séjour prolongé dans diverses parties du territoire.

Rivières. — La France est abondamment arrosée par de nombreux cours d'eau ; on en a compté 27,000 de toutes grandeurs. Sur ce nombre, il y en

a 53 navigables ; mais quatre seulement méritent le nom de fleuve, savoir :

la *Seine*, qui traverse Paris et a son embouchure dans la Manche, au Havre ;

la *Loire*, qui arrose le centre et l'ouest et se jette dans l'océan Atlantique ;

le *Rhône*, né en Suisse, mais qui vient déboucher en France après avoir traversé le lac de Genève. Il va se perdre par plusieurs embouchures dans la Méditerranée à quelque distance de Marseille ;

enfin la *Garonne*, qui descend des Pyrénées, baigne Toulouse et Bordeaux et porte ses eaux au golfe de Gascogne par un large estuaire auquel on donne le nom de *Gironde*.

Situation heureuse, sol fertile et agréablement diversifié de plaines et de montagnes, abondance de rivières, voilà de grands avantages pour un pays. Il faut y ajouter pour la France celui d'un climat essentiellement tempéré.

Climat tempéré.— Ce n'est pas que le climat de la France soit tout à fait uniforme. Dans l'étendue comparativement restreinte du territoire, il est assez varié. Ainsi, par exemple, au nord, l'hiver n'est pas rigoureux d'ordinaire ; il serait plutôt pluvieux. Le thermomètre peut bien descendre parfois à 24 ou même 20 degrés Fahrenheit (au-dessus de zéro) pendant un temps assez court, et il y a de temps en temps de la neige. Le printemps com-

mence de bonne heure, en mars, et se prolonge jusqu'en juin. Quant aux étés, ils sont d'une chaleur modérée.

Par contre, tout au sud le soleil de juillet et d'août est assez ardent, comme il peut l'être à New-York ou à Philadelphie ; mais il n'y a que peu ou point d'hiver.

Tout le reste de la France, c'est-à-dire la plus grande partie du territoire jouit d'une température moyenne, vraiment douce et agréable.

Le mot *tempéré* exprime donc fort bien le climat de la France. Il n'y a pas surtout de ces variations brusques de température si déplaisantes chez nous. La transition du froid au chaud ou du chaud au froid se produit assez graduellement pour qu'on ait le temps de s'y faire.

Il y a bien quelques ombres à ce tableau. A l'ouest et au centre il pleut plus souvent qu'en Amérique ; le *mistral* vient de temps en temps glacer Lyon et la Provence, tandis qu' à son tour le *sirocco* envoyé par le Sahara par-dessus la Méditerranée, vient parfois toucher Marseille et les régions environnantes de son haleine brûlante.

Le ciel. — Le ciel ne me paraît peut-être pas aussi beau qu'en Amérique : sauf dans le sud, la lumière de l'athmosphère en France n'est pas aussi éclatante ni l'air aussi brillant en général. Il y a aussi plus de nuages apportés par le *Gulf-Stream* qui longe les côtes de l'ouest. Par compensation,

cette lumière est plus douce, et il y a entre le ciel et la terre une harmonie de ton et de couleurs pieine de charmes.

"Sunny France."— Ce sont les Anglais qui ont donné à la France le nom de *sunny*, l'ensoleillée. Je me l'explique fort bien. La première fois que je fis le trajet de Londres à Paris, je laissai la grande métropole anglaise enveloppée de brumes ; le brouillard et la pluie me poursuivirent jusqu'en mer. En approchant des côtes de France, je vis l'horizon s'éclaircir peu à peu ; et enfin, lorsque j'abordai à Boulogne, la ville, le port, les hautes falaises s'étaient illuminés d'un soleil joyeux. Autant Londres m'avait paru sombre avec ses maisons de briques rouges et sous son manteau de brumes, autant Paris me sembla brillant sous la lumière claire du soleil. Quel contraste dans un intervalle de quelques heures ! Vingt fois depuis j'ai fait le même trajet, et bien souvent j'ai observé le même phénomène.

II

LA POPULATION.—SES ORIGINES.

Caractères physiques du Français.—Il est en général assez facile de reconnaître dans une foule un Anglais, un Espagnol, un Italien, voire même

un Américain ; il n'en est pas tout à fait de même pour un Français : je ne vois pas de trait physique qui le désigne d'une manière tout à fait caractéristique. Les Français, dit-on quelquefois, sont plutôt bruns que blonds, moins bruns que les Italiens, et de taille moyenne. Cela est vrai, mais un peu vague. Un ethnographe américain affirme que les Français sont surtout reconnaissables "à leur mine alerte et souple, à leur allure active et dégagée et à leur air d'intelligence." Cela est encore vrai. J'y ajouterai l'observation d'un de nos bons écrivains contemporains : "Le Français comparé à l'Anglais est plus petit, mais plus compacte ; il a les membres plus ronds, mais les attaches et les extrémités plus fines et plus élégantes."

Eléments divers dont s'est formée la nation. — Cette difficulté d'assigner un caractère physique distinctif à la physionomie française tient sans doute aux éléments très divers qui ont formé la nation à l'origine. La grande masse du peuple est incontestablement d'origine gauloise; mais les Romains d'abord, puis les Francs, "la plus noble des tribus germaniques," et ensuite les Burgondes, les Visigoths mêlèrent successivement leur sang à la population indigène. En dernier lieu vinrent les Normands. Il ne faut pas oublier les Ibères au sud-ouest, et la colonie grecque qui fonda Marseille.

Ces matériaux divers se sont peu à peu fondus et harmonisés pour former un ensemble homogène.

Cependant dans certaines régions il reste des traces visibles de l'origine des habitants. Je citerai notamment le nord et l'est de la France où j'ai remarqué, à son teint plus blanc, à sa haute stature, maint descendant des Gaulois ou des Burgondes du vieux temps. Au sud les fils des Ibères sont reconnaissables à leur teint un peu olivâtre et mat, à leurs cheveux noirs. Je retrouve enfin dans les Marseillais la vivacité et l'exubérante imagination des antiques Phocéens.

Dénombrement de la population.—D'après les derniers recensements la population de la France est de 38 millions d'âmes environ. Si, comme on le fait souvent, on compte l'Algérie, terre vraiment française, le nombre s'élèverait à près de 42 millions. Au milieu du 18e siècle, elle était de 20 millions.

On a des données assez précises sur la manière dont se répartit cette population. Les fabriques et les manufactures occupent à peu près 9 millions d'individus ; le commerce proprement dit en nourrit bien 4 millions. On en compte ensuite 2 millions enrôlés dans les professions dites libérales. Une classe particulière à l'Europe, les rentiers, c'est-à-dire ceux qui vivent de revenus confortables ou suffisants, comprend aussi près de 2 millions. Le reste, ou plus de 20 millions, sont voués aux travaux agricoles.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter que la France donne asile à près d'un million d'étrangers.

III

APERÇU DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Nécessité de cet aperçu. — Pour bien comprendre la France actuelle, il faut connaître les vicissitudes et les évènements principaux de son histoire passée ; sans cette connaissance préalable bien des choses resteraient obscures ou incompréhensibles. Un bref récit suffira.

Fréquence de l'état de guerre. — En étudiant l'histoire de France depuis les origines les plus reculées jusqu'à nos jours, j'ai été frappé d'un fait général qui domine, du reste, plus ou moins l'histoire de tous les peuples, c'est que, soit agresseurs eux-mêmes, soit attaqués à leur tour, les Gaulois d'abord, puis les Français se sont trouvés bien souvent en état de guerre.

Les Gaulois avant César. — C'est dans ce rôle guerrier que je vois tout d'abord apparaître la race gauloise dans le monde ancien. Des peuplades gauloises pénètrent jusqu'en Asie où leur bravoure brillante étonne le grand Alexandre lui-même. Ils ne craignent qu'une chose, disent-ils

aux envoyés du conquérant grec, c'est que le ciel ne tombe sur leurs têtes. En Italie, ils se révèlent par un coup de foudre: ils s'emparent de Rome déjà redoutable et la saccagent. Après cet exploit ils s'établissent dans le nord de la péninsule italique où longtemps ils sont la terreur de la future maîtresse du monde.

La domination romaine en Gaule. — Plus tard Rome se vengea bien de cette humiliation. Elle envoya à son tour le plus illustre de ses enfants conquérir la Gaule et la mettre à feu et à sang. La conquête fut difficile néanmoins; elle suffit à donner à César le titre du plus grand capitaine peut-être des temps anciens. Ce fut alors que les Romains affluèrent en Gaule, s'y établirent et implantèrent dans le pays conquis leurs lois, leurs usages et leur langue. La domination romaine dura près de cinq siècles.

Les Francs. — Clovis. — La transition du nom de Gaule en celui de France se fit lorsque l'invasion des Francs, peuplades venues de la Germanie septentrionale, fut devenue un fait accompli sous Clovis, au 6e siècle de l'ère chrétienne. La vie de ce descendant de Mérovée fut une suite de guerres où l'on remarque principalement ses victoires sur les Romains à Soissons, sur les Alemans envahisseurs à Tolbiac, à quelque distance de Cologne, et sur les Visigoths à Vouglié, près de Poitiers. Il réunit à la fin sous son autorité

à peu près toute la Gaule romaine jusqu'aux rives du Rhin et même au-delà.

Charles-Martel. — Les Carlovingiens. — Sa race fut bientôt remplacée au pouvoir par une autre dynastie, les Carlovingiens. Charles-Martel, qui en fut le véritable fondateur, eut la gloire impérissable de sauver l'Europe et le christianisme de l'invasion mahométane en écrasant les Sarrasins à Poitiers (732). Son petit-fils, Charlemagne (Charles-le-Grand), régna sur une vaste étendue de territoire. Roi de France d'abord, il prit après ses nombreuses conquêtes le titre d'empereur d'Occident. Son empire se démembra après sa mort et le titre passa à celui de ses fils qui régna en Allemagne.

Les Capétiens. — La féodalité. — Une troisième dynastie, dont les branches diverses ont occupé le trône jusqu'en 1848, commence en 987 avec Hugues Capet, comte de Paris et duc de France. Nous sommes ici en plein moyen-âge, époque singulière s'il en fut, bien nommée par les Anglais *dark ages*, époque de misère pour le peuple dans toute l'Europe. L'autorité royale, alors, ne signifiait pas grand' chose. Dans le fait "du dixième au quatorzième siècle la nation française vécut sous le régime féodal, divisée pour ainsi dire en autant d'états qu'il y avait de cantons et de châteaux, attachée au sol par le servage ou par la propriété féodale, vivant surtout de

la vie agricole, avec des industries locales et peu variées et un commerce très restreint."

Philippe-Auguste. — Commencements de la rivalité de la France et de l'Angleterre. — L'un des plus remarquables rois de la ligne directe des Capétiens fut Philippe-Auguste, politique habile et guerrier redoutable. Sous son règne commença cette série de guerres interminables, cause première de l'hostilité proverbiale qui a si longtemps existé entre l'Angleterre et la France. L'occasion en est bien connue. Guillaume le Conquérant en s'emparant de l'Angleterre était resté duc de Normandie, et, comme tel, devait hommage aux rois de France : or, les rois d'Angleterre ne pouvaient ni ne voulaient être vassaux, sur le continent, d'un autre roi. De là des disputes qui ne pouvaient se régler que par un appel aux armes. Dès l'abord Philippe-Auguste mit la main sur bon nombre des possessions continentales du roi d'Angleterre. Plus tard, il fit sentir sa prouesse à l'empereur d'Allemagne, Othon, qui avait envahi le nord du royaume. Othon fut complètement défait à Bouvines (1214). Philippe-Auguste fonda l'Université de Paris.

Saint Louis.—Le successeur presque immédiat de Philippe-Auguste fut Louis IX. Ce roi, plus connu sous le nom de Saint Louis fut un des héros des croisades et l'un des rares monarques qui montrèrent des vertus humaines sur le trône.

La guerre de Cent ans. — Jeanne d'Arc. — La seconde moitié du quatorzième siècle et la première moitié du quinzième furent remplies par cette terrible guerre de Cent ans au cours de laquelle les Français essuyèrent les défaites désastreuses de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. A un moment, il semblait que c'en était fait de la France : le territoire était presque tout entier occupé par l'ennemi, les Anglais. Alors parut Jeanne d'Arc. Ce n'était qu'une jeune paysanne ; mais inspirée par le patriotisme le plus pur et par une foi ardente, elle sut ranimer les cœurs défaillants. Pour la première fois depuis longtemps les Anglais se virent vaincus coup sur coup et perdirent pied de toute part. Ils purent cependant se venger de leurs revers : la Pucelle d'Orléans tomba entre leurs mains ; ils la brûlèrent sur un bûcher ! Vengeance aussi inutile qu'atroce. De ce coup finit leur domination en France.

Guerres d'Italie. — François Ier. — Bayard. — La Renaissance. — Le repos et la paix ne furent pas de longue durée. Bientôt les rois de France entreprirent des guerres au dehors, en Italie. Quoique signalées par quelques victoires brillantes ces expéditions n'eurent aucun résultat durable. Cependant elles firent connaître en France les arts et les lettres qui florissaient alors avec tant d'éclat de l'autre côté des Alpes. De là date la Renaissance en France, sous les auspices de Fran-

çois Ier (1494–1547). C'est aussi au service de ce prince que périt le dernier des chevaliers, l'idéal des preux, Bayard, le chevalier *sans peur et sans reproche.*

Le protestantisme en France. — Henri IV. — Luther cependant avait proclamé la liberté religieuse et le protestantisme avait trouvé tout de suite de nombreux adhérents en France. Mais les affaires de religion se traitaient alors par les armes : comme l'Allemagne, la France fut ensanglantée pendant 30 ans par des luttes intestines. Tout le monde connaît l'odieux massacre des Protestants le jour de la Saint-Barthélémy (1572). Ces luttes armées finirent par l'avènement de Henri IV qui avait été protestant avant de monter sur le trône. Henri IV, contemporain et allié d'Élizabeth d'Angleterre, fut un des rois les plus populaires de sa race. Il mourut assassiné par un fanatique.

Louis XIII.—Richelieu.—Sous son successeur, Louis XIII, le pays fut gouverné en réalité par un des plus grands ministres qui furent jamais, le cardinal de Richelieu. Il prépara la grandeur de la France, grandeur qui atteignit son apogée sous le long règne de Louis XIV, appelé souvent le Grand Roi (1638–1715).

IV

L'HISTOIRE (SUITE).—LE SIÈCLE DE LOUIS XIV. —LA RÉVOLUTION.

Principaux grands hommes du siècle de Louis XIV. — Ce fut une époque d'un éclat incomparable, réunissant dans un brillant faisceau les génies les plus illustres en tous les genres. Dans la littérature proprement dite, je vois vingt noms qui se pressent : Corneille, Molière, Racine, La Fontaine, La Rochefoucauld, La Bruyère, Boileau, madame de Sévigné, Pascal, Fénelon, Bossuet qui fut en outre un orateur incomparable. La philosophie est représentée par Descartes et Malebranche ; la peinture par ces grands maîtres Nicolas Poussin, Claude Lorrain, Lesueur, Lebrun, Mignard, Watteau ; la sculpture par Puget, Coyzevox, Jean Goujon ; l'architecture par Le Nôtre, Mansard, Perrault. Les sciences elles-mêmes, quoique moins cultivées alors, avaient au commencement du siècle reçu une vive impulsion par les grands travaux de Descartes, de Pascal, de Fermat. Les noms de Gassendi, des Cassini, des Jussieu et de Tournefort sont encore en honneur. Quant à l'art militaire, il compte le Grand Condé, Turenne,

Luxembourg, Catinat, Vauban, Vendôme, Villars. Les grands ministres ne manquèrent pas non plus: Louis XIV fut servi par Colbert et Louvois. Ce fut, en un mot, un épanouissement glorieux du génie français sous les auspices les plus favorables.

Persécution des Protestants. — La gloire personnelle du "Grand monarque" fut cependant ternie par bien des fautes, et surtout par la persécution religieuse qui produisit la révocation de l'Édit de Nantes[1] et les Dragonnades.

Signes avant-coureurs de la Révolution. — Cependant les abus criants de toute sorte qui régnaient dans l'administration, la corruption de la cour et de la noblesse sous Louis XV, successeur de Louis XIV, l'oppression intolérable dont souffrait le peuple, tout préparait graduellement la voie à un changement radical. Des idées de réforme et de liberté étaient aussi venues d'au-delà de l'Atlantique où les soldats français conduits par Rochambeau et Lafayette avaient pris une part si glorieuse à la guerre de l'Indépendance américaine.

---

1. Par un édit, daté de Nantes, Henri IV avait accordé la liberté religieuse aux protestants. Louis XIV révoqua cet édit. Ce fut une mesure des plus impolitiques: elle fit sortir de France plus de 200,000 des meilleurs citoyens. Ces émigrés portèrent en Angleterre et en Allemagne, avec des capitaux importants, leur habileté dans les arts et les manufactures au détriment de leur patrie. — Par dragonnades on entend les persécutions barbares dirigées contre les protestants à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes: on essaya de les convertir par la force, et pour cela on envoya contre eux des soldats, des dragons.

La Révolution. — Cette Révolution ainsi préparée éclata sous Louis XVI, pacifique d'abord (1789), puis bientôt entraînée par son propre mouvement à des barbaries effroyables. Les réformes promulguées furent sanctionnées dans des flots de sang. La monarchie fut abolie et remplacée par un gouvernement nominalement républicain. Le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette furent guillotinés. Des milliers de nobles et de prêtres qui n'avaient pas su fuir à temps furent de même suppliciés. Les autres, plus heureux, émigrèrent en masse. Tout culte religieux disparut. Ce sont ces excès qui ont donné au nom de Révolution une signification sinistre en France.

Coalition des peuples voisins contre la France. —Victoires des Français. — Effrayés de ce spectacle et craignant la propagande révolutionnaire, les peuples voisins se coalisèrent pour "rétablir l'ordre" et la monarchie en France. Alors on vit un des spectacles les plus extraordinaires dont le monde ait jamais été témoin : pendant 20 ans le peuple français, seul, tint tête à toute l'Europe alliée. Bien plus les armées françaises, conduites il est vrai par ce génie militaire unique, Napoléon, parcoururent triomphalement toutes les contrées de l'Europe et entrèrent dans toutes les capitales, Rome, Vienne, Berlin, Madrid, Lisbonne, Moscou même. L'Angleterre seule un instant menacée ne fut pas ébranlée.

Napoléon et le premier empire.—La Restauration.—Le second empire.—Napoléon cependant avait rétabli la monarchie en 1804 et s'était fait proclamer empereur, reprenant, disait-il, la couronne de Charlemagne. Cet empire s'écroula avec lui après la bataille de Waterloo (1815). La France rentra dans ses limites d'avant la guerre ; la royauté fut "restaurée," mais pour un temps seulement. En 1848 seconde révolution ; la république est de nouveau proclamée sans effusion de sang cette fois. Mais sans doute la nation n'était pas mûre pour la liberté. Un neveu de Napoléon, profitant habilement du prestige que ce nom exerçait encore sur le peuple, se fait proclamer Président de la République, puis bientôt empereur. Ce second empire finit désastreusement en 1870 par l'invasion allemande qui enleva au territoire français une de ses plus belles provinces, l'Alsace avec une partie de la Lorraine.

Etablissement de la troisième République.—Depuis lors le gouvernement de la France est purement démocratique. Les partis monarchistes s'agitent encore dans le pays ; mais le peuple, instruit désormais de ses vrais intérêts et plus éclairé, ne paraît point trop disposé à abdiquer le droit de se gouverner lui-même comme il l'entend.

V

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION.

Les grandes républiques. — Ce gouvernement républicain rétabli en 1870 suggère une observation préliminaire : le nombre de grandes républiques est très limité ; il y en a juste deux, les États-Unis en Amérique, et, en Europe, la France. Celle-ci est donc la seule des grandes puissances européennes qui jouisse de la liberté démocratique. Cela suffirait à expliquer le peu de sympathie que lui témoignent les monarchies et les empires de l'ancien monde.

Ressemblance du gouvernement en France avec celui des Etats-Unis. — Le gouvernement des États-Unis et celui de la République-sœur se ressemblent dans les grandes lignes. Dans l'un et dans l'autre il y a un *Président de la République*, une *Chambre des représentants* et un *Sénat*. Mais ils diffèrent assez dans les détails.

La Chambre des députés. — La *Chambre des députés*, comme on nomme en France les représentants du peuple, est nommée par le suffrage universel direct. Tout Français âgé de 21 ans ou au-dessus est électeur, et vote pour l'élection des

députés de son département. Chaque département (voir p. 22,) élit en bloc un certain nombre de députés, la proportion étant d'un représentant par soixante-dix mille habitauts. Ces députés sont élus pour 4 ans et reçoivent une indemnité annuelle de 9000 francs.

Le Sénat. — Quant au *Sénat*, les membres n'en sont pas élus directement par le peuple. La loi constitutionnelle, telle qu'elle existe à présent, a désigné dans le sein de la nation un certain nombre d'électeurs indiqués par leur position ou leur autorité personnelle, et représentant spécialement les communes et les départements considérés collectivement. Ce sont ces électeurs, déjà élus eux-mêmes par leurs concitoyens, qui choisissent à leur tour les sénateurs. Les résultats de ce système tout nouveau ont été bons en somme, et l'on a remarqué que le Sénat présente une classe supérieure d'hommes éclairés et jouissant d'une grande indépendance de pensée et, partant, d'une influence considérable. Cette chambre haute est composée de 300 membres renouvelables par tiers tous les trois ans.

Attributions des Chambres.— Les attributions des deux chambres sont presque les mêmes qu'en Amérique. Toutes deux font les lois ; mais la Chambre des députés a l'initiative des lois financières. Le Sénat est surtout un pouvoir modérateur, une chambre de revision et de contrôle.

Une des fonctions importantes des deux Chambres réunies à cet effet en Assemblée nationale ou Congrès est d'élire le Président de la République.

Le Président. — Ses fonctions. — Le *Président* est élu pour 7 ans. Ses pouvoirs sont assez étendus : il a l'initiative des lois concurremment avec les deux Chambres ; il promulgue les lois et en assure l'exécution. Sans avoir le droit de *veto* absolu il peut, par un message motivé, exiger des Chambres une nouvelle délibération. Il a le droit de faire grâce ; il dispose de la force armée, nomme à tous les emplois civils et militaires. Enfin il peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés.

Il n'y a pas de vice-président. — C'est là une première divergence. L'imitation de notre constitution n'est pas allée plus loin. Je dis "imitation" parce que, à l'époque où l'on préparait les lois constitutionnelles en France, des hommes d'État bien connus sont venus aux États-Unis pour étudier sur place le fonctionnement de nos institutions, et les législateurs français se sont inspirés de ces études. Une autre différence importante est qu'il n'y a point de vice-président en France : dans le cas de la démission ou de la mort du Président, les deux Chambres se réunissent immédiatement et en choisissent un autre. Les deux premiers présidents, M. Thiers et le maréchal de MacMahon, ont donné leur démission.

Responsabilité du Cabinet. — Une autre différence plus considérable est que le Président n'est responsable que dans le cas de haute trahison. Ce sont les ministres constitués en cabinet qui sont responsables devant les Chambres : c'est le système anglais.

Cette responsabilité se montre de deux manières : 1°. Si le ministère, comme on dit de préférence, n'est pas d'accord avec le Président, ou si les Chambres n'approuvent point sa politique, — ce qui se traduit par un vote adverse, — il est obligé de donner sa démission. Ce changement de ministère joue un rôle important dans la politique de tous les États Européens. C'est à cause de cette responsabilité que, à Paris comme à Londres, les ministres doivent faire partie de l'une ou l'autre Chambre. 2°. S'il y a une faute grave commise de propos délibéré contre les intérêts du pays, le ministère peut être mis en accusation.

Division du territoire. — Les départements. — Avant la révolution de 1789, le territoire monarchique était divisé en 33 provinces ou gouvernements régis par des lois et des coutumes très diverses. L'un des premiers actes de l'Assemblée Constituante fut de faire disparaître ces inégalités et d'établir une unité plus commode ; d'où la division actuelle en 86 *départements*. Il y a, en outre, maintenant un *territoire*, celui de Belfort, reste de l'Alsace cédée à l'Allemagne en 1871.

Administration départementale. — Le préfet. — La plus haute autorité dans le département est le *préfet;* mais ni dans ses fonctions ni dans sa nomination il ne saurait être assimilé aux gouverneurs de nos États. Le préfet est nommé par le Président de la République, et il est subordonné au ministre de l'intérieur. Il est surtout chargé de faire exécuter les lois et de pourvoir au maintien de l'ordre public.

Le Conseil général. — Pour corriger une centralisation autrefois poussée à l'excès on a été conduit à investir d'une autorité considérable le *Conseil général* (ou départemental) composé de membres élus directement par les citoyens. Ce conseil administre de concert avec le préfet les affaires du département.

Les arrondissements et les cantons. — Les *arrondissements* sont une division établie purement pour faciliter l'expédition des affaires départementales. Il y a en moyenne de 3 à 5 arrondissements par département. Les arrondissements sont à leur tour subdivisés en *cantons.* Le canton est surtout une division judiciaire, le district d'un *juge de paix.*

La commune. — Le maire. — La *commune* est naturellement l'unité primordiale et élémentaire. "C'est une portion du territoire français ayant pour tente soit une ville, soit un village avec hameaux et dépendances." Il y a environ 36,000 communes en France.

Toute commune est administrée par un *maire* aidé ou contrôlé par le *conseil municipal*, dans lequel tout d'abord il a été choisi. Le maire jouit d'une autorité assez étendue et il exerce une double fonction : il est d'abord l'administrateur de la commune au nom de ses concitoyens et, de plus, il est l'agent ou le représentant du pouvoir central. C'est à ce titre que, entre autres choses, lui seul peut marier légalement. Il est assisté et suppléé au besoin par un ou plusieurs *adjoints*.

VI

L'AGRICULTURE. — LES CÉRÉALES. — LA VIGNE. AUTRES CULTURES.

L'agriculture, source de richesse nationale.— J'ai déjà dit que le climat de la France est particulièrement doux et tempéré : sous le rapport du sol elle n'est pas moins favorisée. Le sol de la France, en effet, est généralement fertile et, sous l'influence propice d'un ciel clément, il récompense les travaux du cultivateur par les productions les plus variées : l'agriculture est une des principales sources de la richesse nationale.

Les céréales.— Le blé ou froment.— La principale culture de la France est celle des *céréales*, du *froment* en particulier. Après les États-Unis et la Russie, c'est le pays qui produit le plus de blé. Proportion gardée des terres cultivées, peu de contrées en produisent autant. La production du froment dans ces dernières années a varié de 112 à 120 millions d'hectolitres par an, environ 400 millions de boisseaux.[1] On le cultive dans toutes les parties du territoire. Les autres céréales, le *seigle*, *l'orge* et *l'avoine*, aussi produits en grande quantité, se trouvent principalement dans la région qui s'étend au nord de la Loire. Le *maïs* même, dont on commence à s'occuper davantage, couvre plus de 700,000 hectares[2] au sud de ce fleuve. Toutes les céréales ensemble occupent de 13 à 14 millions d'hectares.

La vigne. — Après les céréales, la place la plus importante dans l'agriculture française appartient à la vigne. On sait que la France est le pays des vignobles par excellence, quoique la vigne ne soit pas originaire du pays. Ce sont en effet les Romains qui l'ont apportée d'Italie dans les Gaules ; elle y a trouvé le climat et le sol le plus favorables. La vigne redoute le froid et ne profite point par une chaleur trop grande ; pour que le raisin mûrisse à point il faut qu'il reçoive pendant plusieurs mois

---

1. Un hectolitre équivaut à un peu plus de $3\frac{2}{4}$ *bushels*.
2. L'hectare correspond à environ 2.47 acres.

les rayons d'un soleil chaud mais non brûlant. Toutes ces conditions se trouvent réunies à souhait en France. Joignez-y l'habileté incontestable des vignerons et leurs soins minutieux, on admettra facilement cette conclusion : "Il y a bien des contrées qui produisent du vin et d'assez bon vin : la France seule produit actuellement et en abondance les meilleurs vins, les vins les plus recherchés, possédant des qualités dont rien ailleurs n'approche."

Le vin: différentes espèces.—Consommation et exportation.—La zone du nord et du nord-ouest seule ne donne pas de vin : en dehors de cette région la vigne est cultivée par toute la France. Les produits naturellement diffèrent selon la localité. On reconnaît trois principales variétés de vins : les vins dits de Bordeaux, toniques et remarquables par leur bouquet délicat ; les vins de Bourgogne, généreux, réchauffants ; et les vins de Champagne, vins de dessert, mousseux et pétillants.

Il est évident que la plus grande partie du vin est consommée dans le pays. Les Français accoutumés à cette boisson qui, pure chez eux, est saine et fortifiante, n'en éprouvent aucun effet malfaisant. On l'a justement observé, ce n'est point une source d'ivrognerie, ce vice étant bien plus rare dans ce pays que dans ceux où la vigne n'est pas cultivée.

Il s'en exporte aussi une grande quantité, principalement de vins fins, dans toutes les parties du

monde. C'est l'Angleterre qui en prend le plus; ils paraissent aussi fort appréciés en Amérique. Malgré tous les fléaux qui sont venus s'abattre successivement sur cette culture, le philloxéra, l'oidium, etc., la production en 1884 a été de 35 millions d'hectolitres (782½ millions de gallons). Cette récolte a représenté pour les producteurs une somme dépassant deux milliards de francs. (près de 400 millions de dollars).

La vendange. — La culture de la vigne est plus compliquée que celle du froment; elle demande plus de soins et des soins plus constants. La récolte aussi est quelque peu variable. Mais au temps de la vendange le vigneron est bien récompensé de sa peine. Les jours de vendange, jours de travail sûrement, sont aussi un temps de fête et de réjouissances. C'est même l'idéal des fêtes, en plein air, au grand soleil, tout une population y prenant part, joyeuse et sans souci. Tous les étrangers qui en ont été témoins ont admiré ces saines joies. Quelques uns même y ont vu une des sources de cette belle gaîté qui caractérise les Français.

Autres cultures: la pomme de terre, la betterave, les plantes oléagineuses, etc. — Après ces grandes cultures viennent celles de la *pomme de terre* et de la *betterave*. Celle-ci n'occupe pas moins de 1 million 204 mille arpents anglais. C'est de cette plante que se tire à peu près tout le sucre

consommé en France et, en outre, la quantité considérable qu'elle exporte.

Quant à la pomme de terre, quoique moins populaire sous certains rapports en France que dans d'autres pays, elle donne une production annuelle de 130 à 140 millions d'hectolitres (530 millions de "bushels").

Il y a plusieurs espèces de plantes oléagineuses ou produisant l'huile. Ces plantes sont cultivées en grand dans le nord principalement. Mais l'huile comestible par excellence est surtout donnée par l'*olivier*. Cet arbre est particulier à la zone du sud et du sud-est. Son pâle feuillage forme un des traits caractéristiques des paysages de la Provence et du Roussillon ; les collines escarpées du comté de Nice en sont couvertes.

Les prairies et les paturages. — A l'agriculture générale se rattachent les *prairies artificielles*, nécessaires pour l'élevage du bétail et servant indirectement à augmenter la production du blé. On y sème des plantes *fourragères* telles que le *trèfle*, la *luzerne*, le *sainfoin*, etc., et certaines légumineuses comme la *fève* et le *pois des champs*, qui donnent un aspect particulier aux champs en France.

Une étendue considérable de terrain est consacrée à ces prairies artificielles, et encore plus aux *prairies naturelles* qui fournissent le foin et

nourrissent le bétail. Les herbages les plus riches se trouvent dans le nord-ouest et le nord.

On compte bien encore un peu plus de deux millions et demi d'hectares de terres pauvres dans des plateaux secs et sur des pentes non arrosées. Sur ces terres il pousse une herbe trop peu drue pour être fauchée. Ce sont les pâtis ou pâturages où l'on envoie paître les troupeaux à certaines saisons. Peu à peu cependant, grâce aux progrès de l'agriculture moderne, ces pâtis ingrats se transforment en prairies, en bois et en champs labourés.

VII

L'AGRICULTURE (SUITE).— FORÊTS. — LÉGUMES ET FRUITS.

Forêts : leur étendue. — Revenu qu'on en tire. — Un sixième environ du territoire est en bois et forêts. La France est donc un pays relativement bien boisé ; elle compte sept ou huit fois plus de bois que la Grande-Bretagne. Et encore dans cette quantité on ne compte pas les arbres fruitiers qui ne forment pas des bois, mais des vergers et des bosquets.

Les forêts sont principalement situées sur la pente des montagnes, sur les plateaux peu propres

au labour et dans les plaines sablonneuses où d'autres cultures seraient peu productives. Une partie de ces forêts appartient à l'État et aux communes ; le reste aux particuliers.

Depuis qu'on a mieux compris les relations étroites qui existent entre les forêts et l'agriculture, on a apporté à leur entretien des soins particuliers. Des lois rigides en règlent l'aménagement, et leur exploitation se fait sur des principes tout scientifiques. Il en résulte qu'elles fournissent en grande partie aux besoins du pays et qu'elles sont une source de richesse. On estime à plus de deux milliards (400 millions de dollars) le revenu provenant des bois et des forêts. Il est vrai que dans ce chiffre est compris le produit des arbres fruitiers.

Le reboisement. — Du reste, bien loin de diminuer, l'étendue des forêts ne fait qu' augmenter par des plantations systématiques. On a entrepris de reboiser les pentes dénudées des Alpes et des Pyrénées. Une œuvre du même genre a déjà été accomplie avec un succès remarquable dans les landes qui se trouvent au-dessous de Bordeaux. Cette région était peu à peu envahie par les sables de la mer qui, chassés par les vents d'ouest, formaient des dunes mouvantes avançant sans cesse dans l'intérieur. On a fixé ces dunes par des semis de pin : l'envahissement des sables s'est arrêté et, grâce aux nouvelles forêts, ce district désolé s'est

transformé en terrains productifs. Le seul département des Landes contient maintenant plus d'un demi-million d'hectares boisés.

Jardinage. — Légumes. — La rapidité des communications modernes a étendu à beaucoup de départements une culture autrefois presque exclusivement réservée au voisinage de Paris et des grandes villes, c'est-à-dire la culture en grand des légumes frais. L'art du jardinage est peut-être mieux entendu en France que le fermage; toutes sortes de légumes y viennent en abondance, et ils y sont de qualité excellente. Tout le monde connaît la supériorité, par exemple, des "petits pois français." Grâce aux conditions climatériques favorables et à l'habileté des cultivateurs, cette délicatesse de goût se retrouve dans tous les produits du jardin. De plus, on a des légumes frais la plus grande partie de l'année.

Les fruits. — Les fruits sont une des gloires de la France, tant ils sont abondants, variés et succulents! Parmi les plus estimés il faut mettre en première ligne les *poires*, les *prunes*, les *pêches*, et le *raisin*. Ce n'est pas qu'il manque de *pommes*: de ce fruit il y a surabondance; seulement il n'est pas aussi populaire qu'en Amérique: quelques variétés cependant mieux appréciées sont servies comme dessert; elles sont vraiment bonnes. Quant aux poires, les variétés en sont très-nombreuses, et on en mange fort avant dans l'hiver. Les prunes

sont plutôt un fruit de fin d'été: quelques espèces comme la *reine-Claude* et la *mirabelle*, sont délicieuses. Pour les pêches il serait difficile de dire si elles sont inférieures à celles de l'Amérique.

Tout naturellement le raisin est un fruit favori en France; mais le raisin que l'on mange n'est pas tout à fait de la même espèce que celui avec lequel on fait le vin. Il diffère aussi beaucoup du raisin que l'on consomme en Amérique. Il est peu de manger ou de rafraîchissement aussi agréable que la grappe juteuse, savoureuse, à la peau fine, du *chasselas* et de ses variétés répandus maintenant partout en France et dans les pays circonvoisins. La *fraise* aurait dû venir en premier lieu: c'est le premier fruit de l'année; c'est aussi un des meilleurs. Les fraises se trouvent en France dans leur perfection: là on les mange ordinairement *au naturel*. De leur nature elles semblent exemptes d'acidité et très douces: y ajouter quelque chose, du sucre, leur ôterait leur parfum et gâterait leur saveur.

On pourrait encore mentionner parmi les fruits mangés frais en France les *figues* et les *amandes*. Dans leur primeur, ces deux fruits sont excellents et diffèrent totalement de goût des fruits secs.

Légumes frais et fruits mûrs.— En ce qui concerne les fruits et les légumes, il y a une observation à faire: en Angleterre et en France ce n'est pas l'épicier, c'est un marchand spécial, le marchand fruitier, qui détaille fruits et légumes. Con-

naissant ses clients et leur consommation probable, il ne leur offre que des produits ayant cette grande qualité d'être à point, c'est-à-dire les légumes *frais*, et les fruits *mûrs*. Cela lui est d'autant plus facile qu'il n'y a ordinairement qu'un intermédiaire, et souvent même point, entre le producteur et le détaillant. On peut dire que le consommateur reçoit tout de première main.

VIII

L'AGRICULTURE (SUITE). — LE BÉTAIL.

Race bovine. — L'on mesure assez souvent la richesse d'un pays par le nombre de têtes de bétail qu'il nourrit. Sous ce rapport la France tient un fort bon rang : la race bovine, l'une des plus importantes assurément, compte en tant que bœufs, vaches, veaux et génisses, plus de 15 millions de têtes. Un certain nombre de ces animaux sont employés au labour et aux charrois pour lesquels ils sont éminemment appropriés. Le reste sert à l'alimentation et fournit aussi le lait et ses produits secondaires, le beurre et le fromage.

Les chevaux.—L'élevage des chevaux a fait de notables progrès en France et le nombre s'en augmente chaque année. On en compte près de 3 mil-

lions et demi maintenant. Il y avait diverses races plus ou moins estimées. Toutes se sont améliorées par un croisement et des soins intelligents ; on connaît surtout les races *normandes* et la race *percheronne*. Cette dernière donne les animaux les mieux faits pour traîner avec grande vitesse de lourds fardeaux. Aussi est-elle fort appréciée jusqu'en Amérique. Les éleveurs de ce pays en importent constamment à des prix élevés.[1]

La race ovine. — Après viennent les races ovines (de 23 à 26 millions) aussi de types différents. Les unes fournissent une chair fine et très estimée; les autres sont élevées principalement pour la laine, alimentant une des branches les plus importantes du commerce français.

L'espèce porcine.—La charcuterie.— L'espèce porcine a aussi de nombreux représentants, probablement 6 millions d'individus. Seulement il faut comprendre que l'élevage ne s'en fait pas en grand comme en Amérique ; chaque ferme en possède quelques-uns. Ils se trouvent en plus grand nombre là où il y a le plus de vaches et de forêts.

Il n'est pas hors de propos de dire que la viande donnée par la race porcine est, en France, préparée avec un soin tout particulier. Tous les articles qui en sont faits prennent sous la main du *charcutier*

1. Aux dernières expositions hippiques à New-York, ce sont des chevaux percherons qui ont toujours obtenu les prix dans la section des chevaux de trait.

un aspect appétissant, flattant l'œil et le goût, et se vendent dans des boutiques d'une propreté minutieuse et presque élégantes.

Animaux de basse-cour.—La volaille.—Outre le gros bétail, il y a une source de richesses d'une certaine importance dans les animaux de basse-cour, c'est-à-dire principalement la volaille de diverses espèces. La consommation en France même est très grande, et l'exportation en Angleterre se chiffre par une somme considérable. On sait que les poulets, les chapons et les poulardes de France sont renommés pour leur chair fine et délicate.

Vue d'ensemble. — Le *Bankers' Magazine* de New-York estime que le revenu annuel de la terre seule en France ne s'élève pas à moins de 559 millions de dollars. Il ajoute: "C'est donc un pays très riche; c'est aussi le mieux cultivé de tous les pays. . . . Heureux l'État qui consacre la plus grande partie de son territoire à l'agriculture et dont le sol appartient à une population à la fois frugale et industrieuse!"

IX

LES PAYSANS.

Les paysans d'autrefois et d'aujourd'hui. — La dernière ligne que je viens de citer dépeint fort bien en peu de mots la situation et le caractère de cette partie de la nation qui s'occupe de l'exploitation agricole, les cultivateurs et les paysans.

On se forme généralement une idée assez vague et même fort inexacte de ce que peut être le paysan français. Que de gens se le figurent encore comme l'a représenté La Bruyère[1] il y a deux siècles et demi ! Or l'homme des champs, le laboureur, le vigneron de nos jours sont bien différents : il y a longtemps qu'en France le paysan a été émancipé de ce dur servage, bien avant le reste de l'Europe. Et depuis nombre d'années déjà une éducation

---

1. "On voit, dit-il, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides, nus et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et en effet ils sont des hommes ; ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines."

Ce tableau représentait assez fidèlement la condition, à cette époque, des paysans dans toute l'Europe.

éclairée et pratique travaille incessamment à le transformer et à élever sa condition.

Jugements d'observateurs désintéressés.—Vie du paysan. — Ses qualités.—Mon opinion personnelle à leur égard paraîtrait peut-être suspecte. Je préfère donc citer les jugements d'observateurs désintéressés à coup sûr, je veux dire d'Anglais ayant longtemps résidé en France.

"On se représente assez volontiers, dit l'un d'eux, les paysans comme des êtres grossiers, ignorants, menant une vie misérable, privés de bien-être matériel, dénués d'intelligence. . . . Pour moi, tout au contraire, j'ai conçu une haute idée de la population rurale en France, partout où je l'ai vue. Je trouve en elle de grandes qualités, mêlées certainement à des défauts, mais nullement de ces défauts qu'on se plaît à leur prêter. . . . J'admets que la vie de l'homme des champs manque parfois de charme; cette vie est simple et rustique. Il lui faut concentrer son énergie sur la lutte assez rude qu'il doit soutenir pour se procurer le vivre et le couvert. De là quelques traits un peu durs dans son caractère. C'est ce que les esprits superficiels voient d'abord. Mais pour peu qu'on le pratique, on découvre en lui une antique simplicité, une vigueur réelle qui échappent facilement à l'observation. Et que de qualités excellentes se dévoilent peu à peu sous l'apparence modeste de ces paysans si peu compris!"

Intelligence, allure indépendante et fière du paysan français. — " Les paysans français forment une population libre, intelligente, en pleine voie de progrès.[1] On sent que tous ces travailleurs de la terre sont leurs propres maîtres, et ne travaillent point au profit d'une aristocratie hautaine et oppressive ou tracassière. . . . C'est pour tout observateur de sens un étonnement constant de voir l'allure indépendante et fière du paysan français, allure qui contraste si fort avec la lourde démarche et le maintien gauche de nos travailleurs rustiques (anglais). Le paysan français marche la tête haute comme il convient à un homme accoutumé depuis des générations à avoir son dire dans les affaires de sa commune. Nulle servilité ; point de manières obséquieuses : il se comporte en homme ; il est un homme."

Son humeur sereine.— "Dans les épreuves les plus difficiles, continue le même écrivain, je n'ai que très rarement vu le paysan et sa famille se départir de cette humeur sereine qui leur est habituelle ; ils la conservent jusque dans les luttes qu'ils soutiennent toujours bravement contre la fortune parfois adverse. . . ."

Manières des paysans français. — Comparaison avec le paysan anglais. — " Quant à leurs manières, dit un autre auteur, les paysans français

1. Ceci était écrit en 1875.

sont toujours polis, agréables, prévenants. Ils ont du tact et une perception délicate des choses. . . . Il faut aussi souvent reconnaître chez eux ce je ne sais quoi de fin, de cultivé, de spirituel que nous autres Anglais nous désignons par le seul mot *refinement*. . . . Parlez à un paysan français chez lui ou dans son champ, il entrera volontiers en conversation avec vous et soutiendra fort bien sa part. Son entretien est presque toujours intéressant ; sans manquer de dignité, il sait mêler un grain de sel à tout ce qu'il dit. Quelle distance entre lui et un campagnard du comté de Kent, par exemple ! J'avais déjà eu assez longtemps commerce avec des paysans français lorsqu'il me fallut aller passer quelques jours dans un village du susdit comté. Je voulus me rendre compte de l'esprit qui en animait les antiques habitants. A chaque tentative, j'en fus pour mes frais : on eût dit qu'il se dressait entre nous une épaisse muraille d'hébètement niais, lourd, impénétrable. Hodge[1] paraissait d'opinion que tout échange d'idées entre lui et moi ne pouvait servir ni à lui ni à moi. Je fus bien vite de l'opinion de Hodge. Pour juger par contraste, adressez la parole à un paysan français, il entrera dans vos idées. Essayez avec Hodge ; il vous regardera la bouche béante, ouvrant de grands yeux

1. C'est le nom par lequel on désigne souvent le paysan anglais considéré d'une manière générale.

étonnés, sans comprendre ce qu'on lui veut. . . ."

La comparaison se termine par ces mots: "Le paysan français est bien mieux logé, mieux nourri, mieux habillé et mieux élevé que le paysan anglais."

Le paysan propriétaire. — "Un des caractères distinctifs des gens de la campagne en France, c'est que tous aspirent à devenir propriétaires. De fait, un très grand nombre le sont ; ils possèdent au moins une maisonnette et un *lopin* de terre. Notre campagnard aime à dormir sous un toit qui lui appartienne ; sa bêche et son arrosoir savent tirer grand parti du terrain qui est aussi à lui. Aussi depuis qu'il est entré en possession du sol, en a-t-il fait en beaucoup de places une succession de jardins, de vergers et de prairies. Il jouit d'être propriétaire ; il en est heureux et, selon toute probabilité il en est meilleur, si nous en croyons la parole d'un sage et habile Italien, Côme de Médicis : "Avec trois aunes de drap fin, avait-il coutume de dire, je fais un honnête homme."

Défauts du paysan. — N'a-t-il donc point de défauts? Un esprit chagrin lui en trouverait beaucoup, non seulement de ces imperfections inhérentes à la nature humaine, mais des défauts particuliers à sa classe. Moi, qui ne suis point pessimiste, j'y vois surtout l'exagération de certaines qualités. Ainsi il est naturellement sobre, frugal, modeste ; il se montrera non moins naturellement d'une parcimonie parfois outrée, méfiant des nouveautés,

porté à la routine. Ajoutons à cela qu'il est trop souvent obstiné, et tout sera dit. Ignorant, il a pu l'être ; en ces jours d'éducation universelle (v. p. 90) il ne l'est plus."

Appréciation générale. — Ces réserves faites, je crois que nous pouvons accepter le jugement final d'un homme d'esprit qui a vécu ses meilleurs jours au milieu des paysans :

" En somme, laboureurs, vignerons, artisans, cultivateurs, tous vivent d'une vie tranquille et bonne ; bons voisins, amis officieux, serviables à tous, sans reproches dans leur état, dans leurs mœurs, dans leur conduite. . . ."

X

L'INDUSTRIE.

Activité industrielle en France. — La France n'est pas seulement un pays éminemment agricole ; sous le rapport de l'industrie prise en général, elle tient incontestablement un des premiers rangs dans le monde, inférieure seulement en quelques points aux États-Unis et à l'Angleterre, et laissant loin derrière elle en bien des cas les autres pays. Il est certain qu'aux yeux de l'observateur attentif elle montre une activité industrielle des plus remarquables.

L'industrie métallurgique.—Production brute. — Je dois dire que dans une des premières branches de l'industrie de notre siècle, savoir l'industrie métallurgique, la France n'arrive qu'au quatrième rang comme *production brute.* Cette infériorité relative est due à cette circonstance que le pays, quoique abondamment pourvu de houille et surtout de minerai de fer n'en extrait pas tout à fait assez pour suffire à ses besoins manufacturiers. Il lui faut donc importer du dehors du minerai et de la houille, et aussi du cuivre, du plomb et de l'étain.

Fabrication des machines. — En revanche, des métaux qu'elle produit et de ceux qu'elle importe l'industrie française sait tirer bon parti, si j'en crois les rapports officiels adressés aux gouvernements américain et anglais. Suivant les uns "la fabrication des machines, en France, en est arrivée à l'excellence, et cette excellence s'accentue chaque jour." "En fait de machines," disent les autres, "nous ne faisons certainement pas mieux qu'on ne fait en France. . . ."

Les principales machines fabriquées sont les moteurs à vapeur, les machines de filature et de tissage, les machines-outils, le matériel des chemins de fer, et les machines agricoles. En ce qui concerne ces dernières, la fabrication française commence à faire bonne concurrence aux machines anglaises et américaines qui jouirent longtemps du monopole exclusif de fournir les autres nations.

Chaudronnerie, quincaillerie, outils, etc. — A la fabrication des machines se rattache la grosse chaudronnerie, qui fournit une grande partie du gros mobilier industriel des fabriques, et aussi confectionne les objets de cuisine et de ménage en cuivre. Sous le nom de *quincaillerie* on comprend un grand nombre de produits divers, comme les *outils* sans nombre des ouvriers ordinaires, les *fournitures de bâtiments*, les *articles de ménage*.

Industries textiles. — Les soieries. — Mais où l'industrie se développe surtout, c'est dans les tissus de diverses espèces : les *soieries* d'abord, étoffes unies, étoffes façonnées, satins, gazes, velours, peluches, etc. ; rubans, passementerie. La production annuelle a des fluctuations ; mais en moyenne elle atteint une valeur de 600 à 700 millions de francs (1886). Tout le monde connaît l'excellence des soieries françaises.

Étoffes de coton. — Après viennent les étoffes de *coton*. C'est des États-Unis naturellement que vient la matière première. Néanmoins la main d'œuvre en fait une industrie des plus considérables en Angleterre et en France. Les produits français se distinguent par leur fini et leur confection soignée. Sans parler des cotonnades communes, la fabrication française s'est fait connaître partout par ses belles mousselines, ses guipures, ses percales, ses cretonnes, etc.

Tissus de lin et de chanvre. — Avant l'avènement du coton, le *chanvre* et le *lin* étaient seuls en usage, et le linge était plus rare qu'aujourd'hui. On cultive ces plantes plus que jamais en France, le lin spécialement pour le linge fin, et avec d'importants résultats, quoique bien inférieurs à ceux que donnent les *lainages* ou étoffes de laine.

Étoffes de laine. — Ces étoffes sont de catégories très diverses, depuis les *draps* proprement dits ou tissus *feutrés* jusqu'à ces tissus de tout genre que la mode renouvelle presque chaque année. Comme pour les autres articles tissés, une partie des matériaux est importée ; l'ouvrier les rend en produits manufacturés, leur valeur quelquefois centuplée. C'est là une des industries les plus productives de France : en y comprenant les *châles* et les *tapis*, elle rapporte une somme presque double de celle des soieries.

Lingerie, gants, dentelles, tulles, etc. — La *lingerie*, les modes et la *ganterie* emploient aussi un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières et des capitaux considérables. Il en est de même de la *dentelle* et du *tulle*. Pour tous ces articles, c'est en France que le marchand étranger aime à s'approvisionner.

Autres industries spéciales. — Trois grandes industries d'un intérêt universel ont atteint en France un degré particulier d'excellence, l'*ameuble-*

ment, la *céramique* et la *verrerie*. La raison en est sans doute que ces industries s'inspirent de l'art et font spécialement appel au bon goût tout en ayant avant tout un but utile.

L'ameublement. — Même les meubles les plus communs montrent qu'un œil artistique a guidé la main de l'ouvrier; les formes sont simples, mais les lignes sont pures et harmonieuses. Naturellement c'est dans les meubles plus riches et les meubles de luxe que se montre mieux la perfection du travail. Il n'est pas besoin d'être connaisseur pour apprécier l'élégance des détails unie au goût noble et gracieux de l'ensemble. On m'a dit que les belles œuvres de la haute ébénisterie française sont très recherchées et, partant, très chères. C'est peut-être un défaut; mais elles ont une grande influence sur la fabrication générale en ce sens qu'elles fournissent des modèles et donnent une direction à l'ébénisterie courante. Celle-ci ainsi guidée peut fournir à très bon marché des meubles de forme artistique.

La céramique. — La céramique comprend des produits importants, savoir les *poteries*, les *faïences* et les *porcelaines*. J'ai trouvé que les productions françaises de ces trois catégories sont fort appréciées partout. C'est un avantage qu'ont les Français de posséder des manufactures nationales comme celle de Sèvres, qui exercent sur l'industrie entière une influence des plus heureuses en lui

donnant d'admirables exemples et en l'initiant aux meilleurs procédés.

La verrerie et les glaces. — Avec le progrès de la richesse dans le monde entier, ces articles sont de plus en plus demandés et la fabrication augmente constamment. Dans cette catégorie rentrent aussi les *cristaux*.

Industries de luxe. — Les industries que je viens de nommer ont pour but de satisfaire aux besoins les plus essentiels de l'homme. Quant aux industries dites de luxe, comme les *bronzes*, la *bijouterie*, la *joaillerie*, l'*orfèvrerie*, elles prospèrent aussi en France. Elles exigent en effet la coopération d'un grand nombre d'artistes de goût et d'ouvriers d'élite, et quel pays en possède plus ?

L'horlogerie. — L'*horlogerie* elle-même se fabrique en grand et avec succès. Outre les montres et les horloges, il se fait beaucoup de pendules, fabrication associée aux bronzes d'ornement, et même à la sculpture.

Le papier. — Les cuirs. — Il faut encore compter la fabrication du *papier* et la préparation des *peaux*, qui se chiffrent aussi par de grosses sommes ; enfin le *sucre* même qui s'exporte en quantités considérables.

XI

L'INDUSTRIE (SUITE).

L'industrie française d'après les jugements étrangers. — Tels sont les plus importants produits de l'industrie française. Il serait peu sage de vouloir leur attribuer une prééminence que les producteurs eux-mêmes sont loin de réclamer. Cependant il m'a paru curieux de rechercher, en dehors de la France au milieu des prétentions rivales et passionnées, quelques appréciations impartiales qui permettent de former un jugement raisonné sur certains points.

Appréciation d'ensemble. — Dans l'ensemble d'abord, nombre d'hommes compétents en Angleterre et aux États-Unis s'accordent à reconnaître à l'industrie française ce caractère général, "qu'elle s'attache moins à produire beaucoup, ou vite et à bas prix, qu'à faire bien ; elle vise en tout à l'excellence que comporte la matière. Il en résulte que ses produits trouvent toujours des débouchés dans la classe croissante des consommateurs qui se soucient peu de la qualité inférieure trop souvent inhérente aux articles à très bas prix."

Appréciation de détail. — Exemples divers. — Passons aux exemples particuliers ; je prends les

premiers qui se présentent à mes souvenirs : "Les plus belles glaces employées aux États-Unis viennent de France.". . .

"Il se fabrique partout beaucoup de verres à lunettes ; mais si l'on veut ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre, vous dira l'opticien, voici des verres français."

De même, "presque tous les réflecteurs de nos phares (en Amérique) sont aussi fabriqués en France."

Encore : "Les draps d'Angleterre sont renommés à juste titre. Les draps français soutiennent assez bien la concurrence dans les qualités ordinaires. Mais faut-il des draps réellement fins et supérieurs, c'est en France qu'on ira plutôt les chercher."

Dans une direction toute différente, j'ai trouvé les témoignages suivants :

"Dans un concours de charrues, le premier et le plus universel des instruments aratoires, après épreuves répétées devant les juges les plus compétents, il a été constaté que la charrue française possède dans sa coupe ou sa forme un je ne sais quoi qui n'a trouvé son égal nulle part encore.". . .

"Les magnifiques docks et quais du nouveau port d'Anvers (Belgique), inaugurés avec tant d'éclat en 1885, sont l'ouvrage de constructeurs français.". . .

"Il m'a fallu dernièrement, écrit le professeur

E. C. Marshall, faire une étude complète sur le sujet des ponts suspendus. J'ai fait une découverte qui a son intérêt. En France il y a plus de ponts suspendus que dans aucun autre pays du monde; les ingénieurs français en construisent partout. L'un de ces ponts — dont on n'a pas fait grand bruit — n'est guère moindre en longueur que cette merveille de l'Amérique, le pont de Brooklyn.". . .

J'ai vu, du reste, que les ingénieurs français sont tenus en haute estime dans toute l'Europe et que leurs services sont recherchés en la plupart des pays de ce continent.

A l'exposition universelle de Philadelphie en 1876, l'industrie française n'était que peu représentée; néanmoins les juges, dans leurs rapports si laconiques, accordent aux produits français présentés des éloges dont ils se montrent fort avares ailleurs. La comparaison serait curieuse à faire.

Voici quelques mentions prises au hasard :

Matériel des chemins de fer : roues excellentes offrant à la fois qualité supérieure et bon marché.

Ouvrages de cuivre : travail excellent, et métal de grande pureté.

Lampes de sûreté : articles de grand mérite et en même temps peu chers.

Un des rapports remarque que le puddlage mécanique (du fer) n'a réussi commercialement qu'en Amérique, en Angleterre et en France.

Faïences et porcelaines hautement recommandées pour leur valeur artistique ; succès marqué des fabricants à répandre dans l'usage commun des objets possédant beauté, qualité, durabilité, adaptation parfaite à l'usage et bon marché.

Appareils chimiques : qualité excellente.

Produits chimiques : qualité supérieure, pureté parfaite.

Couleurs : qualité supérieure.

Pour les appareils d'éclairage, le rapport général dit que la France continue à l'emporter.

Observation analogue pour les appareils de chauffage.

Les toiles de damas françaises présentées à l'exposition sont d'un dessin et d'un travail exquis, d'une finesse et d'une égalité de texture admirables.

Balances de précision : d'une excellence hors ligne.

Instruments d'optique : parfaits et supérieurs en beauté d'exécution, etc., etc.

Un compte rendu publié après fait remarquer combien est "fausse l'idée assez répandue que l'excellence des produits français est limitée à ce qui est d'ornement. Rien de plus substantiel, au contraire et, souvent, de plus prosaïque que cette industrie qui touche à tout. Seulement chaque objet reçoit de la main de l'ouvrier la beauté qui lui est propre.

En 1886, dans l'Orient européen il s'agissait de choisir les coupoles cuirassées qui devaient servir

à la défense de la capitale (Bukharest). Il y eut des épreuves pratiques pour déterminer entre deux usines renommées, dont l'une française, laquelle fournirait les meilleures coupoles : les produits de l'usine française montrèrent une supériorité écrasante à chaque épreuve. De même en 1885, dans une autre capitale de la même région, à Belgrade, le canon français de Bange fut adopté, après de nombreuses et décisives épreuves, comme supérieur à ses concurrents. Ce sont là des témoignages incontestés en l'honneur de l'industrie métallurgique française.

XII

LES OUVRIERS.

Caractère et situation des ouvriers en France. — "A l'œuvre on connaît l'artisan." — Les résultats que je viens de citer en disent assez sur l'habileté, le savoir-faire, l'activité et l'intelligence des ouvriers. Il convient cependant de jeter un coup d'œil sur leur caractère et leur situation. Je trouve à ce sujet des données précieuses dans les rapports officiels adressés au gouvernement des États-Unis.

"A Marseille et dans le sud de la France, en général, l'ouvrier est patient, rangé, laborieux. Il

épargne chaque année quelque chose et du fruit de ses économies achète une maisonnette ou un bout de terrain. . . . Les ouvriers de cette région ont un caractère enjoué, une humeur gaie. Ils trouvent leur délassement dans des plaisirs simples et peu coûteux. . . . L'ivrognerie est un vice presque inconnu chez eux. Parmi les populations rurales l'usage des liqueurs alcooliques est fort rare."

"Au nord de la France et à l'est, les classes ouvrières ne se montrent pas moins laborieuses et pleines d'activité. Les hommes sont industrieux, tempérants, d'une probité à toute épreuve. De leur côté les femmes sont d'une économie proverbiale. Économie et épargne semblent du reste le mot d'ordre des ménages ouvriers. Ils y joignent cette qualité précieuse de ne rien faire pour la montre ou l'étalage: chez eux jamais la moindre extravagance dans la seule vue de paraître."

Remarques semblables pour l'ouest où, il est vrai, il y a moins de grands centres d'industrie, mais où le travail est en quelque sorte éparpillé.

Le rapport relatif à la région dont Bordeaux est la capitale n'est pas aussi favorable aux ouvriers de ce district que j'y trouve décrits comme "moins prévoyants et plus dépensiers qu'on ne l'est en général ailleurs en France. Cependant après leur mariage ils se rangent et mettent généralement quelque chose de côté dans les caisses d'épargne. Le grand défaut des artisans de cette ville est le

manque d'association et aussi leur indifférence pour l'emploi des machines-outils. Ils excellent dans les travaux qui demandent plus la main d'œuvre individuelle, comme la sculpture sur bois, l'ébénisterie, etc.". . .

Rapport d'ensemble. — Caractère et mœurs des ouvriers. — C'est peut-être là la seule exception dans la masse de renseignements recueillis sur ce sujet. Voici en effet comment un rapport d'ensemble résume les observations faites dans les divers districts :

"Les ouvriers en France ne sont point des saints ; ce ne sont pas non plus des messieurs aux mœurs ultra-élégantes. Je ne m'étonne donc guère de trouver chez eux des défauts communs à tous ceux qui font œuvre de leurs mains. Mais j'ai constaté, d'abord chez les travailleurs ordinaires une honnête simplicité de caractère et de goûts unie à beaucoup de bon sens ; ils ne sont pas grossiers et ils sont intelligents. Ensuite, chez les artisans et ceux qui sont occupés à des métiers plus relevés, on trouve surtout une intelligence vive et active et beaucoup d'initiative. D'autre part les mœurs en général sont fort bonnes. . . . Partout déjà s'est fait sentir l'influence bienfaisante de l'éducation qui vivifie jusqu'aux plus petits recoins du pays ; le niveau moral et intellectuel s'est élevé sensiblement. . . ."

Le salaire des ouvriers. — Un des premiers résultats des grands progrès faits par l'industrie en France a été d'élever les salaires. Dans quelques cas même l'artisan français gagne autant et même plus que l'ouvrier anglais, quoique celui-ci, en général, soit mieux rénuméré. Il est bien entendu que je ne veux pas faire la comparaison avec les salaires américains. En somme le gain du travailleur en France paraît raisonnable puisqu'il peut mettre quelque chose de côté sans pour cela vivre de privations. Seulement il faut noter que l'argent sonnant payé à l'ouvrier ne représente pas toujours tout son gain.

Rapports entre patron et ouvrier. — Pour le mieux comprendre, il faut savoir qu'en France les rapports entre patrons et ouvriers ne sont pas seulement d'argent payé et reçu, et rien de plus; il existe entre eux une sorte d'entente cordiale tacite composée de sentiments humains d'un côté, et d'une certaine indépendance à la fois familière et respectueuse, de l'autre. De ce principe sont nées nombre d'institutions diverses qui améliorent la situation de l'ouvrier.

Institutions diverses pour améliorer le sort des ouvriers. — Je prendrai un exemple. Dans le nord de la France, j'ai vu une fonderie importante occupant de nombreux ouvriers. Or, attenant à l'usine il y a une infirmerie, une pharmacie et des écoles, le tout spécialement pour les ouvriers et leurs

familles. Pour eux encore les propriétaires ont fondé une boulangerie, une boucherie et une épicerie où se trouvent presque à prix coûtant toutes les nécessités de la vie. En outre nombre d'habitations simples mais commodes, avec jardinet attenant, se louent à des prix vraiment modiques. Enfin le salaire même des ouvriers méritants s'augmente à l'époque du nouvel an d'une "gratification" proportionnée à leur position et à leur travail.

On m'a cité cent exemples de ce genre. Ici, ce sont des caisses de secours ; là il y a participation aux profits. Dans un autre endroit tous les ouvriers sont réunis comme une seule famille dans de vastes et grandioses constructions ressemblant à des palais.[1] En un mot, dans nombre de grands établissements industriels ou commerciaux, les directeurs s'occupent avec sollicitude du bien-être de leurs nombreux ouvriers et ouvrières, et cela sans bruit, sans apparat. Le public n'en sait rien ; et le bien ne s'en fait que plus efficacement.

Conseils des prud'hommes. — Je dois mentionner ici une institution spéciale qui contribue beaucoup à maintenir l'harmonie entre les patrons et les ouvriers, je veux dire les *conseils des prud'hommes*. On appelle ainsi des espèces de cours d'arbitrage composées d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers, devant lesquelles sont portées les

---

1. Notamment le *familistère* de Guise (Aisne) dont les journaux américains ont donné plusieurs fois la description.

contestations entre les maîtres et ceux qu'ils emploient. Ces contestations sont ordinairement réglées par un arrangement à l'amiable, et justice est faite sans qu'il faille recourir aux tribunaux.

Les ouvrières. — Comme partout ailleurs l'industrie en France confie beaucoup de travaux aux femmes. Les rapports officiels déjà cités s'expriment ainsi à ce sujet :

"Dans les filatures et les diverses manufactures, les ouvrières sont traitées avec beaucoup plus d'égards que dans les autres États européens. . . . Là où il y a des hommes et des femmes travaillant dans le même établissement c'est la règle invariable, qui n'est pas toujours suivie ailleurs, que les femmes aient le travail le moins pénible et le plus délicat. . . . Dans les travaux agricoles auxquels les femmes et les filles des cultivateurs prennent une part active, selon la coutume en Europe, on a soin en France que cette part soit la moins rude."

Occupations des femmes. — Partant de là pour donner son opinion sur le rôle de la femme au point de vue de ses occupations en général, l'auteur du rapport ajoute : "Il est peu d'états où les femmes ne trouvent à s'employer d'une manière honorable et utile. Naturellement on les trouve en grand nombre dans l'enseignement, dans la télégraphie, dans les bureaux et les magasins, etc. Mais plus qu'ailleurs on les voit occuper le poste de caissières, tenir les livres dans les boutiques et

même diriger les affaires de beaucoup de maisons. . . . Il est à remarquer que leur présence et leur contact exercent une influence heureuse et, dans bien des districts, contribuent visiblement à la prospérité et au crédit des établissements où elles sont employées. . . ."

XIII

LE COMMERCE.

Commerce intérieur et extérieur en général. — Le commerce a pour objet de livrer à la consommation, en lieu et en temps opportuns, les produits de l'agriculture et de l'industrie. Il est clair que la plus grande partie du commerce se fait à l'intérieur. Mais, dans l'état actuel de la civilisation, les rapports internationaux se sont grandement développés ainsi que les besoins : un pays ne se suffit plus à lui-même. Il lui faut certaines matières premières, certains produits manufacturés. Pour se les procurer, il devra les acheter aux autres pays en les payant soit en produits de son sol et de son industrie, soit en métaux précieux. C'est en cela que consiste le commerce d'importation et d'exportation.

En France comme ailleurs ce commerce s'est accrû prodigieusement depuis 50 ans. En 1835, il

n'était guère que de 500 millions de francs (100 millions de dollars) tout compris ; en 1884 il s'est élevé à près de 9 milliards (1800 millions de dollars) tant pour l'importation que pour l'exportation.

Importations. — La France étant surtout un pays agricole et manufacturier il lui faut, comme j'ai déjà dit, acheter à l'étranger une partie des matières nécessaires pour alimenter ses fabriques.

Voici ce qu'elle importe le plus :

1°. Des *fibres textiles*, d'abord le *coton* qu'elle tire presque entièrement des États-Unis, puis une certaine quantité de *soie* écrue, de la *laine*, du *lin*, du *chanvre* et le *jute ;*

2°. Des *denrées coloniales*, telles que le *café*, le *thé*, le *cacao*, les *épices*, du *tabac*, et certaines qualités de *sucre ;*

3°. Des *peaux* et *pelleteries ;*

4°. Des *métaux* et substances *minérales*, principalement le *cuivre*, le *plomb*, le *zinc* et l'*étain ;* aussi du *fer* et de l'*acier*, mais en quantités moins considérables comparativement ;

5°. De la *houille* et des *bois de construction ;*

6°. Des *substances alimentaires*, notamment des céréales dont une grande partie est fournie par les États-Unis. Cette dernière importation subit des fluctuations considérables, variant de 400 millions de francs à 50 millions par an ;

7°. Enfin divers *produits de l'agriculture*, principalement des *bestiaux*.

Dans la somme totale des importations il entre comparativement bien moins d'objets fabriqués que de matériaux bruts.

Exportations. — Par contre, ce sont les objets manufacturés qui figurent en première ligne à l'exportation, savoir :

1°. Les *tissus* de *soie* et de *laine* expédiés en quantités considérables (700 à 800 millions de francs) en Angleterre, aux pays circonvoisins et en Amérique ; les tissus de *coton* et de *lin*, et les *fils ;*

2°. Les *produits* des *industries* des *métaux*, parmi lesquels figurent les *machines*, les *outils*, les articles d'*orfèvrerie* et d'*horlogerie ;*

3°. Les *ouvrages* en *bois*, que prennent les pays circonvoisins ;

4°. Les *peaux ouvrées* ou *préparées* qui vont en Angleterre, en Espagne, en Turquie, etc. ;

5°. Le *sucre* indigène qui se consomme en Turquie, dans le Levant, etc. ;

6°. Les *produits chimiques ;*

7°. Les *articles* de *toilette*, *lingerie* et autres, exportés dans l'Amérique du Sud, aux États-Unis, en Angleterre, etc. ;

8°. Diverses industries comme le *papier*, la *poterie* et la *verrerie*.

La France exporte en outre en très grandes quantités les produits naturels suivants :

1°. Le *vin* et les productions congénères ;

2°. Des *fibres textiles ;*

3°. Des *substances alimentaires* parmi lesquelles on compte les *céréales*, le *fromage*, les *œufs*, les *légumes*, les *fruits*, etc. L'Angleterre est le marché principal pour tous ces produits.

4°. Enfin différents produits agricoles tels que des *chevaux*, des *bestiaux*, des *graines*, des *bois*, etc., etc.

Il est à remarquer que, par suite de la loi naturelle qui règle les échanges, le montant des exportations et celui des importations se balance plus ou moins, selon les années. Ainsi dans les douze dernières années les importations se sont élevées en moyenne de 4 milliards à 4 milliards ½ ; et les exportations ont atteint à peu près le même chiffre, bien que dans des années de crise à l'étranger elles accusent une certaine diminution en France.

Contrées avec lesquelles la France a le plus de commerce. — C'est avec l'Angleterre que la France fait le commerce le plus considérable et le plus profitable. Les importations d'Angleterre en France atteignent près de 750 millions. En revanche, les exportations de France en Angleterre varient de 1200 à 1300 millions. J'ai indiqué les principaux articles exportés.

Après l'Angleterre, c'est ce petit pays, la Belgique, qui entretient avec la France les relations commerciales les plus actives. Ensuite viennent : le *Zollverein*, ou Union douanière allemande, l'Ita-

lie et la Suisse. Avec ces pays, la France importe plus qu'elle n'exporte.

Il n'en est pas tout à fait de même pour les États-Unis. Ceux-ci reçoivent de la France, selon la prospérité des années, de 300 à 400 millions de marchandises, principalement des soieries, des lainages, des peaux préparées, des gants, des tissus de coton, des bois (pour meubles), des ouvrages en cuir, etc. Ils lui envoient, en échange, du coton, du suif ou saindoux, du tabac, des céréales (blé et maïs), du pétrole, des viandes salées, etc.

On peut compter encore comme faisant un commerce important avec la France, l'Espagne, la Turquie, la Russie, le Brésil et la République Argentine, l'Uruguay, l'Égypte et l'Algérie.

XIV

LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE.—PARIS.

Les villes, centres d'industrie et de commerce. — Le commerce et l'industrie se concentrent volontiers dans les grandes villes ou près d'elles. C'est principalement sous ce rapport que le monde connaît Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Lille, le Havre. Cependant, même à ce

point de vue, Paris est de beaucoup le centre le plus important.

Paris, centre industriel. — Par sa situation exceptionnelle et la convergence de tous les moyens de communication comme aussi par l'accumulation des capitaux, Paris offre aux grandes industries des facilités particulières. Aussi n'ai-je pas été surpris de voir dans la ville même et aux environs une multitude d'usines et de manufactures de toutes sortes. On y fabrique des machines de tout genre, des moteurs, des armes, des outils, des produits chimiques ; on y travaille les cuirs et le bois ; on y manufacture des tissus de coton et de lin, des châles, des gants, de l'orfèvrerie, des faïences fines, de la porcelaine, etc. En fait, le département de la Seine qui ne se compose pour ainsi dire que de Paris et ses faubourgs, fournit plus du quart des produits industriels de la France.

Paris, centre commercial. — La proportion est encore plus grande pour le commerce ; car Paris est, en outre, l'entrepôt des produits de nombreuses industries importantes nécessairement fixées à l'intérieur du pays. Cela étant, il est permis de croire que, comme on me l'a affirmé à l'époque de l'exposition centenaire de Philadelphie, la ville de Paris avait, dans une des années précédentes, fait à elle seule avec les États-Unis plus de commerce que n'en avait fait l'Allemagne entière.

Situation. — Aspect général. — Paris est situé sur la Seine et occupe une superficie de 78 kilo-

mètres carrés ou un peu plus de 33 milles carrés ; c'est l'espace compris dans l'enceinte fortifiée qui entoure la ville. La population est de 2 millions 240,000 habitants environ.

Inférieure à Londres en population, en grandeur et sans doute aussi en richesse, la capitale de la France est néanmoins, ce dit-on, la plus belle cité de l'Europe : peut-être est-ce peu dire.

Rien de plus imposant que Paris dans les grands traits d'ensemble : d'une part la Seine qui, coulant entre deux lignes de quais magnifiques, divise la ville en deux parties presque égales ; de l'autre les grands boulevards, larges et superbes voies bordées d'arbres, qui établissent une communication facile dans tous les sens. Comme points de repère, de tous côtés des places publiques, dont l'une, la Place de la Concorde est sans pareille au monde ; des jardins publics et de grands parcs ornés de statues, de colonnes et de belles pièces d'eau, notamment les jardins des Tuileries, les Champs-Élysées, le Jardin du Luxembourg, les parcs Monceaux et des Buttes-Chaumont, le Jardin des plantes et le Jardin d'acclimatation, qui sont en même temps des lieux d'étude et des promenades charmantes.

Monuments et édifices. — Rues, maisons. — Les détails ne sont pas moins magnifiques ; à chaque pas on rencontre des monuments qui sont des chefs-d'œuvre d'architecture : l'Église de Notre-Dame (la cathédrale), la Sainte-Chapelle, Saint-

Germain l'Auxerrois, la Madeleine, Saint-Sulpice, le Panthéon ; les palais du Louvre, du Luxembourg, des Tuileries (bien qu'en partie détruit), du Trocadéro, le Palais-Royal ; d'autres édifices grandioses comme le nouvel Hôtel de ville, l'Hôtel des Invalides, le Palais de justice, l'Arc de triomphe de l'Étoile, la Bourse, l'Opéra, les Halles centrales, le Palais de l'Industrie, etc.

Puis ce sont de larges avenues, nombre de belles rues bordées de brillantes boutiques ou magasins, des passages,[1] des galeries d'art, des musées de toute espèce, des marchés, des gares monumentales. Les maisons elles-mêmes, bâties avec beaucoup de goût d'une pierre blanche qui se sculpte facilement, offrent un aspect à la fois grandiose et riant sans blesser les yeux par trop d'éclat.

Impressions personnelles.—Je ne puis résister au désir de citer ici quelque chose des impressions personnelles d'un de mes compatriotes, personnage grave et des plus honorables, qui aimait à visiter Paris.

Après avoir mentionné les superbes points de vue qui émerveillent l'œil du voyageur arrêté, par exemple, sur la terrasse du Jardin des Tuileries ou sur quelqu'un des nombreux ponts qui traversent le fleuve, il ajoute :

“ Ma promenade favorite est le long des boule-

1. On appelle ainsi des galeries vitrées qui font ordinairement communiquer deux rues; il n'y passe que des piétons.

vards, lorsque la nuit commence, que les lumières s'allument et que tout Paris est dehors. Le labeur du jour est fini ; on n'a plus qu'à se reposer et à se divertir. On voit les Parisiens assis par centaines, par milliers sur les larges trottoirs, prenant leur café et parlant avec une vivacité et une animation qui surprend toujours ; c'est un spectacle des plus amusants. Des boulevards nous passons aux Champs-Élysées dont la grande avenue est splendidement illuminée. De chaque côté, des concerts en plein vent jettent aux échos d'alentour les accords d'une musique joyeuse. Pour moi, c'est une scène féerique, digne des récits des Mille et une nuits. Cependant tous les bancs sous les arbres sont occupés par nombre de personnes qui respirent avec délices l'air frais du soir. D'autres reviennent lentement d'une promenade au Bois de Boulogne. . . . Et notez bien que ce ne sont pas les riches seulement qui goûtent ces plaisirs ; toutes les classes de la société y prennent part, et c'est pour moi ce qui en augmente le charme. . ."

Les Parisiens. — La circulation à Paris. — "Un des traits les plus agréables de Paris, c'est l'air de gaîté enjouée que je remarque sur toutes les physionomies et l'air de confort qui règne partout ; tout le monde ici semble être plus ou moins à son aise, satisfait, content. On ne voit point ces contrastes pénibles de grande richesse et d'infime pauvreté, de splendeur dorée et de hideux haillons,

spectacle si commun à Londres. Jamais vous n'apercevrez ici de ces figures humaines à l'aspect repoussant, de ces visages sombres et moroses, presque terrifiants dans leur dégradation brutale."

"Un autre charme de la vie à Paris est qu'on n'y est pas trop pressé; il n'y a point là cette harassante hâte qui nous fait brûler le pavé sans aucune raison vraiment. Dans la grande ville, au milieu de la foule, vous pouvez prendre l'allure qui vous plaît; les passants ne vous bousculeront ni de droite ni de gauche. Rien pour troubler votre calme ou gâter le spectacle du mouvement animé, mais aisé aussi, qui vous entoure. . . ."

Il est vrai que, grâce à la forme compacte de la ville, la circulation se divise presque également entre les divers quartiers et leur donne une grande animation sans qu'il y ait encombrement.

Propreté de la ville. — Eaux. — Ce qui contribue encore à l'agrément et au bien-être de la ville, c'est la grande propreté qui y règne d'un bout à l'autre. Non seulement le système des égoûts y est complet, mais encore toutes les rues sont balayées chaque jour et les principales voies arrosées fréquemment dans la journée. Enfin des aqueducs amènent de sources lointaines des eaux saines et pures.

Paris, centre intellectuel et artistique. — Telle est en raccourci la ville au point de vue matériel. Mais Paris est plus qu'une ville agréable, ou indus-

trielle, ou commerciale ; c'est, avec cela, et surtout une ville de pensée, d'investigation, un foyer de lumière, d'inspirations et d'idées, d'études profondes et d'éducation ; c'est le séjour favori des auteurs les plus fameux, des grands artistes, des savants, des esprits les plus distingués dans tous les genres. Si l'on sait percer du regard cette surface brillante qui éblouit d'abord, on verra que nulle part l'homme n'exige plus de ses facultés intellectuelles ; il y a là un travail incessant, acharné, fiévreux et fécond. A côté de la foule qui s'amuse, combien de penseurs absorbés dans leur veillée studieuse ! de savants poursuivant sans relâche la solution de problèmes scientifiques ou humanitaires ! d'inventeurs ! d'historiens ! de poètes ! C'est par là que Paris est bien le cœur, l'œil, le cerveau, la lumière et la pensée de la France.

Je ne me serais jamais imaginé, si je ne l'avais vu, toutes les facilités que présente Paris à l'étudiant sérieux qui désire apprendre, et cela à peu de frais. Ces facilités exceptionnelles se retrouvent dans tous les départements des sciences humaines et à tous les degrés. Les établissements pour l'instruction sous toutes les formes sont sans nombre : écoles primaires modèles, d'abord, puis écoles d'art, écoles d'apprentissage et cours spéciaux pour les ouvriers et les artisans de toute profession. Où trouver tant d'avantages pour étudier les beaux

arts, la peinture, l'architecture, la musique elle-même? Et dans les sciences proprement dites, qui veut étudier n'a que l'embarras du choix pour les moyens : cours professés par les meilleurs maîtres, expériences pratiques de physique, laboratoires pour les jeunes chimistes, observatoires pour les apprentis astronomes, amphithéâtres de toute espèce pour les démonstrations dans toutes les sciences, un jardin des plantes sans pareil pour le botaniste, un jardin zoologique, etc., etc. Les hommes instruits eux-mêmes y trouvent le plus haut enseignement sous toutes les formes.[1]

Bibliothèques. — Et ces bibliothèques nombreuses, la bibliothèque Nationale, la plus grande qui existe, la bibliothèque de Sainte-Geneviève, la bibliothèque Mazarine, etc., ouvertes à tous tout le jour, quelques-unes même le soir. Il y a, à Paris, 19 bibliothèques générales, sans compter les nombreuses bibliothèques populaires qui ont été fondées dans ces derniers temps, bibliothèques dont le caractère distinctif est de prêter gratuitement au dehors, aux habitants du quartier, toutes sortes de bons livres, et même de la musique!

Attractions spéciales. — "Paris, capitale d'une grande nation, centre de sa vie intellectuelle, littéraire, artistique, rendez-vous universel des esprits les plus distingués offre un attrait particulier, je devrais dire exerce une fascination irrésistible sur

---

1. Voir p. 127.

les étrangers qui se plaisent à ce que les relations sociales ont de plus élevé et de plus délicat. Où cause-t-on vraiment ailleurs qu'à Paris et à Londres? Ses salons sont les plus brillants du monde . . ." Je comprends les regrets de madame de Staël exilée : le ruisseau de la rue du Bac, selon son expression pittoresque, avait pour elle plus de charmes que tous les torrents de la Suisse. Je comprends aussi cette affirmation d'un de nos auteurs les plus populaires : "Il nous faut lire ici, dit-il, pour nous civiliser : il suffisait, pour cela, au citoyen d'Athènes autrefois, et jusqu'à un certain point il suffit au citoyen de Paris de regarder autour de lui, de converser et d'écouter."

Paris, ville féconde pour le bien. — Pour le plus grand nombre, Paris est donc l'Athènes moderne. Il est cependant des personnes, fort bien intentionnées d'ailleurs, qui crient anathème sur la grande ville; c'est qu'elles sont imparfaitement informées. Partout où il y a de grandes agglomérations d'hommes, le mal existe; et il est avéré que telle ou telle autre capitale cache sous une apparence à peine plus "respectable" une corruption plus profonde et plus effrénée. Mais le seul fait qu'il me faut considérer ici est que, pour le bien, Paris n'est pas moins actif ni moins puissant que pour le reste. Écoutez les catholiques, ils vous diront les vertus simples et sublimes qui se pratiquent dans tous les rangs de la société. Que d'œuvres saintes de tout

genre! œuvres de bienfaisance, de charité; œuvres de piété, de prières, de dévouement; œuvres de missions au-dedans et au-dehors; toutes se multipliant, agissant nuit et jour, sauvant les âmes et les corps. . . . La ville sainte elle-même est moins riche en vertus et moins féconde pour le bien. C'est là un des côtés multiples de Paris, le moins connu sans doute, mais non le moins curieux.

XV

LES PRINCIPALES VILLES (SUITE).

Lyon. — La seconde ville du pays est sans contredit Lyon, fondée par les Romains du temps d'Auguste. La cité propre occupe une position magnifique au confluent du Rhône et de la Saône. Longtemps resserrée entre les quais, fort beaux d'ailleurs, qui bordent ces deux fleuves, elle s'est étendue dans ces derniers temps sur les collines avoisinantes. On retrouve dans la partie ancienne la physionomie des vieilles villes d'Europe, rues un peu étroites, entremêlées d'édifices remarquables. Les nouveaux quartiers sur la rive gauche du Rhône sont agréables et bien bâtis. La ville renferme plusieurs monuments remarquables.

Lyon est le centre de la production et du tissage

de la soie en France. Cette industrie, du reste, occupe une grande partie de la population des départements environnants. En outre, grâce à sa situation, cette ville est le plus grand marché européen pour la soie, et aussi le principal entrepôt du commerce de la France avec la Suisse et le Piémont. Enfin d'autres industries y prospèrent, entre autres la fabrication des machines, des fonderies de cuivre et la quincaillerie.

La population de Lyon est riche, intelligente et d'humeur assez indépendante. On n'y suit point servilement les idées imposées ailleurs par l'ascendant de la capitale.

Marseille. — Les embouchures du Rhône sont ensablées. A l'ouest la côte est basse et marécageuse; mais à l'est elle est découpée avec des arêtes vives, et l'eau y est profonde. C'est autour d'une de ces découpures que s'est développée la ville de Marseille, le grand port français de la Méditerranée. Marseille fut fondée 600 ans avant l'ère chrétienne par une colonie grecque de Phocée. A travers les âges les Marseillais ont conservé des traces visibles de cette origine; ils sont gais, portés à l'exagération de langage, mais spirituels et très actifs. Marseille fut longtemps une petite république florissante. C'est maintenant la ville la plus commerçante des bords de la Méditerranée.

Marseille monopolise en effet presque tout le commerce de la France avec les riches contrées que

baigne cette grande mer intérieure, l'Italie, la Turquie, l'Asie mineure, l'Égypte, l'Algérie, en un mot tout l'Orient. Dans ces dernières années, par la création du canal de Suez, elle s'est trouvée sur la ligne de communication directe des Indes et de toute l'Asie avec l'Angleterre ; aussi depuis s'est-elle développée prodigieusement : on a créé une ville nouvelle aux rues spacieuses avec des ports nouveaux comprenant d'immenses bassins. Quant à la vieille ville, qui laissait à désirer à cause de la malpropreté de ses rues antiques et étroites, elle se transforme et s'assainit graduellement.

Marseille alimente en outre des industries importantes telles que des raffineries de sucre, des fabriques de savon et de produits chimiques. Non loin on trouve de grands chantiers de construction.

Bordeaux. — Après vient Bordeaux, ville non moins connue que les précédentes. Elle est bâtie sur la rive gauche de la Garonne, à 120 kilomètres de son embouchure. Les eaux de la Garonne forment, à cet endroit, un fleuve large et profond, bordé de quais superbes. Naturellement le commerce principal de Bordeaux est le vin. Il s'y joint aussi celui de conserves alimentaires renommées, et les produits d'industries importantes, comme la porcelaine, la verrerie, le papier, le sucre, les cuirs, et les constructions maritimes. Une ligne de bateaux à vapeur relie Bordeaux avec New-York.

Toulouse. — Il faut placer ici Toulouse aussi

située sur la Garonne, mais beaucoup plus haut, non loin des Pyrénées, au milieu d'un pays fertile. Cette ville considérable n'a guère qu'un commerce intérieur, portant principalement sur les fers des Pyrénées et le travail des métaux. C'est surtout une ville lettrée ; ses écoles et ses sociétés savantes sont nombreuses et renommées ; elle est le siége de l'*Académie des Jeux floraux*, fondée pour perpétuer la langue et la poésie des anciens troubadours.

Nantes. — En remontant vers le nord nous arrivons à Nantes, le port de la Loire. C'est une ville d'industrie et de commerce : elle construit des navires, raffine le sucre, fait des conserves alimentaires. Ses principales relations maritimes sont avec l'Angleterre, les Antilles, la mer du Nord, l'Espagne et le Portugal.

Le Havre. — A l'embouchure de la Seine se trouve le Havre, le rival, sur la côte nord-ouest, de Marseille et même de Liverpool[1] : c'est en vérité le port de Paris et l'entrepôt principal du commerce maritime avec les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne. La ville est toute coupée de grands bassins toujours remplis de navires ; elle possède aussi de grandes usines travaillant la plupart pour la marine.

Les environs du Havre donnent une assez bonne idée de cette belle et riche province de Normandie

---

1. Voir la notice dans *Harper's Magazine*, décembre, 1882.

dont il est la porte : une promenade en voiture du Havre à Harfleur met sous les yeux du visiteur "l'un des plus jolis paysages que l'on puisse voir sur ce globe." Cette expression que j'ai vue dans une revue américaine est parfaitement juste.

Rouen. — En remontant la Seine nous trouvons Rouen, l'ancienne capitale du duché de Normandie, d'où Guillaume le conquérant s'élança à la conquête de l'Angleterre. L'industrie rouennaise est très active. Elle consiste surtout en tissus de coton, connus dans le monde entier.

Lille. — La ville la plus florissante du nord est Lille en Flandre. C'était autrefois une ville de guerre ; mais, comme pour beaucoup d'autres cités (Calais, notamment, et Amiens) les fortifications primitives ont été démolies pour faire place à l'industrie. Lille forme, après le groupe de Paris, le centre le plus important de la grande industrie en France : au premier rang l'industrie linière, fils et toiles, puis celle du coton et de la laine ; puis la fabrication du sucre et des machines en tout genre, etc.

Telles sont les villes les plus importantes de France, celles dont la population dépasse cent mille âmes. Il y en a d'autres dont les noms sont bien connus. Je citerai seulement Orléans, qui revit aux bords du Mississipi sous le nom de la Nouvelle-Orléans.

XVI

LES COMMERÇANTS. — LA BOURGEOISIE.

Qualités des commerçants. — Je trouve chez les commerçants français à louer et à reprendre. A louer, d'abord : ils sont en général instruits et intelligents, d'un esprit vif et ouvert, actifs, très industrieux et économes. Ils ne manquent pas non plus de persévérance : au milieu de toutes les secousses qu'a subies le pays à la suite de maint désastre politique, le commerce a toujours été le premier à se relever et à réparer ses ruines.

Une autre qualité beaucoup plus rare qu'on ne pense, c'est les manières engageantes et polies que montrent les marchands ; ils savent tenir un juste milieu entre un laconisme brusque et rude, et une obséquieuse servilité : toutes les transactions se font donc d'une manière agréable. Il y a peut-être un peu de temps perdu ; mais l'ensemble y gagne. Ailleurs j'achète par besoin, par nécessité ; en France, on s'empresse de me mettre sous les yeux ce qui peut m'être utile ou me plaire ; on est tout attention, discrètement toutefois, pour le client.

Leurs défauts. — Des divers reproches qu'on leur fait, quelques-uns sont fondés, au moins par

comparaison. Il est certain, par exemple, qu'ils sont trop formalistes et méticuleux en bien des cas. Leur correspondance est quelque peu prolixe. Ils manquent aussi d'ambition. Beaucoup n'aspirent qu'à acquérir une honnête aisance, bien modeste souvent. Sont-ils arrivés au but qu'ils se proposent? ils se retirent des affaires et vont jouir du repos lorsque nous, Américains, nous croirions à peine avoir commencé. Hardis dans leurs jugements, ils se montrent trop souvent craintifs dans leurs actes. Ce n'est pas qu'ils manquent d'esprit d'entreprise, ils manquent plutôt d'audace.

J'en faisais la remarque un jour à un négociant qui s'est fait une place honorable dans une grande ville des États-Unis: "Cela est vrai en un sens, dit-il; mais il y a plusieurs raisons qui expliquent ou justifient en partie ces dispositions. D'abord en France les lois sont fort rigides en ce qui concerne les transactions commerciales: beaucoup de choses permises ailleurs ne se font point en ce pays. Ensuite, de leur nature, les marchands sont beaucoup moins âpres au gain et à la lutte; ils ont je ne sais quels scrupules d'humanité et de loyauté qui ne leur permettent point de se pousser aux dépens des autres par tous les moyens fastes et néfastes. Enfin ils prétendent que, dans cette concurrence acharnée qui est le mot d'ordre moderne, la supériorité de la plupart de leurs produits est, en fin de compte, un puissant facteur en leur faveur. Les faits leur donnent quelquefois raison...."

Je puis ajouter que, l'expérience les instruisant chaque jour, en dépit de leurs défauts ils apprennent à lutter et à s'aventurer plus qu'ils ne faisaient autrefois. L'avenir jugera.

La bourgeoisie. — Les commerçants et les marchands constituent, avec ceux qui exercent les professions dites libérales ou appartiennent à une administration quelconque, ce qu'on est convenu d'appeler la bourgeoisie. Ce nom ne désigne plus, comme autrefois, une classe à part, intermédiaire entre le peuple et la noblesse : en France comme en Amérique, c'est la différence d'occupation qui fait la différence de nom, rien de plus. Qu'un artisan devienne un peu plus indépendant ou patron lui-même, ou travaille à son compte, alors c'est un bourgeois et ses fils sont des bourgeois.

La bourgeoisie et le peuple. — En définitive donc la bourgeoisie est du peuple ; elle se recrute parmi le peuple et fait partie du peuple. Elle forme, avec les hommes des champs et les artisans un tout homogène qui est la nation française.

A un certain point de vue il me semble que c'est la bourgeoisie ainsi entendue qui représente le mieux, aux yeux de l'étranger, cette nation française ; dans un sens elle en est la partie la plus éclairée. . . . Je vois en cela une ressemblance de plus avec notre Amérique, et une ressemblance honorable : chez l'une et chez l'autre nation les hommes les plus distingués et les plus en vue ap-

partiennent à la bourgeoisie pure ; les plus hauts fonctionnaires à l'intérieur et dans les colonies, les gouverneurs-généraux, les députés, les sénateurs sont à peu près tous des bourgeois, les ministres sont des bourgeois, les illustrations du commerce et de l'industrie, les célébrités du barreau, de la science et des arts sont des bourgeois ; le Président enfin est un bourgeois.

XVII

LA NOBLESSE.

Grandeur de la noblesse d'autrefois. — En disant que la nation française se compose des agriculteurs, des ouvriers et de la bourgeoisie, j'ai à dessein omis la noblesse : c'est que cette classe, qui autrefois occupait la première place dans le pays, compte à peine dans la société actuelle.

Je le regrette : l'histoire est pleine des belles actions et des hauts faits de la chevalerie française. Cette tradition héroïque commence par le preux Roland, le neveu de Charlemagne et, par une chaîne non interrompue, se continue plus tard en Godefroy de Bouillon, le libérateur de Jérusalem, les Croisés, Saint-Louis, Du Guesclin ; elle brille de son plus vif éclat dans Bayard, l'idéal des héros, le

chevalier "sans peur et sans reproche.". . . En Amérique, enfin, nous avons vu le marquis de Lafayette et le comte de Rochambeau frapper des coups décisifs en faveur de notre liberté. Sans aucun doute la noblesse française fut autrefois l'honneur, la vaillance même : elle avait sa raison d'être. Comment se fait-il que de cette vaillance et de tout cet honneur il reste à peine une ombre, un nom, un titre vain ?

Causes de sa décadence. — La révolution de 1789 en emportant ses privilèges et en l'envoyant en exil, lui avait ôté la meilleure partie de son influence. Depuis, le peu qui en restait s'est trouvé sapé dans ses fondements par la loi qui, abolissant le droit d'aînesse, prescrit la division des héritages. Malgré tous les efforts les patrimoines se trouvent partagés et les richesses, source de pouvoir, disséminées. Bien que les titres se transmettent, les familles nobles s'éteignent fatalement peu à peu : aucune création nouvelle ne les vient renouveler comme en Angleterre.

En France on s'en soucie médiocrement. L'aristocratie a fait ou a pu faire œuvre utile en son temps. Mais à présent, dans notre siècle si positif, à quoi peuvent servir, demande-t-on, les ducs, les marquis et les barons ? S'ils prétendent rétablir leurs anciennes prérogatives, ils gênent la marche du progrès, ils sont un obstacle. S'ils suivent le mouvement, ils se perdent dans la foule. Ainsi raisonne-t-on tacitement.

Griefs du peuple contre la noblesse. — Il y a plus ; le peuple français a de grands griefs contre l'ancienne noblesse, et ces griefs sont de source trop récente et trop bien enregistrés dans les pages implacables de l'histoire pour qu'il puisse les oublier aisément.

D'abord cette Révolution de 1789 qui fit couler tant de sang fut en grande partie amenée par la corruption dégradante de la noblesse d'alors. Non seulement elle était frivole, sceptique, irréligieuse, mais elle était perdue de vices et, avec tout cela, tyrannique tant qu'elle pouvait. Le peuple dans sa colère la balaya de la surface du pays.

Ces souvenirs se seraient peut-être effacés avec le temps ; mais les nobles exilés firent la guerre la plus acharnée à la mère-patrie : ils mirent à la combattre plus de haine que les ennemis du dehors armés contre elle. Et quand, vingt ans après, ils rentrèrent enfin, ce fut à la suite des baïonnettes étrangères qu'ils avaient aidées de leur mieux.

Et depuis ?... Depuis, comme classe, les gentilshommes ne parurent pas avoir beaucoup appris par cette terrible expérience. Sans doute quelques-uns ont senti le danger d'une vie oisive et se sont créés une occupation honorable. Les rangs de l'armée se sont ouverts à d'autres. Malheureusement nombre de "fils de famille" ont tenu à honneur de ne rien faire et se sont livrés pour la plupart à la dissipation ou se sont tenus à l'écart dans leurs terres.

Enfin de nos jours, depuis que la démocratie a transformé le pays, beaucoup d'entre eux se sont remis en campagne, faisant naturellement cause commune avec la monarchie bannie. Il leur faut un roi, le *Roy*, à tout prix, avec une cour brillante, centre de plaisirs, d'émoluments pour les courtisans, et . . . de corruption.

Je suis Américain et je suis d'accord avec le peuple qui désapprouve fort ces sentiments. Cependant, pour être équitable j'ajouterai l'opinion exprimée par des gens réfléchis: Les grandes traditions d'autrefois ne sont pas entièrement effacées. . . . Et puis, disent-ils, une aristocratie est nécessaire à un grand pays. Elle symbolise tout ce qu'il y a de noble, de fier, de délicat et de généreux dans le caractère de l'homme. Elle est une force de la conscience, car *Noblesse oblige*. En elle s'incarnent les hautes idées, le dévouement qui ne calcule pas, le mépris des petitesses et des mesquineries de la vie, la grandeur d'âme, en un mot, et aussi, ajouterai-je, cette élégance de manières si prisée partout en France.

DEUXIÈME PARTIE

I

L'INSTRUCTION PRIMAIRE. — EDUCATION PHYSIQUE.

L'instruction, source de la grandeur d'un peuple. — Bien moins qu'autrefois l'on mesure la grandeur d'un peuple à ses exploits guerriers. De nos jours, dans l'estime des gens sages, l'instruction et l'éducation avec leurs fruits viennent en première ligne.

Sous ce rapport la France est un sujet d'étude des plus intéressants. Il y a quelque 20 ou 25 ans, l'instruction n'y était ni meilleure ni beaucoup pire que chez la plupart des autres nations de l'Europe: l'empire avait bien d'autres soucis! Depuis.... Mais il vaut mieux laisser la parole aux faits.

Une rencontre au bord d'un canal. — Un instituteur et ses élèves. — Il y a deux ou trois ans j'étais en visite chez un ami à la campagne, non loin d'Orléans. Une après-midi, — c'était le

printemps, — en me promenant sur la berge du canal, j'aperçus une bande de 12 à 15 garçons, les uns assis, d'autres debout, groupés autour d'un homme jeune encore, qu'ils paraissaient écouter attentivement. Je m'approchai. C'était l'instituteur du village qui expliquait à ses élèves les plus avancés le mécanisme des écluses. Après l'avoir prié de ne pas s'interrompre, je me mis sans façon au nombre des auditeurs. La leçon continua. Les petits villageois étaient tout oreilles. De temps à autre ils faisaient au maître des questions qui prouvaient qu'ils comprenaient fort bien le sujet et s'y intéressaient vivement. J'étais moi-même intéressé ; et, en une demi-heure, j'appris une foule de choses que j'ignorais sur l'admirable système de canaux qui sillonne la France en tous sens.

Les promenades scolaires. — " Est-ce ainsi, dis-je à l'instituteur la leçon finie, que vous employez vos jours de congé ? "

— " Pas précisément, dit-il ; c'est une de ces promenades scolaires que, conformément au programme prescrit à toutes les écoles, nous devons faire chaque semaine. Ainsi jeudi prochain nous irons dans la forêt étudier les différentes essences d'arbres."

Je m'invitai moi-même à cette promenade et, en même temps, j'annonçai ma visite à l'école pour le lendemain.

Une visite à l'école. — Occupations des écoliers. — Il était un peu tard quand je me rendis à

la maison d'école. Je m'attendais à voir les écoliers assis sur leurs bancs devant leurs pupitres, lisant, ou écrivant en silence, ou se débattant avec leurs problèmes d'arithmétique : l'école était vide ! . . . Je croyais toute la nichée envolée. Mais, en regardant mieux, j'aperçus tout le personnel, écoliers et maître, dehors sur le préau. Un menuisier et son aide y avaient installé un établi volant, avaient apporté leurs outils et des planches, et . . . . . ils travaillaient ? Point ! Ils montraient aux enfants à travailler ; ils leur enseignaient par l'exemple et la pratique l'usage des outils.

Étude et usage des outils. — Le maître m'expliqua qu'à certaines heures de l'après-midi, tous les jours ou à des jours désignés, dans toutes les écoles de France on apprend aux enfants à se servir des outils de différents métiers, principalement ceux que l'on emploie pour travailler le bois et le fer. "De même, ajouta-t-il, si vous voulez revenir demain à cette heure, vous verrez mes élèves occupés à des exercices gymnastiques et militaires."

Exercices gymnastiques.—Le lendemain j'étais au rendez-vous à l'heure dite. Ce fut avec plaisir que je vis tous ces bambins de village, dans leurs habits simples mais propres, faire fort bien, ma foi, les exercices callisthéniques souvent réservés chez nous aux enfants des classes privilégiées. Les élèves plus âgés se livraient aux exercices gymnas-

tiques proprement dits avec la barre, les anneaux, le trapèze, l'échelle, etc., ou luttaient au saut et à la course. Tout cela était dirigé par l'instituteur qui se montrait lui-même gymnaste fort habile. Je lui en fis compliment. "Oh ! dit-il, nous apprenons cela à l'école normale."

Exercices militaires.—Bientôt après, à un mot de commandement le préau comme par magie change d'aspect : les exercices militaires allaient commencer. Les écoliers se forment en rangs par sections. Bientôt je les vois évoluer, manœuvrer selon la capacité de leur âge, la plus jeune division faisant des exercices de marche au pas et d'alignement. La division moyenne avait commencé l'école du soldat proprement dite, mais sans armes encore. Enfin les plus avancés continuaient les exercices du même genre et avaient en main le fusil dont ils apprenaient le mécanisme et le maniement. Le maître me dit que ces exercices se faisaient ordinairement trois fois par semaine sous la direction d'un ancien soldat.

— "Voilà, lui dis-je, un singulier enseignement ! Se promener tantôt au bord du canal, tantôt sous les ombrages de la forêt ! Ici même, à l'école, au lieu de pâlir sur des livres, vos écoliers manient la scie, le rabot, et jusqu'au fusil et font de la gymnastique ! Où trouvez-vous le temps de leur apprendre à lire et à écrire ? Et à quoi ces exercices peuvent-ils servir ?"

Éducation physique. — Son but.— Son utilité. —" Ce que vous avez vu, me répondit-il, fait partie de l'*éducation physique.* Suivant les principes des meilleurs éducateurs modernes, nous la mettons en première ligne, en tête de nos programmes. Nous voulons surtout fortifier le corps, affermir le tempérament des enfants et les placer dans les conditions hygiéniques les plus propices à leur développement général. Ils prennent ainsi, en outre, des habitudes de bonne tenue, de souplesse, d'agilité, et aussi d'attention et de discipline, au grand profit de leurs autres études. Car les exercices et le travail manuel viennent rompre la monotonie de ces études et les diversifient heureusement ; nos écoliers font mieux en classe, mieux, plus vite et plus intelligemment."

Objet des travaux manuels. — "D'autre part, avec le travail manuel les écoliers acquièrent sur une foule de choses des notions pratiques et exactes, et une connaissance technique des plus utiles. Et puis, point important, nous ne prétendons pas faire de nos garçons et de nos filles des messieurs et des dames dédaignant l'ouvrage des mains. Nous en voulons faire de braves artisans, de bons agriculteurs et des femmes de ménage."

Importance nationale de l'éducation physique. — Ainsi parla mon maître d'école, le programme des écoles publiques à la main. Ces idées et cette pratique, qui m'avaient surpris d'abord, ne

me semblèrent pas trop dépourvues de bon sens. Plus tard j'examinai ailleurs, j'interrogeai. J'aperçus alors un autre résultat qui avait peut-être échappé à l'observation de mon instituteur; c'est que ces exercices poursuivis systématiquement et universellement sont d'une importance capitale au point de vue national. Il s'opère dans toute la nation une vraie transformation, une espèce de régénération physique. Moi-même je trouvai dans l'allure et le maintien des jeunes gens je ne sais quoi de plus ferme et de plus résolu; les nouvelles générations prennent évidemment à l'école des habitudes de décision et de vigueur: leur caractère se trempe. Plus d'une fois je me surpris à me dire: "Ces enfants seront des hommes."

II

L'INSTRUCTION PRIMAIRE (SUITE). — LES ÉCOLES EN GÉNÉRAL.

Des écoles en général. — Les écoles maternelles. — Avant d'aller plus loin, il est à propos de dire quelques mots des écoles en général.

Dans beaucoup de pays où l'éducation est très avancée, il y a tout bonnement l'école primaire. En France, l'État et la commune, concourant ensem-

ble au même but, vont plus loin et s'occupent de l'enfance, souvent négligée ailleurs et laissée à elle-même. En conséquence, avant l'école primaire il y a les *écoles maternelles.* On y recueille les enfants au-dessous de l'âge scolaire. Ce doux nom d'écoles maternelles est d'heureux présage : les tout jeunes enfants y retrouvent en effet les tendres soins de la mère avec l'éducation appropriée à leur âge. Ce ne sont point des kindergarten avec leur système un peu rigide et compliqué. On a pris à ces kindergarten leurs éléments substantiels et pratiques ; on y ajouté une organisation plus simple, plus humaine et peut-être plus conforme à l'idée originale. Aussi ces écoles maternelles sont-elles établies presque partout et sont devenues très populaires.[1]

Une revue allemande résume en ces termes, après une enquête minutieuse, les résultats acquis dans ces écoles : "l'habitude d'un maintien poli et décent, d'une obéissance ponctuelle ; l'éducation des sens, qu'on ne saurait trop priser ; et enfin cet élément si considérable d'une éducation vraiment nationale, savoir, la connaissance de l'esprit de la langue maternelle et son usage correct et sûr."

1. En 1884, le nombre d'enfants fréquentant les écoles maternelles s'élevait à plus de 500,000. L'institution analogue des kindergarten en Amérique réunissait de 8 à 9000 enfants seulement. V. *Report of the Commissioner of Education.*

Les classes enfantines. — Dans certains cas, à défaut de l'école maternelle, la commune crée ce qu'on appelle des *classes enfantines,* ordinairement adjointes à l'école primaire et confiées à des institutrices. A ces classes sont admis les enfants de 5 à 7 ans.

Les écoles maternelles publiques, avec les classes enfantines, sont les auxiliaires et la préparation de l'école fondamentale, l'*école primaire* publique.

L'école primaire publique. — L'école primaire est partout : la ville en est pourvue abondamment ; chaque village en possède au moins une ; et, enfin, il n'est pas de hameau tant soit peu éloigné du centre qui n'ait aussi la sienne.

Là où il n'y a qu'une école primaire, elle reçoit nécessairement les garçons et les filles, et alors on l'appelle école *mixte.* La population de la localité dépasse-t-elle 500 âmes, il y a deux écoles distinctes, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Le nombre des écoles augmente ainsi en proportion de la population. Il y a loin de là à l'école unique que l'on voit, en certains pays, plantée dans un champ isolé à distance considérable des maisons éparpillées autour.

L'instruction publique est gratuite et obligatoire. — L'instruction publique en France est absolument *gratuite.* Elle est, de plus, *obligatoire* pour tous les enfants de 6 à 13 ans.

En vertu de l'obligation imposée par la loi, tout

enfant en âge d'aller à l'école est inscrit d'office sur un registre et il est tenu, en principe, de suivre les cours publics. Je dis en principe ; car les parents, qui sont responsables, ont toute liberté d'envoyer leurs enfants à d'autres écoles tenues par des maîtres pourvus d'un diplôme ou brevet de capacité. En général ces écoles particulières existent sous les auspices de congrégations religieuses qui font leur spécialité de l'enseignement soit pour les garçons soit pour les filles. Ces écoles ont un nombre considérable d'élèves et, en bien des endroits, rivalisent avec les établissements purement civils.

Inspection des écoles. — Toutes les écoles, institutions privées aussi bien qu'écoles publiques, sont soumises à une inspection rigide et fréquente de la part des autorités scolastiques. Ce souci de voir que tout Français soit instruit va si loin que les inspecteurs ont pour devoir de s'assurer que les enfants élevés dans la famille par un précepteur ou une gouvernante ne demeurent point dans l'ignorance.

L'instruction est universelle. — L'instruction primaire ou publique est donc véritablement universelle en France. Il est difficile d'imaginer comment un seul enfant en âge d'apprendre puisse échapper aux bienfaits de l'instruction. Et c'est justement ce dont se vante le gouvernement de la République que, dans les générations nouvelles, tous, tous sans exception, sont instruits.

III

L'INSTRUCTION PRIMAIRE (SUITE). — L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE.

Éducation intellectuelle. — Études essentielles. — Cette instruction qui est, après tout, sinon le principal objet, du moins l'objet direct de l'école, comprend d'abord tout naturellement les études essentielles, savoir : *lire*, *écrire*, *compter* et *bien parler la langue maternelle*. Et ici, j'ai une remarque à faire.

La tâche de l'écolier français me paraît moins difficile que celle de l'écolier anglais, par exemple, ou américain. Pour lui l'étude de la langue, en elle-même probablement, et peut-être aussi dans la méthode, est plus facile et plus claire. J'en juge ainsi par comparaison. Il est certain que les enfants en général apprennent plus vite à lire que chez nous : des livres de classe destinés aux enfants de 7 à 9 ans en France ont à peine leur pendant dans les ouvrages mis entre les mains des écoliers de 12 ans à . . . . Boston. Ce n'est point du tout affaire d'intelligence supérieure ; c'est simplement que là il n'est pas besoin de passer par cette production extraordinaire, le *spelling-book*, et que l'on apprend

les mots avec les choses. D'autre part cette clarté et cette facilité se prouvent par la correction avec laquelle en général les Français parlent leur langue[1]... Mais que ce soit facilité intrinsèque ou pour toute autre raison, je souscris volontiers au jugement porté par un savant allemand chargé d'une mission en France: "Dans l'étude de leur langue, dit-il en son rapport, les Français nous donnent, à nous aussi bien qu'à tous les autres pays, un modèle admirable. C'est seulement en suivant leur exemple que nous pourrons arriver à la connaissance parfaite de notre idiome maternel."

Il faut convenir aussi que, grâce à la simplicité du système métrique, l'arithmétique est débarrassée de difficultés considérables.

Autres études. — Le programme des études primaires comprend en outre, comme partie intégrante, l'*histoire*, principalement l'histoire nationale, et la *géographie*, pour l'enseignement de laquelle on suit à peu près le même système qu'aux États-Unis. On y ajoute encore *a*) l'*instruction civique*, c'est-à-dire des notions simples et claires sur les devoirs et les droits des citoyens, et les principes de l'*économie politique* et du *gouvernement; b*) le *dessin; c*) les *éléments* usuels des *sciences physiques* et *naturelles*, et des notions de *géométrie; d*) le *chant; e*) enfin les principes d'*agriculture* et d'*horticulture.*

---

1. Voir p. 110.

Le programme n'est pas trop chargé.—Ce programme n'est pas si chargé qu'il en a l'air. En premier lieu l'étude facile de la langue laisse plus de temps pour les autres études et celles-ci, à leur tour, servent de bien des manières à étendre et compléter la connaissance exacte de la langue. Ensuite, l'enseignement est habilement varié de manière à mêler agréablement les occupations plus actives aux matières plus sèches ou moins intéressantes. L'esprit de l'enfant est ainsi moins fatigué et perd peu son ressort.

Qualité plutôt que quantité.—Ce que j'ai trouvé le plus à approuver, c'est les précautions prises pour ne point "bourrer les jeunes intelligences de connaissances indigestes." Le programme qui guide tous les maîtres délimite soigneusement les points essentiels des études et donne comme idéal non d'enseigner beaucoup, mais de "bien enseigner dans chacun des sujets choisis ce qu'il n'est pas permis d'ignorer."

IV

L'INSTRUCTION PRIMAIRE (SUITE). — L'ÉDUCATION MORALE. — ÉDUCATION DES FILLES.

Objet de l'éducation morale. — La morale chrétienne. — Le corps et l'intelligence ne font pas tout l'homme: l'école en France s'occupe aussi de l'âme de l'enfant; c'est l'objet de l'éducation *morale.*

L'enseignement de la morale proprement dite fait partie essentielle de l'instruction dans les écoles primaires; on lui consacre un certain nombre d'heures par semaine. Il va sans dire que cette morale est la morale *chrétienne,* mais sans référence à une forme particulière de culte.

Méthode d'enseignement de la morale. — J'ai assisté à ces leçons. Elles se font sous forme d'entretiens familiers, variés par des lectures accompagnées d'explications. Chaque fois j'en suis sorti édifié, à la lettre; car, d'ordinaire, on n'y traite pas de la morale comme d'une science abstraite, mais comme "l'art d'éclairer la conscience et d'incliner la volonté libre vers le bien." Le programme lui-même est intéressant à parcourir. En voici quelques extraits :

Extraits du programme de l'enseignement de la morale. —"1. L'enfant dans la *famille.* Devoirs envers les parents: obéissance, respect, amour, reconnaissance....

2. Devoirs envers la *société:* justice et charité; respect de la vie et de la liberté humaine, respect de la parole donnée; probité, équité, tolérance. — Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.... A ce chapitre se rattachent les devoirs envers *soi-même:* le *corps,* propreté, sobriété et tempérance; les biens *extérieurs,* économie (conseils de Franklin); l'*âme,* véracité et sincérité, dignité personnelle, modestie, courage dans le péril. Traiter les animaux avec douceur.

3. Devoirs envers *Dieu.* L'instituteur apprendra aux élèves à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu; il associera dans leur esprit à l'idée de la Cause première et de l'Etre parfait un sentiment de respect et de vénération. Il leur fera sentir qu'ils doivent obéissance aux lois de Dieu telles que les leur révèlent la conscience et la raison.

4. Enfin devoirs envers la *patrie:* l'obéissance aux lois; l'intégrité condamnant toute fraude envers l'État; l'obligation du vote consciencieux, éclairé, etc."

Instruction des jeunes filles dans les écoles publiques. — Je n'ai pas parlé de l'instruction des filles: l'enseignement intellectuel et moral est le même pour les deux sexes. Quant à l'éducation

physique, les filles ont aussi leurs exercices gymnastiques, mais adaptés à leur condition. Le programme, à leur égard, est aussi soigneusement préparé et non moins rigoureusement suivi que pour leurs frères. Elles se tirent du reste fort bien de ces exercices et semblent y prendre grand plaisir.

Travaux manuels des filles. — Quant aux travaux manuels des filles, ils étaient beaucoup plus faciles à établir que pour les garçons ; la *couture* et le *tricotage* semblent l'occupation naturelle de la jeune fille et peuvent se faire sans changer de place. Il n'y a eu donc qu'à organiser systématiquement et à perfectionner ce qui existait déjà. Le programme comporte les éléments de la *couture* et du *tricot ;* puis, en avançant, la *confection* d'ouvrages simples d'abord, plus compliqués ensuite ; le *rapiéçage*, le *raccommodage*, etc., etc. Cet apprentissage, car c'en est un véritablement pour les ouvrages communs de femmes, finit par des notions très simples d'*économie domestique* et application à la *cuisine*, au *blanchissage* et à l'*entretien du linge*, à la toilette, aux soins du *ménage*, du jardin et de la basse-cour. Ces notions ne sont pas seulement théoriques : elles se traduisent en exercices pratiques à l'école et à domicile.

V

AUXILIAIRES DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Auxiliaires de l'instruction. — Telle est l'éducation générale sous son triple aspect : physique, intellectuelle et morale. Cependant elle ne constitue pas toute l'instruction donnée à l'enfance. A côté d'elle il y a des auxiliaires nombreux et puissants dont il faut tenir compte. Je ne mentionnerai que les trois principaux.

Les promenades scolaires. — J'en ai déjà donné deux exemples. Il est aisé de voir qu'avec un but varié chaque fois il y a là une source inépuisable d'instruction sous la forme la plus attrayante. Pour qu'on en juge mieux, je veux citer ici quelques-unes des promenades faites dans l'hiver de 1883 par une école du nord de la France : Excursion à Tournai ; visites au musée industriel, au musée de peinture, au musée d'histoire naturelle de cette ville ; visite à une tranchée récemment ouverte pour étudier les diverses couches de terrain ; visite à une gare et, à ce sujet, explications sur l'importation, l'exportation, le transit, la douane, etc. ; visites à une fabrique de chicorée, à une usine à gaz, à des ateliers de tissage, à une fonderie de fer, à une filature, à une tannerie, à une ver-

rerie, à une distillerie, à un haut-fourneau, à une briqueterie ; promenade historique à Bouvines[1]; promenade à la mer pour l'explication du flux et du reflux, etc., etc.

Les bibliothèques scolaires. — Ensuite vient la bibliothèque scolaire. Nombre d'écoles sont pourvues de livres intéressants et utiles qui se prêtent aux enfants ou à leurs parents, et même, dans les villages, aux habitants de la commune. Il y a 36,000 communes en France et il y a 31,000 bibliothèques scolaires !

Conférences publiques et gratuites.—En hiver et au printemps, dans maintes localités, il y a des conférences faites spécialement pour les écoliers, mais où tout le monde est admis. Voici, comme échantillon, ce qui a été fait dans un seul département l'hiver de 1884 : deux mille quarante-huit (2048) conférences ont été données par 483 conférenciers volontaires, dans 338 centres. Les sujets ont été pris dans l'histoire générale et locale, la géographie, la littérature, la législation (gouvernement civil), l'économie politique et les sciences physiques et naturelles.

Il est bon d'ajouter que ce mode d'instruction se propage de plus en plus.

Caisses d'épargne scolaires. — Il me semble juste de mentionner aussi, comme appartenant à l'éducation morale, l'institution des caisses d'épar-

---

1. Voir p. 12.

gne scolaires. Ces caisses d'épargne, en 1885, fonctionnaient dans 23,222 écoles; 442,021 enfants y avaient en dépôt une somme s'élevant à 11,285,046 francs. Il y a des chiffres qui sont éloquents.

Écoles d'adultes. — Un des signes les plus certains de l'efficacité de l'instruction est la disparition progressive des écoles d'adultes en tant que destinées à enseigner les éléments. Elles ont été remplacées presque partout par des écoles d'art, des conférences et des cours spéciaux où les jeunes gens déjà amplement instruits viennent puiser une instruction plus haute et plus variée selon leurs besoins et leurs aptitudes.

VI

ÉDUCATION SECONDAIRE.

L'enseignement secondaire avant la réforme de l'enseignement. — De tout temps les études classiques, ou les *humanités*, comme on les appelait autrefois, ont été fort en honneur en France. Bien avant ce mouvement irrésistible qui prodigue l'instruction à tous, il n'était point fils de famille tant soit peu aisée qui ne dût "faire ses études," même s'il n'avait à suivre aucune profession. Ainsi le voulait l'opinion publique, unanime à reconnaître

la supériorité que donne la connaissance des lettres et des sciences. Il y a donc eu peu de peine à mettre cet enseignement *secondaire*[1] en rapport avec les idées modernes. Il s'est prêté à toutes les réformes, et populaire déjà, il s'est encore étendu et occupe une plus grande place que jamais dans la vie de la nation.

Les collèges et les lycées.— C'est dans les collèges et dans les lycées[2] que cet enseignement se donne. Comme *programme*, il ne diffère pas beaucoup de ce qu'il est en Amérique. De part et d'autre, il se divise en deux branches principales: les études *classiques*, telles que le latin, le grec, l'histoire, la littérature, etc., et les études *mathématiques* et *scientifiques*. Dans une certaine mesure, il comprend aussi les *langues vivantes*. Mais, dans l'*organisation*, il y a des différences notables. La principale est qu'en France le collège prend l'élève au sortir des études primaires et le conduit tout d'un trait, sans interruption, jusqu'à l'entier achèvement des études classiques ou scientifiques.[3] Quant aux cours qui de droit appartien-

1. Ainsi appelé parce qu'il vient *après* l'enseignement *primaire*, en *second* lieu.

2. Un *lycée* est simplement un collège sur une plus grande échelle établi ordinairement dans les chefs-lieux de département. Plusieurs collèges à Paris portent aussi ce nom.

3. En réalité le collège français comprend les études faites en Amérique dans ce qu'on appelle *collegiate department* des "Académies" ou institutions du même genre, et une partie de celles qui sont poursuivies dans les collèges proprement dits.

nent aux universités, ils se donnent dans des institutions différentes, comme je le montrerai tout à l'heure.

Les études au collège et le baccalauréat. — Les études qui font partie du programme du collège sont très sérieuses. On ne les poursuit peut-être pas à grande vitesse, à toute vapeur, mais on va plus à fond ; et, en outre, le nombre en est judicieusement limité. Elles sont couronnées par une épreuve finale d'une certaine sévérité, c'est-à-dire des examens écrits et oraux subis devant des professeurs choisis *ad hoc* par l'Université.

Si l'examen est satisfaisant, le jeune homme reçoit le diplôme de bachelier-ès-lettres ou ès-sciences selon le cas. Ce diplôme est d'une grande importance en France : il ouvre la porte à toutes les professions libérales et il est nécessaire pour l'admission à nombre de carrières administratives et autres.

Régime des collèges. — Les collèges et lycées reçoivent à la fois des élèves externes, et des internes ou pensionnaires. Chaque ville, selon sa population, possède un ou plusieurs de ces établissements ; ils sont donc intelligemment répartis sur tout le territoire de manière à offrir à tous les plus amples facilités pour étudier. Les externes n'ont à payer qu'une somme minime pour les frais d'instruction. Quant à ceux qui demeurent dans l'enceinte du collège, leurs dépenses entières s'élèvent

à peine à la somme demandée dans beaucoup d'institutions aux États-Unis pour l'instruction seule. En outre, pour les élèves pauvres mais méritants, il y a un certain nombre de "bourses" et "demi-bourses."[1] C'est ainsi que l'enseignement secondaire est véritablement mis à la portée du plus grand nombre.

Lycées de jeunes filles. — La France était en retard sur les États-Unis en ce qui concerne l'éducation avancée des filles. Mais elle a vite réparé cette omission ; elle a même été la première en Europe à créer dans ce but de grands établissements spéciaux qu'on appelle *lycées de jeunes filles.* Il y en a un certain nombre déjà, et, au dire d'un inspecteur étranger, "la plupart de ces établissements sont aussi utiles que bien gouvernés, vraiment dignes d'être proposés comme modèles : ils n'ont rien à envier à ce qui se fait de mieux dans aucun autre pays."

Le programme des études pour ces lycées de jeunes filles s'est inspiré en partie de ceux de nos collèges du même genre. On a fait un choix judicieux de tout ce qui pouvait être utile pour former, élever et orner à la fois l'esprit féminin. J'ai remarqué notamment qu'on mêle dans une sage mesure la théorie et la pratique. Tout ce que j'ai vu justifie amplement l'appréciation que je viens de citer.

1. C'est-à-dire que la pension entière ou la moitié de la pension est payée soit par le département, soit par la ville, ou au moyen d'une dotation quelconque.

VII

ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Les facultés. — Muni de son diplôme de bachelier ou de l'équivalent, le jeune homme va se préparer aux professions libérales dans les *Facultés :* c'est là que se donne l'enseignement supérieur sous forme de cours ou conférences ; c'est dans les facultés que se passent les examens définitifs, et que s'obtiennent les diplômes du plus haut degré, ceux de licencié et de docteur.

On compte en France 15 facultés de *lettres*, 15 de *sciences*, 13 de *droit*, 6 de *médecine*, et d'autres encore. Ces facultés se répartissent assez également sur tout le territoire et ont d'ordinaire leur siège dans quelque grande ville, centre important de population. L'enseignement y est donné au nom de l'État par les plus éminents professeurs de France.

Le plus souvent plusieurs facultés se trouvent réunies dans une seule ville sous une direction unique, comme à Paris, Montpellier, Lyon, Bordeaux, Toulouse, etc. Par là leur organisation se rapproche quelque peu de celle des universités comme on l'entend en d'autres pays. La plus

grande différence peut-être est qu'elles accomplissent leur œuvre sans le moindre apparat et sans bruit, simplement, mais efficacement, donnant à qui veut et à peu de frais une instruction solide.

Les docteurs et les avocats ne fourmillent pas en France. Des premiers il n'y en a peut-être même pas assez. Je crois que cela tient à ce que les degrés conférés par les facultés ne sont accordés qu'après des examens très sérieux. Pour y réussir, il faut avoir réellement étudié ; il faut bien connaître son sujet. C'est la sévérité des épreuves finales qui donne à l'enseignement des facultés un si haut caractère : l'admission aux cours mêmes prouvait déjà une instruction solide.

Cependant je regrette l'absence de ces universités formant un corps distinct comme en Angleterre et en Allemagne et comme autrefois en France même. Elles ont un certain prestige, une auréole de science qui me semblent faire défaut dans la simplicité toute républicaine, mais trop sobre, à mon sens, des institutions analogues françaises. Des hommes éminents en France ont exprimé le même regret. Ils sont même allés plus loin, discutant les moyens de faire revivre la gloire des anciennes universités françaises sous de nouveaux auspices.

Écoles spéciales. — Outre les facultés, des *Écoles spéciales* du plus haut mérite pourvoient aux études nécessaires à différentes professions : en

fait, il n'est point d'objet utile à la nation pour lequel il n'ait été fait ample provision. Le nombre de ces écoles est légion. Je ne citerai que les plus connues.

1°. A Paris : l'*Ecole polytechnique*, qui fournit un certain nombre d'officiers d'élite à l'armée et des ingénieurs aux services publics, l'*Ecole des ponts et chaussées ;* l'*Ecole des mines ;* l'*Ecole centrale des arts et manufactures* qui prépare des ingénieurs civils ; l'*Ecole pratique des hautes études*, pour l'étude la plus approfondie des sciences mathématiques, physiques, historiques et de la philosophie ; l'*Ecole des beaux-arts* qui forme des peintres, des sculpteurs et des architectes ; l'*Ecole du Louvre* qui est en quelque sorte une dépendance de l'École des beaux-arts et fut fondée spécialement pour l'étude de l'antique ; le *Conservatoire de musique et de déclamation ;* l'*Ecole des langues orientales vivantes ;* l'*Ecole des Chartes* pour l'étude des monuments de l'histoire nationale.

2°. Hors de Paris : 3 *Ecoles d'arts et métiers ;* 3 *Ecoles des beaux-arts ;* 3 *Ecoles* (supérieures) *d'agriculture ;* plusieurs *Ecoles de mineurs ;* l'*Ecole forestière ;* l'*Ecole d'horlogerie ;* 3 *Ecoles vétérinaires*, etc., etc. Tous ces établissements dépendent de l'État.

Il existe encore en ce genre nombre d'établissements privés ou communaux, entre autres, l'*Ecole libre des sciences politiques*, l'*Ecole des hautes études commerciales*, des *Ecoles supérieures de commerce*, l'*Ecole centrale* lyonnaise, etc.

Autres institutions. — La *Sorbonne*, à Paris, est le siège des facultés de théologie, des lettres et des sciences ; le *Collège de France* et le *Muséum d'histoire naturelle* représentent les hautes études indépendantes. Le *Conservatoire des arts et métiers* qui est rattaché au ministère de l'agriculture et commerce est en quelque sorte la Sorbonne de l'industrie. On trouve, en outre, à Paris d'autres grandes institutions scientifiques telles que l'*Observatoire*, le *Bureau des longitudes*, l'*Académie de médecine*.

Enfin, placé au sommet de la science est l'*Institut de France*, composé de cinq académies : l'*Académie française*, l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, l'*Académie des sciences*, l'*Académie des beaux-arts*, l'*Académie des sciences morales et politiques*.

Je ne saurais énumérer les formes diverses sous lesquelles se manifeste le zèle pour l'instruction en France. A qui la considérerait sous ce point de vue elle offrirait le spectacle intéressant d'une nation occupée tout entière à s'instruire pour réparer les ruines du passé et se préparer un glorieux avenir.

VIII

L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

En quoi consiste l'Université ? — Tous les établissements d'instruction entretenus dans la

France entière soit par l'État, soit par les départements et par les communes, font partie d'une organisation d'ensemble; ils reçoivent pour ce qui concerne l'instruction, les programmes et les méthodes, une direction unique. C'est cette organisation et cette direction d'ensemble que l'on appelle l'*Université de France.* Tout en laissant une part très ample à l'initiative individuelle, l'État assume, par l'entremise de l'Université, l'administration et le gouvernement de l'éducation.

Organisation et administration. — Il est représenté dans cette tâche par le ministre de l'Instruction publique, Grand Maître de l'Université, qui en est le pouvoir exécutif. Le ministre est aidé et aussi contrôlé par le Conseil universitaire, composé des hommes les plus éminents et les plus compétents dans les lettres et les sciences. Parmi ses membres, ce conseil comprend un évêque catholique, un ministre protestant et le chef rabbi des synagogues de France.

Pour le détail de l'administration, le territoire est partagé en 16 districts, dénomnés *Académies*, sous la juridiction d'un *recteur*. Le chef-lieu des académies est ordinairement le siège des Facultés.

Le personnel de l'enseignement secondaire et supérieur dépend plus directement du ministère de l'Instruction publique, à Paris. Mais quant aux maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire, ils relèvent en partie de l'administration communale

et départementale, et en partie de l'administration académique.

Le rôle de l'Université de France. — Un auteur anglais me fournit quelques considérations originales et fort sensées sur le rôle de l'Université de France dans la direction des études secondaires et supérieures.

"Il ne saurait être question de la comparer, dit-il, à ce qui existe en d'autres pays. Ce n'est pas la même organisation, et sa tâche est toute différente: il s'agit pour elle, non de polir ou raffiner en quelque sorte un petit nombre,— ce dont elle s'acquitte fort bien quand elle s'en mêle, — mais d'instruire une multitude.[1] Son siège n'est pas dans une seule ville choisie; elle est présente partout et son action se fait sentir au loin et au large. Elle s'occupe de donner à la nation entière une éducation complète. . . ."

Ce que fait l'Université. — "Cette direction unique qui embrasse en une vaste association les lycées et les collèges loin d'être un mal, est une sauvegarde et un grand avantage: l'instruction n'est pas laissée à l'arbitraire de maîtres plus ou moins sages . . . ., et elle est maintenue partout, au moyen d'inspections fréquentes et minutieuses, à un niveau aussi élevé que possible. . . .

"Grâce à l'Université, l'éducation des classes

1. Les collèges et lycées dépendant de l'Université contiennent près de 90,000 élèves. Les établissements *libres* de tout ordre comptent aussi un nombre considérable d'élèves.

moyennes en France est incomparablement supérieure à celle que reçoivent les mêmes classes en Angleterre. En règle générale l'avocat de province, le docteur de petite ville ont dû en France faire leurs classes et donner, avant même de pouvoir commencer les études professionnelles, la preuve d'une instruction solide: il y a là une supériorité évidente de préparation et de formation."

"L'Université rend un service immense à la vie intellectuelle de la nation en insistant avant tout sur ce point que chacun des élèves confiés à ses soins soit instruit à fond dans sa langue et parlée et écrite. Dans les classes on étudie avec soin les grands auteurs français, ces modèles parfaits de pensée et d'expression. Le latin n'y est pas moins bien enseigné: nombre de Français peuvent lire et lisent avec plaisir Horace, Virgile, Cicéron, Tacite. Toutes les sciences y sont méthodiquement cultivées à l'aide de ces excellents livres de classe, dont plusieurs ont servi de "text-books" à des générations entières de l'autre côté de l'Océan." [1]

"Enfin grâce aux facilités de toute sorte qui mettent l'éducation à la portée de tous, le nombre de gens véritablement instruits est très considérable en France: le niveau de l'intelligence littéraire et scientifique est des plus élevés qu'on puisse trouver en Europe...."

L'Université démocratique. — Un reproche fait à l'Université de France me semble plutôt un

1. Notamment la *Physique* de Ganot, la *Géométrie* de Legendre, etc.

titre de gloire : elle est trop démocratique, dit-on. Tout homme sensé doit se réjouir qu'en France il n'y ait point de classes privilégiées pour l'instruction. Ce ne sont pas les riches seuls ou les enfants des grands de la terre qui remplissent les collèges de l'Université ; elle ouvre ses portes toutes grandes aux fils laborieux et intelligents des plus pauvres artisans. Ils y viennent en grand nombre et sont peut-être les plus privilégiés, puisqu'ils y reçoivent toute l'aide et le secours nécessaire pour poursuivre leurs études. Et quel avantage pour l'avenir dans cette fusion des classes ! Le fils d'un député, d'un riche propriétaire se trouvera le plus souvent assis entre le fils d'un forgeron et le fils d'un fermier. Ces enfants devenus hommes se connaissent bien et s'apprécient mutuellement. Rien ne contribue mieux à une parfaite égalité.

IX

LA LANGUE FRANÇAISE.

La langue française comparée à d'autres langues. — Le français est à la fois une langue vivante et une langue classique. A ce double titre il est cultivé partout où règne la civilisation, et "son empire s'étend bien au-delà des frontières de la nation qui le parle." Est-ce à dire qu'il surpasse en perfection les autres idiomes modernes ? Je ne

me hasarderais pas à l'affirmer ; car enfin il le cède certainement en simplicité de syntaxe et de construction, et dans certains cas en force, à l'anglais. Je ne le trouve pas aussi musical que l'italien ; il n'a pas non plus la naïveté et l'abondance touffue, quoique rugueuse, de l'allemand. Je dirais donc plus volontiers que, sans exceller d'une manière absolue dans ces qualités diverses, il les possède néanmoins à un degré éminent et dans une juste mesure ; il les combine en un ensemble harmonieux qui leur donne plus de charme et de prix. C'est là, sans doute, ce qui constitue en partie l'excellence qu'on se plaît à lui attribuer.

Qualités propres du français. — Il y ajoute, d'autre part, des qualités qui lui sont propres.

Depuis sa formation le français a été l'instrument de plus en plus perfectionné d'une pensée avant tout lucide, énergique, profonde ; les traits caractéristiques de l'esprit national, la logique, la netteté de vues, la perception rapide ont passé dans l'idiome. Et voilà pourquoi la langue française est d'une clarté[1] incomparable, lumineuse, logique, vigoureuse, exprimant d'une manière précise et exacte l'idée exacte et précise. Voilà pourquoi encore elle est vive d'allure, expressive par-dessus tout, riche en nuances délicates, pleine d'originalité et, pour peu qu'elle soit bien maniée, d'une chaleur communicative.

1. C'est une qualité inhérente à la langue : ce qui n'est pas clair, dit-on, n'est pas français.

Un mot de Goethe. — Telle est, en vérité, l'opinion de tant de gens d'esprit qui l'ont pratiquée à l'étranger. Il est un mot de Goethe qui résume assez bien cette opinion. Un écrivain français de mérite avait traduit le chef-d'œuvre du poète allemand, *Faust*. Après avoir lu cette traduction, Goethe déclara "qu'il n'aimait plus à lire le *Faust* en allemand, mais que la version française faisait revivre pour lui son œuvre dans toute sa fraîcheur et sa force.... Le *Faust* pourtant, ajouta l'illustre écrivain, est quelque chose de tout à fait incommensurable."

Le français, la langue de la conversation et de l'esprit. — Le français est la langue de la conversation et du raisonnement ; c'est la langue de l'esprit. Il est peu d'hommes marquants de notre époque qui n'aient été de très aimables causeurs en français. Pour n'en citer que quelques-uns, le prince de Bismarck, le comte de Granville, le pape Pie IX, le grand ministre italien Cavour, l'éloquent orateur espagnol Castelar, etc. On sait assez que c'est la langue courante de la diplomatie.

La langue de la science, de l'histoire, de la poésie. — Il est aussi la langue de la science positive. "Pourquoi, demandait-on un jour au fameux orientaliste Sir William Jones, montrez-vous dans vos ouvrages cette prédilection si marquée pour le français ?" — "C'est que, répondit-il, le français est l'organe le plus parfait que puisse trouver la

science à cause de sa précision remarquable." Nul mathématicien étranger, nul savant de quelque ordre que ce soit ne saurait se passer du français. Les livres de science les mieux faits, les plus exacts, sont dans cette langue. Il faut même ordinairement traduire en français tout ouvrage important de ce genre si l'on veut lui donner cours dans le monde scientifique.

L'éloquence, la philosophie et l'histoire ont aussi trouvé dans la langue française un instrument de premier ordre : c'est ce que prouve l'histoire de la littérature. Quant à la poésie. . . . Je sais que bien des gens assurent que le français n'est pas une langue poétique. C'est qu'apparemment ils n'ont pas compris les poètes français ou les ont lus dans une traduction. Il est vingt œuvres en français qui brillent des qualités de la plus haute poésie. Telle même de ces œuvres égale ou surpasse en harmonie, en tendresse, en inspiration tout ce qu'on pourrait leur opposer d'ailleurs. Sans citer Corneille ou Racine[1] ou La Fontaine, il suffirait de lire telle page d'Alfred de Musset, de Lamartine ou de Victor Hugo pour s'en convaincre.

Le jugement sévère porté souvent contre la poésie française provient surtout de l'exclusivisme

---

1. De l'aveu des critiques, rien dans aucune langue n'égale la sublime poésie de la prophétie de Joad et des chants qui la suivent. (*Athalie*, acte III.)

rigoureux de la critique française même. C'est elle qui l'a proclamé :

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

Harmonie et charme de la langue.—La langue française fut lente à se former; mais la lenteur même de son laborieux enfantement lui valut des avantages précieux : à la chevalerie du moyen âge elle doit ses formes courtoises et élégantes et sa grâce tempérée. De même la poésie chantée des trouvères et les mœurs affables du peuple ont contribué à la façonner et à adoucir la rudesse de quelques-uns des éléments qui l'ont formée. C'est sans doute ces influences combinées qui lui ont donné ce charme particulier que beaucoup trouvent à l'entendre ; ils aiment, disent-ils, les modulations variées, harmonieuses, et cependant fermes et distinctes du "parler" ordinaire? Il y a en effet dans le timbre, dans l'accentuation, dans la diction même une mélodie sobre qui plaît à l'oreille plus qu'une mélopée purement musicale.

Il n'est pas jusqu'au rythme qui ne soit fortement original : chaque syllabe d'un mot se prononce également, mais il faut appuyer légèrement sur la dernière où se trouve l'accent tonique. La variété dans le nombre des syllabes et l'entremêlement des mots d'une seule syllabe rend impossible la monotonie. Cette cadence et l'accent tonique ainsi placé entrent pour beaucoup dans une qualité toute spéciale du français, je veux

dire l'articulation ou prononciation claire, nette, distincte et sonore. Pour s'en rendre compte, que l'on compare la prononciation dans les deux langues (l'anglais et le français) de mots qui s'écrivent de même, comme *position*, *patience*, *temperature*, *eloquence*, *Richard*, etc., etc. On a fait à ce sujet une épreuve décisive : un lecteur lisant du même ton de voix dans un grand édifice fut entendu ou compris à une plus grande distance en français qu'en anglais.

Absence de genre neutre. — Difficulté à distinguer les genres. — Aux yeux de ceux qui commencent à l'étudier, la langue française a un grave défaut : il est difficile de distinguer les genres. A dire vrai, cette difficulté disparaît au fur et à mesure que l'on avance, et bientôt ce n'en est plus une. Je regrette toutefois l'absence de genre neutre comme en anglais, mais en anglais seulement, où son usage est si simple et parfaitement défini.

X

LA LANGUE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER.

Progrès de la langue française à l'étranger. — Cependant le français ne sera jamais la langue universelle ; cet honneur paraît réservé à la langue

anglaise, grâce surtout aux deux puissantes nations qui la parlent, l'Angleterre qui l'a portée dans ses colonies aux extrémités du monde, et les États-Unis qui la font régner sur un vaste continent. Toutefois, à côté et dans un autre sens, le français conserve un assez bel empire qui ne fait que s'étendre. C'est ce que nous apprend une statistique ayant trait aux progrès de la langue française à l'étranger.

En Europe : la Belgique et une bonne partie de la Suisse sont des pays de langue française, et c'est la langue des classes instruites en Russie. En Hollande la connaissance du français est générale ; en Italie, il est peu de personnes de bonne éducation qui ne le parlent couramment. Nul n'ignore quelle part l'Allemagne lui fait, avec l'anglais, à tous les degrés de l'enseignement. A Vienne, le français, comme littérature et comme langue de conversation, est familier à toute la bonne société. L'usage en est commun en Roumanie. A Constantinople enfin, plus de 200,000 personnes le parlent. Le gouvernement ottoman a rendu l'enseignement du français obligatoire dans les écoles secondaires et a créé, il n'y a pas longtemps, à Stamboul une école de langue française que doivent suivre les jeunes employés et fonctionnaires des différents ministères. On le cultive aussi beaucoup en Grèce.

En Afrique et en Asie : En dehors de l'Europe, le français est beaucoup plus répandu qu'on ne

croirait : c'est la langue officielle en Egypte et la langue du commerce de tout le Levant, à Mossoul, à Smyrne,[1] à Bagdad, etc. Toutes les écoles arméniennes, grecques, arabes, turques, l'enseignent et en font connaître l'esprit et la pratique à l'exemple des écoles purement françaises très florissantes entretenues par les missionnaires.

Aux Indes s'est ouvert un vaste champ pour la langue française. En Cochinchine, colonie plus ancienne, elle a fait de grands progrès. Au Tonquin et dans les autres colonies nouvelles, les autorités dirigeantes s'occupent très activement de la propager de toutes les manières : c'est en effet le plus sûr moyen de rattacher les populations à la métropole et d'introduire promptement parmi elles les bienfaits de la civilisation.

J'allais oublier la Perse : le shah et plus de deux mille personnes de sa cour ne parlent guère que le français, ce qui le rend très populaire dans le pays.

En Amérique, au nord, il est à peine besoin de mentionner le Canada, "pays français gouverné par des Anglais." La grande majorité des Canadiens parlent le français, et les progrès de la langue suivent naturellement la prodigieuse multiplication de cette race, multiplication si souvent notée dans ces derniers temps. C'est, à ce point que les

1. "Les Grecs qui forment la majorité de la population de Smyrne considèrent la France comme une seconde patrie. De là ce fait curieux que les nombreux Autrichiens et Italiens établis dans cette ville parlent mieux le français que leur propre langue."

agglomérations de Canadiens émigrant aux États-Unis ont à leur usage particulier, au milieu de la population américaine, nombre de journaux rédigés en français et en excellent français.

Au Mexique il est en grande faveur dans les classes éclairées, comme il l'est du reste dans toute l'Amérique centrale. C'est ainsi qu'au Nicaragua les cours de l'Institut agronomique et de l'École des arts et métiers se font en français. A Haïti le français est resté la langue officielle.

Il n'est pas jusqu'au Brésil où l'on ne soit familier d'une manière assez générale avec le français. Un voyageur arrive en ce pays ; on lui demande tout d'abord s'il parle portugais. S'il dit non : "Eh bien, alors, lui demande-t-on, parlez-vous français ?"

Il en est de même dans la République Argentine et au Chili où le français est obligatoire dans les "lycées," et où l'enseignement scientifique supérieur est confié à des professeurs français ou à des élèves des grandes écoles françaises.

XI

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Influence de la littérature sur la langue. — Une des causes qui ont sans doute le plus contribué à donner à la langue française son excellence

reconnue, c'est qu'elle a été l'organe et l'instrument de grands esprits et de profonds penseurs : par eux cet organe, quelque peu grossier et imparfait au commencement, a été façonné, assoupli, perfectionné. Or, l'ensemble des ouvrages dans lesquels ces hommes éminents ont donné au monde leur pensée forme la littérature française.

Il serait hors de propos de faire ici l'histoire de cette littérature : elle demande une étude spéciale.[1] Il me faut donc me borner à quelques réflexions générales.

Jugement d'ensemble sur la littérature française. — Il y a eu dans l'humanité trois ou quatre génies sublimes, hors de pair, Homère, le Dante, Shakespeare et, si l'on veut, les auteurs de la Bible. Aucun d'eux n'appartient à la France. Mais, en dehors de ces "dieux" solitaires, la littérature française "présente le faisceau le plus glorieux de grands auteurs en tout genre. Dans chaque branche des connaissances humaines elle nous offre non pas un, mais plusieurs écrivains absolument supérieurs : en poésie, en histoire, en éloquence, en philosophie, en morale, en théologie, les chefs-d'œuvre abondent. Spectacle unique dans le monde des lettres !"

Jugements particuliers à l'appui.—A première vue on serait disposé à contester ce jugement général ; l'éloge peut paraître excessif. Seulement

---

1. Voir LECTURES LITTÉRAIRES.

la preuve est assez facile. Que l'on consulte en effet ceux qui ont parlé en connaissance de cause de telles ou telles œuvres : l'un mettra au-dessus de tout l'éloquence de Bossuet ou de Massillon ; un autre, Goethe par exemple, trouvera en Molière la perfection du bon sens, la plus haute faculté créatrice, un comique irrésistible et l'esprit du meilleur aloi ; pour tel autre, le seul vrai critique qui existe, c'est Sainte-Beuve. Est-ce dans ce que nous appelons ici en Amérique le royaume de la 'fiction'? Un des maîtres de l'art en Angleterre écrivait ceci dernièrement : "Dans ce domaine étendu, les écrivains français ont mis au jour un ensemble d'œuvres admirables en prose et en vers : nulle nation ne peut surpasser[1] l'originalité, la grâce et la perfection de l'art du conteur. Il n'est point de lecture plus attrayante ou plus attachante. . ."

Et ainsi de suite ! On arrive ainsi, par une série de jugements tous d'une autorité incontestable, à un accord, à une unanimité même qui étonne.

Caractère de la littérature française. — Pour qui ne se plaît qu'à des lectures amusantes, la grande littérature française est peu connue ; elle présente peu de choses de vaine curiosité, peu de spéculations oiseuses : tous ces auteurs avaient un but sérieux en écrivant. Mais pour qui pense et recherche la vérité, elle est pleine d'attrait. D'un

1. J'ai scrupule à mettre l'expression de l'écrivain anglais ; il dit *égaler*.

côté elle est vraiment l'image vivante de la raison gouvernant toutes les facultés de l'âme; elle est éminemment pratique puisqu'elle est l'expression de l'esprit français qui est vraiment pratique; elle est, d'autre part, intéressante parce qu'elle est "l'image idéalisée de la vie humaine. On y voit l'homme tout entier, son imagination, ses sens, sa raison, ses passions."[1]

Mérites particuliers. — Qualités spéciales. — Un des grands mérites de la littérature française c'est qu'elle ne fait point de l'art pour l'art, elle est plus haute que l'art. Bien souvent, ailleurs, il m'est arrivé d'admirer le travail de l'auteur et de dire: "comme c'est bien écrit!" Or c'est là, en définitive, une médiocre louange. Dans les belles œuvres françaises l'art va plus loin; il va jusqu'à se faire oublier. A force de soins l'écrivain sait disparaître et atteindre la nature: les idées, l'objet représenté, la pensée, voilà ce que le lecteur voit seulement. C'est le comble de l'art.

De là ces "qualités maîtresses qui nous manquent quelque peu, dit un littérateur anglais peu tendre ordinairement pour tout ce qui est français, je veux dire la sincérité, l'abandon, l'absence de vulgarité, la largeur de vues et un soin pénétrant

1 Il n'est pas question d'admettre au rang d'œuvres littéraires ces productions soi-disant réalistes qui n'ont qu'une vogue éphémère et ne provoquent que le dégoût de la grande majorité des lecteurs intelligents.

qui va au fond des choses et les montre sous leur vrai jour."

Ce soin pénétrant est l'attribut ordinaire de toute œuvre vraiment française. Il est extrèmement rare qu'un auteur livre au public le premier jet de sa pensée ou son inspiration dans sa forme primitive : l'idée ainsi présentée aurait une forme crue, vague et peu satisfaisante. Il faut un travail ardu pour arriver à trouver l'expression juste et simple. Ce travail est de règle pour tous les écrivains français qui

Vingt fois sur le métier remettent leur ouvrage. . .

C'est par là aussi qu'ils sont arrivés à ce beau résultat que toute la littérature est aisément comprise et à la portée de tout le monde.

Littérature contemporaine. — La littérature contemporaine n'est point déchue de ces qualités ; seulement les méthodes ont changé et les sujets se sont déplacés. Ainsi il faut donner une très grande place au journalisme et à la critique. Or, au point de vue littéraire, il n'est qu'une voix pour louer l'excellence, sous ce rapport, de tout ce qui se fait en France. Rien de mieux tourné que les moindres articles des journaux : le style en est d'une élégante simplicité ; point de grands mots ou de longues périodes embarrassées ; chaque phrase porte coup ; l'expression est nette, incisive, dépeignant d'un trait, saisissant sur le vif. Les écrivains savent généralement éviter ces deux écueils, la lourdeur qui

assomme, et le persiflage perpétuel qui amuse d'abord mais fatigue promptement. C'est comme journalistes que l'Académie française a admis dans son sein deux ou trois des meilleurs écrivains du jour.

De même les Revues françaises, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Nouvelle Revue* et d'autres sont connues partout par leurs mérites singuliers de pensée et de style. Elles n'ont pas eu besoin d'attraits étrangers pour établir leur autorité et leur influence.

L'Académie française. — Puisque j'ai mentionné l'Académie française, il est juste de dire un mot du rôle qu'elle a joué en France.

A son début, l'Académie française n'était qu'une société littéraire privée. Le cardinal de Richelieu en lui donnant une constitution officielle lui confia le soin de garder et de conserver la langue française dans sa pureté. Elle a assez bien accompli sa tâche. Comme "haute cour de lettres" elle a eu certainement une influence heureuse dans le sens indiqué par son fondateur ; elle a servi de point de ralliement à l'opinion publique, et son autorité a contenu ou arrêté les écarts d'écrivains excentriques. Jusqu'à un certain point elle a été l'oracle du goût, attendu que les ouvrages de ses membres devaient naturellement servir de modèle et de règle pour juger les autres écrivains ; elle a compté en effet dans ses rangs presque tous les auteurs les plus distingués.

Pour être tout à fait exact, j'ajouterai que plusieurs critiques reprochent à l'Académie d'avoir parfois contrarié la libre expansion du génie et de l'avoir tenu en tutelle.

L'Académie française compte 40 membres, qu'on appelle quelquefois les *immortels*. Lorsqu'un académicien meurt, son successeur est élu par l'Académie elle-même à la pluralité des voix.

XII

LES SCIENCES.

Progrès des sciences. — En parcourant l'histoire des sciences exactes dans les temps modernes, on voit bien que diverses nations ont contribué à leur progrès ; mais j'ai été frappé de ce fait que les inventions les plus importantes et les progrès les plus grands sont dûs, en somme, principalement à l'Angleterre et à la France : les deux pays semblent y avoir mis plus d'ardeur ou y avoir plus constamment réussi.

La chimie. — Prenons la chimie d'abord. Après les Anglais Priestley et Cavendish, la France présente Lavoisier.[1] Il eut la gloire, "la gloire immortelle" disent à la fois Liebig et Sir Humphrey

1. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794.

Davy, d'abord de fixer les bases de la chimie, de faire un corps, une science de notions jusque là éparses, et, ensuite, de découvrir en réalité les propriétés de l'oxygène qu'il nomma. Tous les savants connaissent les travaux de Fourcroy, de Monge, Gay-Lussac, Dumas, Regnault, Berthollet, Orfila, Chevreul, Wurtz, etc. Cette série de savants est dignement couronnée par un nom illustre entre tous, Pasteur. (Voir p. 153.)

La physique. — Dans les sciences physiques et en astronomie Newton domine tout. Avant lui cependant Pascal s'était illustré par des expériences bien connues. Bientôt après nous voyons surgir Laplace, le plus grand nom sans contredit dans les sciences exactes après le philosophe anglais; puis viennent Coulomb "l'un des plus habiles physiciens que l'on ait jamais connus," Biot, Fresnel, Poisson et encore Lavoisier et Monge. Leur successeur Ampère fit faire à l'électricité des pas de géant; ses recherches profondes et pratiques eurent des résultats prodigieux. Ce fut lui notamment qui, le premier, eut l'intuition du principe de la télégraphie électrique: il en formula la théorie.

Du temps même de Faraday, Arago physicien autant qu'astronome faisait de brillantes découvertes. Il faut encore citer Foucault, connu par plusieurs expériences en grand très curieuses, Becquerel, de la Rive. Plusieurs des noms mentionnés en chimie se retrouvent ici, notamment Gay-Lussac.

La mécanique. — Dans la science importante de la mécanique, le génie français se montra de bonne heure : les noms de Vaucanson et de Riquet sont bien connus ; mais ce fut surtout au 18e siècle qu'il se manifesta avec le plus d'éclat.

D'Alembert mène cette phalange de savants qui compte des hommes comme Lagrange, Laplace encore, Poinsot, Poisson, Fournayron. Celui-ci est le véritable inventeur de la turbine, cet auxiliaire si utile de l'industrie moderne. Les travaux et les ouvrages de ces écrivains ont inspiré au savant anglais qui en rend compte, cette singulière réflexion : "Ces hommes, dit-il, font part de l'épanouissement grandiose qui caractérise cette époque où la France, au point de vue intellectuel, dominait comme un géant le monde qui paraissait petit à côté d'elle."

L'industrie entière des tissus est tributaire de l'invention de Jacquard.

Mathématiques. — Dans les mathématiques pures brillent Descartes, l'un des plus grands noms modernes : il inventa entre autres choses, la géométrie analytique ; Fermat qui trouva le calcul différentiel, Pascal, illustre à tant de titres, auteur des "sections coniques," Monge, Laplace, Clairaut, Maupertuis, Delambre, Monge qui créa la géométrie descriptive, Legendre, etc.

Dans les autres sciences, je me contenterai de citer parmi les astronomes les Cassini, Arago,

Leverrier, Jansen; en botanique les Jussieu et Tournefort, émules de Linnée; le minéralogiste Hauÿ; et, dans ce que les Français appellent spécialement l'histoire naturelle, Buffon, Cuvier, Geoffroy de Saint-Hilaire, Quatrefages, etc., etc.

De nos jours surtout la science n'est pas le patrimoine d'une nation en particulier; elle est comme un champ neutre où les intelligences d'élite des divers pays s'aidant mutuellement travaillent d'un commun accord. Or, il est notoire que la France contribue plus que jamais et très largement à enrichir le trésor commun.

On me cite un témoignage irrécusable de cette haute estime où l'on tient universellement la science française: l'Académie des sciences de Paris est une des plus illustres qui soient. Elle admet, à titre de membres étrangers, huit savants appartenant à d'autres pays. Or, il n'est point de titre plus envié dans tout le monde savant. Le fameux Max Müller, ce philologue allemand qui fait la gloire de l'Université d'Oxford en Angleterre, ne se pare point d'autre titre. Ainsi faisait le comte Rumford, cet Américain qui fit tant d'honneur à l'Angleterre.

Enfin je lis dans les rapports officiels adressés au gouvernement de Washington que "les volumes publiés par l'École pratique des hautes études de Paris font autorité dans le monde scientifique."

XIII

LES ARTS.

La France, terre classique des beaux-arts. — Après les sciences, les arts. Il semble que l'opinion soit assez portée à considérer la France comme l'héritière de la Grèce antique et de Rome et la terre classique des arts dans les temps modernes. Il y a au moins un fond de vérité dans cette expression, quelque exagérée qu'elle puisse paraître : si les arts sont cultivés partout et s'ils brillent en maint pays d'un vif éclat, c'est la gloire de la France qu'à elle seule elle conteste le premier rang avec tant d'excellents artistes dans toute l'Europe.

L'architecture. — Dans les arts, la priorité appartient à l'architecture : cet art en appelle aux masses par son utilité, la grandeur et la permanence de ses œuvres. Or, dès l'époque romaine et surtout au moyen-âge, la terre de France se couvrait déjà d'églises et de cathédrales, vrais chefs-d'œuvre qu'on n'a pas surpassés : la cathédrale de Notre-Dame et la Sainte-Chapelle à Paris, les cathédrales de Reims, d'Orléans, d'Amiens, de Chartres, de Bourges, de Tours, de Rouen où se trouve aussi cette merveille d'une époque ulté-

rieure, l'église de Saint-Ouen, et tant d'autres admirables monuments.

Bientôt après et aussi plus tard vinrent les hôtels de ville, les palais et les châteaux. Il suffit de citer l'Hôtel de ville de Paris, que le nouvel édifice remplace mais ne fait pas oublier, ceux de Rouen, de Lyon, d'Arras, d'Aix, de Toulouse, de Bordeaux. Quant aux palais et aux châteaux, il est peu de personnes qui n'aient entendu parler du palais du Louvre, de celui de Versailles, des châteaux de Compiègne, de Chambord, de Pierrefond, de Rambouillet, de Chenonceaux, de Rosny, etc.

Architecture contemporaine. — Les conditions de la vie moderne ont ouvert un nouveau et vaste champ à l'activité des architectes ; il a fallu construire des gares, de grandes écoles, des ponts, bâtir de nouveaux quartiers dans les villes. Or voici ce que dit à ce sujet une Revue assurément compétente, *The Builder*, de Londres : " La plupart de ces constructions (en France) sont des modèles de leur genre. Vraiment l'architecture française sait unir à l'élégance, à la beauté et à la variété des formes, cette qualité maîtresse d'adapter exactement les édifices au but proposé."[1]

Dans un ordre moins relevé et plus personnel, c'est-à-dire dans la construction des résidences

1. Il n'est pas inutile de rappeler que des architectes français eurent une part considérable dans ces deux travaux importants : tracer le plan grandiose de la ville de Washington, dessiner et construire le Capitole.

privées, châteaux, villas, maisons de ville et de campagne, l'architecture a mis au jour beaucoup d'œuvres charmantes et gracieuses, d'une coquette simplicité ou d'une riche élégance.

Quant à la décoration intérieure, qui se rattache à l'architecture, il n'y a qu'une voix pour louer le goût et le habileté des artistes français : ils ont des rivaux certainement ; ils n'ont point de maîtres.

Peinture.—Ce serait chose superflue que d'insister sur l'excellence de la peinture française. Depuis que, au seizième siècle, la Renaissance a fait connaître à la France les merveilles de l'art italien, il y a eu une succession non interrompue de peintres fameux qui n'ont rien à envier à aucune nation. J'ai déjà mentionné les grands artistes du siècle de Louis XIV, ce qui nous mène presque au milieu du 18[e] siècle. Nous voyons alors apparaître Fragonard, Prud'hon, Greuze, dont la "Cruche cassée" est si populaire en gravure. A la fin du 18[e] siècle et au commencement du 19[e] appartiennent Isabey, David, Gérard, et Gros.

Dans la première partie de ce siècle se forme une école nouvelle où brillent des maîtres comme Géricault, Eugène Delacroix, Horace Vernet, Paul Delaroche, et Ingres. C'est ainsi que nous arrivons à l'époque tout à fait moderne et contemporaine où les noms les plus illustres se pressent. Tous, ou presque tous, grâce à l'appréciation généreuse des Américains, sont familiers de ce côté-ci

de l'Atlantique : dans le fait, c'est ici que se trouvent quelques-unes de leurs plus belles toiles. Qui ne connait Meissonier, Millet, Rousseau, Diaz, Troyon, Gérôme, Bouguereau, Daubigny, Fromentin, de Neuville, Cabanel, Detaille, Rosa Bonheur, Gustave Doré (plus apprécié en Angleterre qu'en France), Corot, Dupré, Vibert, Jules Breton, Bastien Lepage, Henner, Constant et vingt autres à peine moins célèbres ?[1]

Sculpture. — Un des côtés par où Paris ressemble le plus à Athènes est le nombre de belles œuvres sculpturales qui peuplent pour ainsi dire les jardins et les parcs, ornent les monuments et remplissent les galeries. Par leur perfection et leur beauté ces statues et ces groupes rappellent les splendeurs des antiques cités grecques et romaines.

La sculpture est un art hérissé de difficultés ; néanmoins elle a été de tout temps cultivée avec

---

1. L'art et l'argent sont choses fort distinctes; cependant en peinture, la plupart du temps, l'un sert pour ainsi de mesure à l'autre. On sait le prix donné de temps à autre pour les tableaux authentiques des vieux maîtres, comme Rembrandt, Dürer, etc. Ainsi il y a, à la galerie du Louvre, à Paris, une toile de Murillo qui a coûté au gouvernement français plus de 125,000 dollars.

A ce compte la peinture française est certainement la plus estimée de nos jours. Je pourrais citer les sommes pour ainsi dire fabuleuses payées ici en Amérique par de riches amateurs pour les tableaux d'un peintre vivant. Mais il est des exemples plus récents encore : à la vente d'une des plus belles collections artistiques de New-York, en 1886, on a vu un paysage de Rousseau se vendre 15,000 dollars, une toile de Vibert 25,000 dollars, et enfin une autre de Jules Breton 45,000 dollars !

grand succès en France. Il se trouve bien des chefs-d'œuvre dans les statues et les autres figures dont les "maîtres maçons" ornaient les monuments de l'art gothique. Avec la Renaissance le talent individuel devint plus marqué. Le grand siècle produisit des artistes fameux ; ceux-ci à leur tour eurent de dignes successeurs, tels que Pigalle, Pajon, Houdon, David d'Angers. Notre siècle a vu Rude, auteur d'un fameux bas-relief de l'Arc de l'Étoile, Étex, Falguière, Clésinger, Barye le sculpteur d'animaux si connu, Mercié, Carpeaux, P. Dubois, et bien d'autres.

XIV

LES ARTS (SUITE).

Aptitudes spéciales des Français pour les arts. — Il faut l'avouer, les Français ont de grands avantages dans cette rivalité pacifique avec leurs voisins. Tout le monde reconnaît qu'ils sont particulièrement doués pour les arts : ils ont le goût, l'imagination, le coup d'œil, la perception délicate du beau, l'enthousiasme, que sais-je ? Que de fois j'ai entendu dire : "C'est un Français, le bon goût est inné en lui."

Conditions indispensables au succès dans les arts. — Mais ces qualités naturelles, à quoi servi-

raient-elles s'il ne s'y ajoutait deux conditions indispensables. La première étonnera bien des gens : il faut avant tout l'étude, une étude patiente opiniâtre, à l'épreuve des difficultés, et cela pendant de longues années ; de fait ce travail d'étude ne cesse jamais. Pour réussir, médiocrement quelquefois, dans les beaux-arts, il ne faut pas moins de travail persévérant que n'en met Edison à ses recherches dans l'électricité ou Pasteur dans ses investigations scientifiques. Le succès est à ce prix ; et c'est par là que les artistes français réussissent.

La seconde condition, c'est l'éducation et un milieu favorable. Or, cette éducation artistique est partout en France ; elle commence dans les écoles ordinaires, se poursuit pour les mieux doués dans une foule d'écoles spéciales sous les meilleurs maîtres, non pas à Paris seulement, mais dans toutes les villes un peu importantes. L'enseignement est gratuit, et de plus, l'étudiant travailleur et faisant preuve de qualités artistiques est encouragé de bien des manières. On ne lui aplanit certes pas toutes les difficultés matérielles, mais il est aidé judicieusement à les surmonter.

C'est à Paris que se complètent ordinairement les études proprement dites ; Paris offre naturellement des avantages exceptionnels, notamment nombre d'ateliers dirigés presque toujours gratuitement par des peintres fameux, et où se trouvent pour apprendre à dessiner, à peindre, à modeler, des

facilités comme n'en offre aucune ville au monde. Le centre de l'enseignement cependant est l'École des Beaux-arts, gratuite aussi et ouverte aux étudiants de toute nationalité. On y compte bon nombre d'Américains.

Enfin aux mieux doués et aux plus travailleurs, il est accordé des récompenses plus hautes pour couronner leurs études et leur éducation. Après concours, un certain nombre de jeunes artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, architectes, vont, aux frais de l'État, passer plusieurs années à Rome au milieu des galeries antiques les plus riches du monde, sous ce beau ciel d'Italie si favorable à l'inspiration.

Milieu favorable aux arts. — Par milieu favorable j'entends d'abord ces admirables galeries remplies de chefs-d'œuvre, de trésors de tout genre que possède la capitale et dont ne sont pas dépourvus bien des musées de province ; ensuite, partout au dehors même, l'œil de l'artiste rencontre des formes harmonieuses, des ouvrages d'art et de beauté, spectacle propice à l'inspiration. Enfin vient l'appréciation publique, le goût éclairé de la nation entière encourageant les artistes par ses jugements favorables, par ses critiques même. Il y a là une action mutuelle des plus heureuses : les artistes par leurs œuvres instruisent le public, et le public ainsi éclairé sanctionne de son approbation les ouvrages qui le méritent.

Musique. — En fait de musique on est générale-

ment d'accord pour donner la palme à l'Allemagne. A l'Italie aussi le monde musical doit de beaux opéras et surtout de grands chanteurs. Cependant même à côté la France fait fort belle figure. Un fait significatif à ce sujet : l'opéra allemand a été inauguré à New-York en 1885. Dans cette première saison, concurremment avec les œuvres de Wagner, la direction a donné bon nombre de représentations d'ouvrages français, notamment *Faust*, le plus populaire peut-être des grands opéras, *Masaniello* (La Muette de Portici) d'Auber, la *Juive* d'Halévy, *Carmen* de Bizet etc. Cet exemple a été imité l'année suivante par l'opéra "américain" qui, à ses représentations, a ajouté *Lakmé* de Delibès, les *Noces de Jeannette* de Massé, *Sylvia* etc.

Les Français ont donc raison de citer avec orgueil des noms tels que Berlioz, Gounod, Ambroise Thomas l'auteur de *Mignon*, Hérold, Massenet, Délibès, Massé, etc.

Caractère de la musique française. — On s'imagine volontiers que la musique française n'est que gaie, légère, gracieuse et, partant, ayant peu de substance si l'on peut s'exprimer ainsi. Sans doute il y a plus d'une pièce de ce genre; mais tel n'en est pas le caractère général. Sans citer les œuvres de Berlioz et les oratorios de Gounod, je dirais plutôt que la musique française est pleine de mélodie et entraînante : elle charme et elle remue.

Popularité de la musique en France. — La musique est fort populaire en France. On l'en-

seigne dans toutes les écoles, d'abord. Après l'école beaucoup la cultivent par goût. Il est peu de localités qui n'aient ou leur fanfare ou leur orphéon, souvent les deux à la fois. Et ce sont les enfants du pays qui en font les frais et en sont les membres actifs. Ces fanfares et orphéons sont de toutes les fêtes. Souvent, aux beaux jours de printemps et d'été, le dimanche ou un jour de fête, le matin l'on voit partir pour une promenade à la campagne une bande joyeuse de jeunes gens, musique en tête.

Dans beaucoup de villes les musiques militaires donnent pendant la belle saison, 2 ou 3 fois par semaine (à Paris et à Lyon tous les jours), des concerts en plein air fort goûtés du public.

On sait fort bien que comme centre musical, pour l'étude, pour l'exécution, pour la multiplicité des concerts, opéras, etc., Paris ne le cède à aucune ville au monde. Ce que l'on sait moins c'est que nulle part le peuple, les petites gens si l'on veut, ne peuvent entendre de meilleure musique à meilleur marché. Depuis longtemps des orchestres excellents dirigés par des musiciens renommés donnent, à des prix accessibles à tous, des concerts où l'on entend exécutés dans la perfection les plus beaux morceaux des grands compositeurs.

Du reste comme je l'ai dit pour les autres arts, la musique reçoit de grands encouragements de l'État : de généreuses subventions sont accordées

aux établissements où se jouent les œuvres des bons maîtres. Les vrais talents ont, au Conservatoire, les leçons gratuites de professeurs du plus haut renom. Enfin à ceux qui sont jugés les plus dignes on donne le séjour de plusieurs années à Rome.

Influence civilisatrice des beaux-arts. — En songeant à l'heureuse influence que les beaux-arts exercent sur le civilisation, je ne peux m'empêcher de louer le zèle que la France apporte à les cultiver : tous les arts en ce pays se traduisent par des œuvres innombrables inspirées évidemment par les plus nobles et les plus hautes pensées. Tout ce qu'il y a d'aimable, de charmant, de généreux, de délicat dans le monde moderne trouve chez elle une expression presque parfaite. A ce titre il est donc juste de dire que la France est un foyer de civilisation.

XV

L'ARMÉE.

Les soldats en Europe. — Une des choses qui frappent le plus le voyageur américain arrivant sur le continent européen, c'est le grand nombre de soldats qu'il rencontre partout. Il se promènent dans les rues, stationnent ou flânent dans les places et les jardins publics ; ils encombrent parfois les

chemins de fer. Ce spectacle, ordinaire en Allemagne, en Autriche, en Italie, est aussi commun en France. Il dénote un établissement militaire imposant et.... une charge écrasante pour les finances du pays. Tout le monde déplore cet état de choses, mais on le supporte comme une nécessité et la plus fâcheuse des nécessités.

Origine des grands armements. — Ce qu'il y a de plus plaisant c'est que les Français font remonter jusqu'à nous, Américains, l'origine et la responsabilité de cette situation. Avant votre guerre de l'Indépendance, disent-ils, il n'y avait pas d'armée permanente. Les Américains montrèrent d'abord au monde l'exemple de la lutte contre la tyrannie monarchique. Or, les soldats français, après avoir aidé les milices des colonies à triompher des Anglais, de retour en France donnèrent à leurs compatriotes l'idée d'expulser de chez eux les Anglais, c'est-à-dire une noblesse corrompue et une royauté vicieuse et tyrannique. Les Anglais, je veux dire les nobles et les rois mis dehors voulurent rentrer avec l'aide de quelques voisins : les uns et les autres furent battus et culbutés. Alors la peur prit les potentats européens ; ils tremblèrent pour leur trône et se coalisèrent tous contre un seul peuple. Ils en pâtirent, comme j'ai dit ailleurs.[1] Mais le résultat en fut fâcheux pour la liberté : l'Europe resta armée contre elle, et elle

---

1. Voir p. 17.

l'est encore, plus que jamais. Toutes ces guerres et ces armements n'auraient peut-être pas eu lieu si les colonies américaines avaient su rester tranquilles en 1772.

Difficulté de désarmer. — Pourquoi, dira-t-on, ne pas désarmer ? L'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts et les sciences, tout le réclame. Le remède, en effet, est bien simple... en théorie. Seulement, au milieu de la méfiance mutuelle des grandes puissances, la question est de savoir qui commencera, qui se dévouera. Pour avoir eu la velléité de donner l'exemple la France a été terriblement châtiée en 1870. En ce moment c'est pour elle un devoir impératif de pourvoir à sa défense, coûte que coûte. Et il en coûte cher !

Les armées européennes. — Le service militaire. — L'Autriche en 1886 a sur les rôles de son armée trois millions et demi d'hommes ; l'Allemagne autant. Quant à la France, elle a sur pied, en service actif, 502,866 hommes et, avec le service de réserve sous toutes les formes, 3,750,000 !

Pour arriver à ces nombres, il a fallu rendre le service militaire universellement obligatoire. En conséquence, tout Français valide doit, dès l'âge de 20 ans, le service actif pour 3 ans. Après ce temps il est ou peut être rappelé dans les rangs iusqu'à l'âge de 40 ans.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur les déplorables conséquences de cet état de choses. Si c'était

seulement les finances qui en souffraient ! Car, comme le dit excellemment un proverbe français, *plaie d'argent n'est pas mortelle.* Malheureusement, comme on l'a dit tant de fois, tout en souffre ; et ce n'est pas impunément que tant de jeunes gens, la meilleure partie des forces vives de la nation, sont ainsi enlevés à la production et au travail.

Compensations : l'armée est une école d'honneur et de discipline. — Un mal si grand n'est cependant pas sans compensation. Qu'il en puisse être ainsi, c'est ce qui m'a étonné d'abord ; mais j'ai dû me rendre à la force des observations présentées à ce sujet par un officier anglais, juge très compétent. "On est habitué, me disait-il, à considérer le soldat comme un être inférieur, recruté (en Angleterre) dans les bas-fonds de la société, n'ayant droit à quelque considération que parce qu'il sait tenir un fusil et va insouciamment se faire tuer pour un shelling par jour. Cette appréciation est évidemment fausse en ce qui concerne la France : là, comme en Autriche et en Allemagne, l'armée est, en vérité, la nation elle-même, la fleur de la nation, forte, honnête, digne de tout respect. Dans les conditions actuelles, le service militaire y est une véritable école d'honneur, de discipline, de qualités viriles. Le paysan et l'ouvrier quittent l'un sa chaumière, l'autre son logis étroit de la ville. Voyez-les s'avancer d'un pas mal réglé, l'esprit peut-être aussi parfois mal discipliné, quel-

que peu égoïste, rempli d'idées incongrues. Peu d'années après ils reviennent dans leurs foyers. Sont-ce les mêmes hommes? Comme ils marchent le front haut, d'un pas élastique et vigoureux! Quelle allure ferme et dégagée! Ils se sont dégourdis; ils sont devenus des hommes avec lesquels il faut compter! Leur esprit s'est en même temps formé, il s'est ouvert à mille idées nouvelles. En un mot leur éducation s'est complétée. Ils ont surtout appris la leçon salutaire de la discipline et se sont pénétrés du noble sentiment du devoir pour le devoir. Dans leur cœur les sentiments instinctifs de générosité et de dévouement se sont développés. Le jeune soldat comprend ce que la patrie demande de lui. Les idées de devoir, d'abnégation et de sacrifice, les inspirations de grandeur d'âme lui sont devenues familières: il les sait pratiquer à l'occasion. Tout ceci n'est pas une utopie: cent exemples éclatants nous l'ont tout récemment prouvé."

Compensation pour la société en général.— "De plus, la société elle-même en profite dans une certaine mesure; car cette discipline, ces sentiments nobles et élevés, cette vigueur morale et matérielle, les jeunes soldats ne les laissent point au régiment; ils en rapportent toujours quelque chose avec eux dans leurs foyers. De là plus de précision dans beaucoup d'administrations, plus de décision et de droiture dans la marche et le traitement des affaires. . ."

Ainsi parlait l'officier anglais. Tout en lui donnant raison à ce point de vue, je me demandais néanmoins si ces avantages indirects valent bien le prix onéreux qu'on en paye.

Diminution de l'esprit militaire dans la nation. — Un des résultats les plus curieux de ce service militaire obligatoire est une diminution sensible de l'esprit militaire dans la nation. Autrefois, quand le citoyen pouvait faire campagne par procuration et "sacrifier sur l'autel de la patrie" non pas même "ses neveux et ses cousins," mais un remplaçant acheté à bon prix, il était plein d'ardeur pour la gloire et les conquêtes. Mais maintenant il faut payer non de ses deniers, mais de sa personne, supporter les fatigues et courir les dangers ; aussi l'enthousiasme guerrier s'est-il refroidi ; l'opinion populaire n'est plus si agressive. Cela ne veut pas dire cependant que le peuple cède à la peur ; car

> Cet animal est fort méchant :
> Quand on l'attaque il se défend !

XVI

RELIGION.

Pour peu que l'on vienne à parler de l'état de la religion en France, il n'est pas rare de voir les gens s'empresser de déclarer que les Français sont

irréligieux, qu'il n'y a pas de doute possible sur ce sujet. . Cependant après un très sérieux examen, pour ma part, je serais bien fâché de me prononcer si positivement ! La religion est une question compliquée en tout pays ; je n'entreprendrai donc point de la résoudre en ce qui concerne la France : je me contenterai d'enregistrer quelques faits essentiels pour l'éclairer.

Faits concernant la religion en France. — D'abord la liberté des cultes est absolue en France.

Ensuite l'immense majorité des Français est catholique, à tout le moins par le fait du baptême. Sur 38 millions d'habitants, il y a au plus 700,000 protestants de différentes dénominations.

En troisième lieu, le culte, ou l'organisation extérieure de la religion, et ses rapports avec l'État sont réglés par un contrat spécial avec le chef de l'Église catholique, le pape. Pour des raisons d'uniformité l'Église protestante est astreinte à peu près au même régime. Le principal point de ce contrat ou *Concordat* est que les prêtres des paroisses et leurs supérieurs hiérarchiques, les évêques et archevêques, sont payés par l'État envers lequel, en retour, ils sont tenus à certains devoirs.

Le clergé français. — Ce concordat, le parti avancé ou radical voudrait le voir abolir ; depuis longtemps il réclame à grands cris la séparation de l'Église et de l'État, ce que les gouvernants se garderaient bien de concéder.

A l'examiner de près, l'hostilité violente manifestée quelquefois contre le clergé paraît principalement politique. Tel est aussi, ce me semble, le sens de l'opposition montrée par d'autres à "l'ingérence du parti clérical dans les affaires de la nation." Elle ne s'adresse point à la religion, bien que celle-ci en souffre, ni même aux membres individuels du clergé. C'est en effet un fait reconnu que le clergé catholique français, purifié par les dures épreuves de la Révolution, s'est depuis lors montré vraiment apostolique et évangélique : les prêtres français donnent l'exemple des vertus qu'ils prêchent ; ils mènent une vie pure et exempte de reproches.

Le sentiment religieux dans la population. — A qui sait voir, il y a bien des signes qui révèlent que le sentiment religieux est profond dans les masses. Quoi d'étonnant ? La première éducation des Français se fait sous les auspices de la religion. Tous, garçons et filles, assistent au service divin régulièrement, reçoivent l'instruction au catéchisme et font leur première communion. A l'école, un de leurs premiers livres de lecture et presque le plus indispensable est l'Histoire sainte, et c'est un des devoirs du maître de leur parler de Dieu.[1] Ces premières impressions ne s'effacent jamais et restent au fond du cœur de l'homme. Même chez les plus apathiques et les plus indiffé-

1. Voir p. 95.

rents, à certaines époques solennelles de leur existence, elles se manifestent par des actes ouvertement religieux, tels que le mariage à l'église, l'absolution à l'article de la mort, l'enterrement avec les rites consacrés. Les femmes, du reste, sont en grande majorité foncièrement religieuses et beaucoup sont, comme l'on dit, "pratiquantes."

Opinion d'un prélat étranger.—Il est d'autres faits encore plus significatifs que je pourrais citer; mais je n'insisterai pas et je m'en tiendrai à l'observation caractéristique d'un prélat étranger, bien placé pour voir.[1] "Depuis que la religion, dit-il, n'est plus "protégée" par des gouvernements peu scrupuleux et sachant en faire un instrument de règne, il se fait un revirement perceptible en sa faveur. . . N'avez-vous pas remarqué, ajouta-t-il, qu'au dernier dénombrement de la population, en réponse aux questions des recenseurs, il n'y eut pas moins de 30 millions qui firent profession d'appartenir à la religion catholique?

1. Le directeur du Séminaire irlandais à Paris.

XVII

L'ÂME ET LE GÉNIE DE LA FRANCE. — VICTOR HUGO. — GAMBETTA.

On ne saurait dire qu'un seul homme, quelque grand qu'il soit, représente un pays. Mais quand, à certaines époques, on voit dans une nation apparaître en même temps plusieurs hommes éminents à différents titres, on est fondé à croire qu'en eux se manifeste le génie de cette nation et qu'ils en sont l'image, qu'ils la personnifient en quelque sorte. Cette vérité historique me semble s'appliquer assez bien à la France dans la dernière moitié de ce siècle qui tire à sa fin.

Quels hommes représentent la France ? — D'autres pays se glorifient justement d'avoir donné naissance à des hommes illustres, à des génies : l'un vante ses ministres et ses financiers habiles ; un autre montre un politique égal à Richelieu, un tacticien consommé. C'est dans des voies différentes et des plus utiles à l'humanité que je vois se manifester le génie de la France. Quatre noms surtout représentent les aptitudes et le caractère de la nation : Victor Hugo, le grand poète et l'homme de cœur ; Gambetta, l'orateur et l'homme d'État

patriote ; de Lesseps, l'homme des grandes entreprises ; enfin Pasteur, l'homme de science, non d'une science brillante et stérile, mais les mains pleines de bienfaits inappréciables.

Il convient de dire un mot de chacun en particulier.

Victor Hugo. — Son œuvre. — Victor Hugo est mort en 1885. Dès 1830 il était déjà célèbre ; mais ses meilleurs ouvrages datent presque tous des vingt ou trente dernières années. Son œuvre immense embrasse presque tous les genres, sauf la comédie. Tout n'y est pas parfait sans doute ; mais la moindre de ses productions porte la marque de la griffe du lion ; dans la plupart il s'est montré vraiment "le maître" comme ses disciples aimaient à l'appeler.

Sa place dans la littérature. — Ses qualités générales. — En un sens le jugement de la postérité est déjà venu pour lui ; car on peut considérer comme tel l'appréciation des critiques à l'étranger où il était certes bien connu : ils sont tous d'accord à le mettre au rang des plus grands écrivains. On l'a surtout comparé à Goethe.[1] C'est d'ores et déjà lui assigner une place des plus élevées dans la littérature moderne. Hauteur de vues, grandeur des pensées, richesse d'imagination, tels sont les points communs entre les deux poètes, et où l'un n'a point

---

1. Ce fut la note dominante dans la presse américaine à l'annonce de la mort du poète.

surpassé l'autre. Mais où le Français se distingue de son prédécesseur, c'est dans le but qu'il poursuivait, et c'est surtout par là qu'il est français.

En quoi Victor Hugo représente la France. — De toute l'ardeur de son âme il voulait le bien de l'humanité ; il voulait élever l'homme, lui inspirer les sentiments les plus nobles et les plus généreux. Partout il combattait à outrance les passions mauvaises, l'ignorance, le fanatisme. Il haïssait l'oppression. S'il s'attaquait aux puissances, c'était aux puissances de l'injustice et du crime bas et vulgaire. Il glorifiait l'héroïsme, le dévouement, le sacrifice. Ce sont ses efforts persévérants dans ce sens qui lui ont donné peu à peu, en dépit de ses détracteurs et de ses imperfections même, une si grande influence en France et en Europe. Or, cette influence n'était pas purement personnelle ; elle lui est venue surtout parce qu'il donnait l'expression vive et puissante aux sentiments intimes de toute la nation : "il était la voix poétique du peuple."

Gambetta. — Le patriote et l'orateur. — En Gambetta s'est incarné sous une autre forme le véritable esprit français : la vaillance, l'amour indompté de la patrie, un grand sens pratique aussi sous la forme oratoire, et la véritable éloquence. Je répugne à donner le nom d'éloquence à cette faconde qui éblouit par des discours brillants et des paroles habiles : le sujet, il est vrai, souvent ne

vaut pas plus. L'éloquence du tribun français était d'autre sorte ; elle remuait l'auditeur jusqu'au fond de l'âme, l'exaltait, le transportait. Gambetta pouvait bien être inspiré : il a eu à traiter les questions les plus graves ; plus d'une fois, quand il abordait la tribune, les destinées même de la France tremblaient pour ainsi dire dans la balance. Il a été à la hauteur de cette grande tâche. Passionné, impétueux, maître cependant de lui-même, il savait éclaircir en quelques mots les questions les plus épineuses, clouer au pilori les desseins des pires ennemis de la France, montrer au peuple le vrai chemin, l'y conduire, l'y entraîner.

Ce qu'il a fait. — Chacun sait la part qu'il eut à la défense nationale lors de l'invasion de 1870. La corruption de l'empire avait laissé le pays sans ressource et sans défense : Gambetta organisa la résistance ; et s'il était trop tard pour empêcher une conquête inévitable avant lui, il put du moins sauver l'honneur du pays.

Il accomplit une tâche plus difficile encore, car c'est lui, dit-on avec raison, qui a fait la république en France. Pour arriver à ce but, comparable à mon sens à l'établissement de l'indépendance américaine, il déploya des ressources prodigieuses et montra les qualités non seulement de l'orateur, mais aussi et surtout de l'homme d'État le plus délié. La démocratie eut le bon sens de reconnaître en lui son chef naturel ; elle le suivit avec confiance. Elle en fut récompensée par le succès.

Une mort prématurée l'a enlevé. Qui sait ce que lui réservait l'avenir? Néanmoins, en un petit nombre d'années, il avait accompli ce qui suffit à la gloire d'une longue vie. Son œuvre toutefois n'est pas morte avec lui; ses idées ont guidé les gouvernants qui lui ont succédé, et le pays suit encore la direction qu'il lui a imprimée.

Quoi qu'aient pu dire ses ennemis, peu d'hommes ont autant honoré leur pays, et le pays s'est honoré en l'écoutant jusqu'au bout.

XVIII

L'ÂME ET LE GÉNIE DE LA FRANCE (SUITE). — DE LESSEPS. — PASTEUR.

De Lesseps. — Le canal de Suez; son importance. — Depuis quelque deux ou trois mille ans on était d'accord sur ce point qu'une communication maritime entre la mer Rouge et la mer Méditerranée était fort désirable; elle aurait mis l'Europe directement en rapport avec les Indes et l'extrême Orient dont elle était séparée de toute la longueur et la largeur du continent africain. Ces grands bâtisseurs de pyramides, les rois d'Égypte avaient tenté de l'établir et y avaient échoué. L'entreprise de percer l'isthme de Suez et d'ouvrir

un canal à travers les sables du désert était réservée à nos temps modernes.

Or, cette entreprise gigantesque s'il en fut, qui a opéré une révolution profonde dans le commerce du monde, et dont les résultats se chiffrent annuellement par des centaines de millions, cette entreprise qui offrait des difficultés selon toute apparence insurmontables a été exécutée . . . assurément par une nation puissante disposant de ressources inépuisables? Point! Un seul homme l'a conçue et l'a menée à bonne fin. On avait prouvé par raison démonstrative qu'elle était impossible : M. de Lesseps prouva qu'elle était possible tout simplement en la faisant.

Difficultés de l'entreprise. — Ce qu'il y a de plus remarquable dans toute cette affaire, c'est que la plus grande difficulté ne fut point de creuser le canal ; ce fut de pouvoir le commencer, et même, une fois commencé, de le pouvoir continuer : l'Angleterre, qui en profite le plus maintenant, chercha dès l'abord à empêcher l'entreprise et, plus tard, à entraver les travaux. Elle n'épargna rien dans ce but : railleries de la presse, critiques furibondes et insultes de tout genre, intervention diplomatique et officielle du gouvernement, tout fut mis en œuvre. Ce fut un spectacle singulier que de voir un homme de génie isolé, mais convaincu, aux prises avec cette puissante et peu scrupuleuse hostilité. Il en triompha cependant. Il avait foi aussi

en ses ingénieurs: ceux-ci accomplirent aisément ce que leurs confrères de l'autre côté du détroit avaient, avec une véhémence singulière, déclaré absurde et infaisable.

Grandeur des résultats. — Je n'ai point dessein de faire ressortir la grandeur des résultats qui ont suivi la création de cette grande voie maritime par laquelle deux mondes, séparés jusque là, se sont vus rapprochés de plusieurs milliers de milles; ils dépassèrent toute attente; on peut à peine les mesurer, et c'est peu dire que de constater que les transactions directes se chiffrent par des centaines de millions tous les ans. C'est au point que quinze ans à peine après l'inauguration du canal il a fallu songer à en doubler la largeur. Et, contraste non sans ironie, c'est l'Angleterre elle-même qui a pris l'initiative de cet agrandissement.

Qualités déployées par M. de Lesseps. — Ce qui frappe le plus ici, c'est l'indomptable énergie de M. de Lesseps, sa persévérance, sa fermeté et la vue assurée qu'il a eue de l'avenir. A ces qualités premières il en joignit d'autres non moins nécessaires; il se montra à la fois diplomate habile, plein de tact et organisateur puissant, homme de raisonnement et d'action. — Que ces qualités soient françaises, je le crois fermement. L'entreprise a été française d'un bout à l'autre: sans l'appui de la nation, elle eût échoué. La France a donc eu foi aussi en l'œuvre; c'était l'homme selon son

cœur qui l'avait conçue et qui l'exécutait. Elle l'a soutenu ; elle lui a fourni sans crainte et sans compter tous les capitaux nécessaires. Dans un sens elle a été à la peine ; il est juste qu'elle soit à la gloire . . . et au profit. C'est peut-être cette relation qu'exprime le nom donné à M. de Lesseps ; il est le vrai fils de la France, le "grand Français."[1]

Pasteur. — Le savant. — J'arrive à un nom illustre entre tous, Pasteur. Sa plus brillante découverte et aussi la plus récente, c'est-à-dire la guérison de la rage, est connue du monde entier ; elle a même quelque peu rejeté dans l'ombre ses travaux précédents. Mais toute sa carrière montre l'union peu commune de la science la plus ingénieuse, la plus exacte à la fois et la plus profonde avec cette qualité plus haute, l'amour de l'humanité.

Ses premières découvertes. — M. Pasteur était déjà connu par des travaux particuliers fort remarquables lorsqu'il fut conduit par ses recherches à se convaincre d'une vérité banale maintenant, mais vivement combattue alors ou même tournée en

---

1. Au moment où ceci est écrit, nous voyons s'accomplir, encore sous la direction et les auspices de M. de Lesseps, une autre entreprise auprès de laquelle le canal de Suez lui-même semble diminuer d'importance, je veux dire le percement de l'isthme de Panama. Les résultats qu'on peut en attendre pour le commerce du monde et de l'Amérique surtout sont incalculables. Quoique les difficultés soient immenses, le succès de l'ouvrage est maintenant assuré grâce au travail puissant des machines américaines. Quel monument pour perpétuer la gloire de M. de Lesseps ! C'est encore la France qui a fourni les capitaux nécessaires.

ridicule, savoir qu'il n'y a point de génération spontanée. Bientôt suivit, par une déduction logique, cette grande découverte que toute fermentation et probablement la plupart des maladies contagieuses sont produites par des microbes, êtres infiniment petits, qui se développent avec une rapidité prodigieuse. Cette théorie scientifique, établie maintenant d'une manière irréfutable, fut pour le savant chimiste le point de départ d'applications merveilleuses.

Tout d'abord, avant lui, le vinaigre et la bière se fabriquaient par des procédés empiriques donnant des irrégularités parfois ruineuses. M. Pasteur régularisa ces procédés. Il trouva, en outre, le moyen de préserver le vin et la bière de diverses maladies. Les nouveaux procédés partout employés à présent, ont reçu des Allemands le nom caractéristique de *pasteurisation*. Nombre d'industries en ont bénéficié.

Le second pas dans cette voie fut la guérison d'une maladie désastreuse, la pébrine, qui menaçait d'une destruction totale les vers à soie non seulement de France mais encore d'Italie. L'industrie séricole des deux pays y gagna un nombre notable de millions.

Un fléau plus redoutable encore, le charbon, détruisait annuellement quantité de bestiaux et n'épargnait pas même les hommes. M. Pasteur intervint : non sans péril il trouva le microbe pestilen-

tiel. Il fallut une série d'expériences d'une grande délicatesse pour arriver au remède qui, cette fois, fut la *vaccination*.

De même encore pour d'autres maladies qui décimaient les poules et les porcs.

Valeur de ces découvertes. — L'industrie et l'agriculture surtout ont gagné à ces découvertes. Le calcul des pertes ainsi évitées se monte à des centaines de millions par an. Ce sont les propres paroles de l'illustre savant anglais, M. Huxley, qui ajoute : "Les découvertes de M. Pasteur suffiraient à elles seules pour couvrir la rançon de guerre des cinq milliards (mille millions de dollars) payés par la France à l'Allemagne après 1870."

La guérison de la rage. — Pendant tout ce temps le savant travaillait avec persévérance à trouver le secret de ce mal affreux s'il en fut, la rage, contre lequel la science se reconnaissait impuissante. Ce ne fut qu'après des années d'études patientes et d'expériences minutieuses qu'il arriva à la certitude qu'il voulait. Le monde entier a retenti des guérisons qu'il a opérées. Et s'il n'y a rien de plus précieux que la vie humaine, que dirons-nous de l'homme qui, dès le début de sa découverte, sans anticiper sur l'avenir, a sauvé d'une mort horrible tant de malheureux venus à lui des pays les plus divers ?

On s'imaginerait facilement que, le principe une fois découvert, il était assez aisé d'en trouver l'application. Cependant les savants apprécient autre-

ment les difficultés qui se rencontrent ici dans la voie de l'expérimentation. A cette occasion l'un d'eux rend cet hommage à M. Pasteur: "Pour arriver aux succès qu'il a obtenus, il ne fallait rien moins qu'une pensée de génie servie par une habileté des plus extraordinaires dans les observations."

Chose curieuse! M. Pasteur n'est pas médecin; il est chimiste avant tout (et aussi minéralogiste hors ligne). Néanmoins il a changé les fondements de la médecine. Il a créé un principe fécond dont on ne voit que les premières applications, mais qui sans doute régira toute médicamentation à l'avenir.

Cet homme, qui a tant fait pour son pays et pour l'humanité, est simple et modeste. C'est le vrai savant qui s'oublie pour ne vivre que de la science; il est charitable et bon. Lui qui a fait gagner tant de millions aux autres vit sobrement de la pension que le gouvernement lui fait et qu'il dépense presque toute entière à de nouvelles études.

Malgré sa simplicité et sa modestie il a trouvé des détracteurs, ou plutôt des envieux, en petit nombre. Quel génie serait complet sans cela? Pour leur répondre, et pour présenter un jugement impartial sur M. Pasteur il me suffira d'un mot: M. Tyndall et M. Huxley, les plus fameux savants dont l'Angleterre s'honore à présent, et tous deux certainement peu portés à prodiguer leur approbation, sont depuis longtemps admirateurs enthousiastes de M. Pasteur. Peut-être est-ce parce qu'ils le peuvent mieux apprécier!

XXI

DU CARACTÈRE DES FRANÇAIS.

Difficulté pour un Américain de le bien apprécier. — N'étant pas Français moi-même, je n'ai jamais pu me mettre complètement à l'unisson du caractère français, tant il est différent du nôtre. — La vivacité des Français, leur promptitude à sentir, à s'émouvoir, leurs manières démonstratives, vont directement à l'encontre de notre esprit calme, froid, calculateur. Notre flegme est proverbial ; ils sont tout l'opposé de flegmatiques. Je ne m'étonne pas que, se trouvant en présence de l'animation et de l'entrain de ces descendants des Gaulois, beaucoup de gens n'en soient choqués : telle est la nature humaine.

Le trait principal du caractère français. — Il est de fait que la faculté de sentir vivement est le fond du caractère du Français. Sa perception des choses est prompte et délicate ; il est très impressionnable ; il l'est même trop en bien des cas. De cette faculté dominante découlent et les qualités brillantes et les défauts non moins éclatants qui le distinguent : c'est par là qu'il est artiste, et c'est par là aussi que, obéissant à l'impulsion du

moment, il encourt souvent le reproche d'inconstance.

Les Français sont-ils légers et frivoles? — Parce que le Français est prime-sautier, est-ce à dire qu'il soit vraiment léger et frivole? Saurait-on en douter? de notables autorités, graves et solennelles, ne cessent de l'affirmer. Je soupçonne cependant qu'en cela ces excellents critiques parlent eux-mêmes un peu à la légère, ou plutôt qu'ils se trompent sur le sens des mots: ils veulent dire que les Français sont gais et enjoués. Voilà en effet qui est blâmable! Le laboureur chante en conduisant sa charrue: il manque de sérieux. C'est en chantant que le peintre promène sa brosse sur les murs et que le forgeron bat le fer; légèreté! Les vendangeurs rient et chantent en cueillant la grappe mûre: frivolité! Dans sa conversation le Français cache une observation de bon sens sous une saillie spirituelle: frivolité déplorable, lamentable légèreté! Si, comme on le croit communément, les Français ont quelque sens, que ne lui donnent-ils une forme sérieuse, solennelle? Ils s'exposeraient moins à être mal compris.

La politesse française. — Je voudrais plus d'égoïsme chez les Français. De leur nature ils sont confiants, généreux, mais d'une générosité impulsive qui va parfois à l'excès: aussi sont-ils souvent dupes, ce qui ne les corrige pas d'ailleurs. Ils ne sauraient voir de sang-froid un de leurs semblables dans la peine. Cela n'est pas pratique.

C'est par suite de la même disposition qu'ils sont foncièrement serviables, toujours prêts à rendre service et s'offrant spontanément à aider ou obliger les autres. Ce bon naturel se manifeste de mille manières. Il est peu d'étrangers ayant affaire à des Français qui n'en aient fait l'expérience. A l'égard de tous, du reste, cet empressement à obliger se traduit par la politesse qui est à bon droit regardé comme l'attribut du peuple français.

Je parle de la vraie politesse, et non de ces manières affectées et de ce formalisme qui trop souvent en usurpent le nom. A qui a résidé en France et en a pratiqué les habitants dans les circonstances les plus diverses, il n'est peut-être pas de souvenir plus agréable que l'obligeante cordialité et la prévenance qu'il a rencontrées partout, chez le paysan et l'ouvrier comme chez l'homme du monde. Il est évident pour lui que cette amabilité de manières part du cœur. Or c'est précisément tout cela qui constitue la politesse française; elle ne consiste donc pas, comme plus d'un se l'imagine mal à propos, en quelques phrases de tournure agréable ou en un sourire gracieux: elle est dans les actes, et *prévenance*, *amabilité*, *complaisance* sont des mots essentiellement français qui expriment des qualités réelles, propres à la nation.

Autres qualités et défauts. — Ce que j'aime encore dans leur caractère c'est qu'il est franc, ouvert, ennemi du *cant* et de l'hypocrisie, et sur-

tout exempt de morgue. C'est par là principalement qu'il est sympathique à tant de personnes, malgré certains détails qui pourraient leur être désagréables d'ailleurs.

Quant à la vanité, nationale ou autre des Français, que celui qui est sans reproche à cet égard leur jette la première pierre ! Et puis, défaut pour défaut, cette vanité est moins déplaisante que l'arrogance ou la hauteur dédaigneuse qui nous froisse chez tant d'autres.

Un défaut dangereux. — Un défaut cependant que l'on doit condamner sans réserve, c'est que, comme je l'ai déjà noté, ils ne sont pas assez pratiques en certaines choses : le désintéressement n'est pas rare chez eux ; ils sont aussi trop idéalistes et se laissent trop guider par le sentiment. Pour eux l'argent n'est pas tout ; il n'est même pas le but principal de leur vie, tout au plus un moyen : les lettres, les arts, les sciences même, les agréments de la société ont souvent pour eux plus de charmes et d'attraits. Combien font fi des richesses et mettent au-dessus les jouissances intellectuelles et les choses de l'esprit !

Et puis il leur reste un je ne sais quoi de chevaleresque[1] dans les idées qui jure étrangement avec notre époque et qui prête beaucoup à rire à

1. Voici le témoignage curieux de tous points que nous apportent les mémoires du général anglais Gordon, ce héros mort si misérablement au Soudan : " Pour ma part, dit-il, je ne vois pas quel mal les Français pourraient nous faire en Egypte ; mais je vois clairement

leurs voisins. Or tout cet ensemble de dispositions constitue une certaine infériorité en un siècle où domine partout une concurrence impitoyable : tout bien considéré, c'est, pour ce peuple, un principe de faiblesse et une source de danger pour l'avenir.

La Française. — A ces impressions personnelles j'ajouterai l'appréciation d'un écrivain connu par son impartialité. "Le Français, dit-il, a parmi les hommes la vertu spéciale de sociabilité. Un sentiment de bienveillance naturelle le porte vers son semblable ; un esprit d'équité le guide dans ses relations avec tous. . . En toutes choses il sait agir avec mesure et discrétion. Il aime à plaire par le costume et les manières, mais sans les outrer ; il excelle dans l'art de bien dire et pourtant il fait valoir son esprit sans porter tort à celui des autres. Plus encore que le Français, la Française peut être considérée à cet égard comme représentant la plus haute expression du caractère national. A ses vertus de famille, l'ordre, l'économie, la prudence, la promptitude de décision dans les choses du ménage et les affaires, elle ajoute des qualités sociales qui lui donnent un charme particulier, le bon sens, le naturel, l'esprit, l'à propos ; elle ravit par sa conversation, et c'est à elle surtout qu'est dû l'attrait de la société française."

---

qu'il résulterait beaucoup de bien de leur présence à côté de nous en ce pays. Quand vous ne trouvez pas d'esprit chevaleresque dans votre propre maison, il est bon d'en emprunter à votre voisin. . ." Cet hommage est tout spontané.

XX

LA VIE DOMESTIQUE.

Home ! — L'étude du caractère français ne serait pas complète si je ne disais un mot de la vie domestique en France.

Notre mot *home* comprend des éléments bien divers : c'est la maison et ceux qui y vivent ; c'est la demeure paternelle, c'est le toit qui couvre la famille et nous abrite. Il veut dire en même temps les liens sacrés de la famille et les sentiments d'affection qu'éveille le souvenir des lieux où s'est passée notre enfance. C'est là que nous allons nous reposer après une dure journée de travail ou les ennuis d'une longue absence. L'idée de patrie enfin s'y rattache.

C'est ainsi qu'une fois j'expliquais le mot anglais à une dame française. Je lui fis grâce toutefois du raisonnement puéril "que les Français n'ayant pas le mot n'avaient pas la chose." Mais elle avait l'esprit fin et me comprit à demi-mot. Sa réponse me frappa.

Que les Français ont bien la chose. — "Bonté divine ! s'écria-t-elle ; croyez-vous que nous n'ayons pas tout cela en France, et plus encore? Seule-

ment notre langue est plus précise et nomme en détail ce que votre mot, assez vague dans sa généralité, désigne en gros.

"S'il s'agit de la maison, on reprocherait plutôt à notre peuple son humeur casanière. Voit-on le Français émigrer, s'expatrier facilement? Qu'est-ce donc qui le retient chez lui sinon l'amour du foyer, du toit paternel, de la famille? Il frémit à la pensée de quitter les siens et cette demeure qui l'a vu naître.[1] Ou, s'il part, c'est avec l'idée fixe de revenir un jour au lieu natal; il y laisse son cœur.

La famille. — "Chez nous la famille a un sens plus large et plus intime que . . . en Angleterre, par exemple: les liens de famille sont plus resserrés, plus affectueux, la solidarité plus grande et plus tendre. C'est aussi que l'autorité du père est plus respectée et que la mère.... La mère! n'a-t-on pas mille fois célébré à l'étranger l'amour du Français pour sa mère, cette affection profonde et forte qui retient si longtemps les enfants autour du foyer paternel et les y ramène toujours?

La vie intime. — "En pratique les hommes ici vivent beaucoup plus dans leur ménage que dans votre pays, je crois. Ils prennent tous leurs repas à la maison en compagnie de leur femme et de leurs enfants; ils vont beaucoup moins au cercle le

---

1. Le dernier recensement a constaté que sur les 38 millions qui forment la population, de 22 à 23 millions résidaient dans la localité, et le plus grand nombre, dans la maison même où ils étaient nés.

soir, et c'est habituellement en famille qu'ils se récréent après leurs affaires finies. En conséquence aussi, les femmes sont bien moins dehors : elles sont donc avant tout des femmes d'intérieur, des femmes de foyer. Puisqu'il s'agit de mots, quel est l'équivalent de ceux-là dans votre langue ?

Les étrangers ne sont pas admis dans la famille. — " Savez-vous pourquoi en France nous n'admettons point de *boarders* chez nous ? C'est que, dans nos relations domestiques et entre les membres d'une même famille, il règne une intimité tendre et délicate que profanerait la présence d'un étranger. Cette coutume est assurément fort bonne là où la nécessité l'a d'abord établie ; chez nous, entre autres inconvénients qu'elle aurait, elle tuerait l'abandon et l'union qui font le charme de notre vie commune. . ."

Elle parla longtemps sur ce ton. Ce ne fut que plus tard, cependant, que je fus convaincu, lorsqu'il me fut donné de pénétrer dans l'intimité de familles françaises. Comme je fus alors frappé du charme, de la pureté et de la douceur de leur vie domestique ! Voilà bien, me disais-je, le *sweet home* si bien chanté par notre Payne, non pas seulement l'abri de nos aises, notre refuge après la fatigue, mais aussi et surtout le sanctuaire de la famille !

XXI

PLACE ET MISSION DE LA FRANCE DANS LE MONDE.

Un jour les bons bourgeois d'Athènes fatigués d'entendre appeler Aristide *le juste*, bannirent le philosophe de leur ville. Pour une raison non moins probante sans doute, il est des gens qui voudraient voir bannir la France . . . de la face de la terre : ce souhait a été exprimé plus d'une fois crûment, brutalement. Je ne vois pas trop ce que le monde gagnerait à ce qu'un si pieux désir se réalisât : il a peu gagné quand les Grecs de Platon et de Démosthène ont succombé à une coalition barbare.

Services rendus par la France à l'humanité. — C'est que la France tient une grande place et une place utile dans le monde ! "Il faut le reconnaître, dit un historien anglais d'une incontestable autorité, la France a été, et elle est encore à présent un des facteurs les plus éminents de la civilisation et du progrès humain. Dès son berceau elle a représenté dans le monde la doctrine de l'âme immortelle ; elle a sauvé l'Occident de l'Islamisme et par là elle a rendu possible la civilisation mo-

derne. Cette noble mission, elle n'a cessé de la poursuivre à toutes les époques de l'histoire. Dans ce siècle même, de nos jours, nous avons vu la Méditerranée délivrée enfin de l'ignoble domination des corsaires algériens et rendue à la liberté et au commerce ; l'Afrique ouverte à la civilisation ; la Grèce, l'Italie arrachées au joug étranger ; les Indes, le Japon, l'extrême Orient unis à l'Europe. Elle a prodigué son sang, ses forces, son argent, pour donner à l'humanité le bénéfice de sa belle devise : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ."

Le secret de l'influence de la France. — "La France, dit à son tour un des hommes les plus éminents d'Angleterre, est comme l'abrégé clair et lumineux de l'Europe. Sans doute elle possède en propre l'originalité la plus marquée ; mais on dirait aussi que c'est sa tâche spéciale de mettre en lumière et de purifier de tout alliage obscur ou encombrant les idées originales qui lui arrivent du dehors. Elle les rend ensuite à l'univers transformées, plus hautes, plus vigoureuses, plus fécondes ; en un mot elle leur donne cours dans le monde. Voilà pourquoi tant d'hommes illustres ont aimé la France : leur génie y retrouvait une seconde patrie. Et c'est là le secret de cette influence extraordinaire qui s'étend bien au-delà des frontières matérielles du pays ; elle est un foyer de lumière et de chaleur qui rayonne au loin."

On a encore besoin de la France. — C'est l'expression d'une Américaine, femme de lettres distinguée et de grand esprit. "Il nous faut, dit-elle, ce génie ailé qui plane bien haut dans les airs ; il nous transporte à sa suite dans les régions éthérées, et nous y soutient, autrement nous retomberions lourdement pour nous traîner dans le terre à terre le plus misérable. Il nous faut la saveur piquante et originale du caractère français pour nous sauver de la banalité de l'esprit de boutique. A quel degré d'abaissement ne descendrions-nous pas, grands Dieux ! si le monde perdait l'esprit, la verve, l'élan et l'entrain français ? Ce serait le signal du triomphe de la matière sur l'esprit."

Qui la remplacerait ? — Ces témoignages non suspects suffisent à faire comprendre quelle noble mission remplit la France et comme on se passerait difficilement d'elle. Dès que l'on parle de sciences, d'art, d'histoire, de littérature, de choses de l'intelligence, le nom de la France n'apparaît-il pas immédiatement ? Et peut-on supposer un instant le génie français absent de tout cela ? Qu'on y songe seulement !

Cependant allons jusque là : la France est morcelée, démembrée ; elle a disparu. Donnons sa place à . . . à ses voisins naturellement. L'un nous enseignera le bon goût et la politesse, l'autre la générosité et le dévouement chevaleresque ; celui-ci la

grâce et la délicatesse des sentiments, celui-là... Mais je m'arrête; ce serait offenser le bon sens que de pousser plus loin la supposition.

Non, non! A qui considère les évènements qui se sont passés dernièrement et les changements qui semblent se préparer pour un avenir prochain, il est clair que le rôle utile de la France n'est pas fini: son influence et son action s'exerceront plus que jamais autour d'elle et au loin pour l'avantage des peuples.

XXII

LA FRANCE NOUVELLE.

La France est elle en décadence? — Assez de gens s'imaginent que, parce que son prestige militaire a reçu une rude atteinte en 1870, la nation française va à sa ruine. Quel singulier raisonnement! Est-ce que l'Allemagne est morte pour avoir été vaincue à Jéna? Et l'Autriche a-t-elle péri après Austerlitz? La gloire des armes est-elle la vie d'une nation? Des fautes, il y en a: quel gouvernement est parfait? D'autre part la position de la France, républicaine et démocratique au milieu de monarchies hostiles, n'est pas sans difficultés;

cela est évident. Mais les signes de cette décadence si gratuitement proclamée, j'en suis encore à les trouver.

Signes de relèvement et de vigueur. — Bien plutôt tout montre dans cette nation, que l'on disait écrasée, une vigueur nouvelle et croissante : non seulement elle s'est relevée avec une promptitude qui a saisi d'étonnement ses adversaires, mais encore elle semble, dans les nouvelles conditions qui lui sont faites, plus forte que jamais, plus forte certainement que sous l'empire. Certes les preuves de cette régénération ne manquent pas ; j'en ai déjà signalé plusieurs. On ne saurait contester, par exemple, les effets de l'éducation "sévère et virile" que reçoivent les jeunes générations ; un observateur impartial d'outre-Rhin en a été frappé.

Mais il en est d'autres encore : les mauvaises traditions de l'empire s'effacent peu à peu ; l'esprit public s'est relevé et s'est éclairé. Quoi qu'en disent des détracteurs zélés, les mœurs publiques sont bonnes et dignes d'éloge ; les hommes publics sont d'une intégrité reconnue : l'intégrité, du reste, et la probité sont les qualités incontestables de toutes les administrations en France. Le peuple est plus que jamais économe et travailleur. L'industrie du pays est active et occupe toujours un des premiers rangs, tenant tête aux concurrents et conservant facilement sa supériorité dans ses pro-

duits spéciaux. Dans les crises pénibles qui, ces dernières années, ont éprouvé toutes les nations de l'ancien et du nouveau monde, c'est la France qui a le mieux soutenu l'épreuve.

Au point de vue physique même il y a gain : à l'école déjà une éducation physique sagement réglée fortifie l'enfance ; cette action fortifiante se continue à l'armée par où passent presque tous les jeunes gens. Elle se poursuit enfin au moyen des nombreuses sociétés gymnastiques et de tir répandues dans tout le territoire.

Il est donc facile de décider la question, si c'en pouvait être une : que l'on compare le pays, à cette heure, avec ce qu'il était même aux jours les plus fastueux de la monarchie ou du troisième empire, et l'on verra les progrès immenses accomplis sous tous les rapports !

Avenir de la France. — La France en ce moment présente le spectacle consolant d'un peuple qui s'est recueilli, sans se décourager, après une dure épreuve. Ses forces vives, retrempées, se sont ouvert une voie nouvelle et la poussent vers une destinée plus glorieuse que jamais, parce que cette destinée est pacifique.

La France pacifique et forte. — Étant pacifique tout en étant forte, elle occupe une position, le dirai-je ? prépondérante en Europe. Ce sont les rois qui font la guerre : la République française

impose la paix dans l'Europe centrale au moins. Il y a eu de la part de puissants empires des velléités de conquête : elles se sont arrêtées devant l'attitude ferme et le pouvoir de la France ; car celle-ci veille ! Sans qu'il lui soit besoin de rien dire, elle conseille la modération et la justice, et ses conseils tacites sont écoutés en Europe.

End

CARL H. HEINTZEMANN, Printer, 50 School St., Boston.

QUESTIONNAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Quelle est la situation géographique de la France? — Quel est l'aspect du pays? — Nommez les principales montagnes de la France? les principales rivières? — Quel est le climat de la France? le ciel de la France? — D'où vient le nom de "Sunny France?"

II. A quels signes physiques peut-on reconnaître un Français? — De quels éléments divers s'est formée la nation? — Comment se dénombre la population de la France?

III. Qu'avez-vous à dire de la fréquence de l'état de guerre dans l'histoire? — Que sait-on des Gaulois avant César? — Comment les Romains s'établirent-ils en Gaule? — D'où vinrent les Francs et à quelle époque? — Que fit Clovis? — Par quoi Charles-Martel s'illustra-t-il? — Qu'était Charlemagne? — Origine des Capétiens? — Qu'est-ce que le régime féodal? — De quelle manière commença la rivalité de la France et de l'Angleterre? — Par quoi Philippe-Auguste et saint Louis furent-ils remarquables? – Quels principaux évènements marquèrent la guerre de Cent ans? et que fit Jeanne d'Arc? — Qu'est-ce que la Renaissance? — Sous quel roi vécut Bayard? — Le protestantisme réussit-il en France? — Que savez-vous de Henri IV? de Louis XIII? de Richelieu?

IV. Qu'entendez-vous par le siècle de Louis XIV? et quels grands hommes l'illustrèrent? — Qu'eurent à souffrir les Protestants alors? — Quels signes annoncèrent la Révolution? — Quand la Révolution éclata-t-elle? et que fit-elle? — Quelles guerres s'ensuivi-

rent? et que fit Napoléon? — Quelles formes de gouvernement se succédèrent après? — Quand fut établie la troisième République?

V. En quoi le gouvernement de la France ressemble-t-il à celui des États-Unis? — Donnez quelques détails sur la Chambre des députés et le Sénat, et leurs attributions? — Comment est élu le Président et quelles sont ses fonctions? — Qu'entend-on par la responsabilité du cabinet? — Qu'est-ce qu'un département et comment est-il administré? — Qu'est-ce qu'un arrondissement? un canton? une commune? — Fonctions et nomination du maire?

VI. Le sol de la France est-il propice à l'agriculture? — Quelles sont les céréales les plus cultivées? — Que pouvez-vous dire de la culture de la vigne? — Quels vins produit la France? — En exporte-t-elle beaucoup? et en quels pays? — Qu'est-ce que la vendange? — Quelles autres cultures viennent ensuite? — Quelles sont les différentes espèces de prairies et pâturages?

VII. Y a-t-il beaucoup de forêts en France? — Quel revenu en tire-t-on? et comment? — Qu'est-ce que le reboisement? — Donnez quelques détails sur les fruits et les légumes en France? — Quelles qualités ont-ils spécialement?

VIII. Y a-t-il en France beaucoup de bœufs, de brebis et de chevaux? — Qualités de ces derniers? — Qu'entend-on par *charcuterie?* — Quel profit tire-t-on des animaux de basse-cour? — Quel est le revenu annuel de la terre?

IX. Les paysans d'aujourd'hui ressemblent-ils à ceux d'autrefois? — Que peut-on dire de la vie et des qualités du paysan français? de son intelligence? de son allure et de ses manières? — Peut-on le comparer au paysan anglais? — Qu'entend-on par ces mots: paysan propriétaire? — Quels sont les défauts du paysan? — Quelle appréciation générale en peut-on donner?

X. L'industrie est-elle active en France? — Donnez quelques détails sur l'industrie métallurgique; — sur la fabrication des machines; — sur la chaudronnerie et la quincaillerie. — Dans les industries textiles, que produit la France en fait de soieries? en fait d'étoffes de coton et de laine? — Quels autres tissus et articles analogues produit-elle encore? — Qu'avez-vous à dire des industries de

l'ameublement ? — de la céramique ? — de la verrerie ? — Citez d'autres industries.

XI. Quel jugement porte-t-on sur l'industrie française dans l'ensemble et dans les détails ? — Donnez quelques exemples ?

XII. Quel est le caractère et la situation des ouvriers en différentes parties de la France ? — Leur caractère et leurs mœurs dans l'ensemble ? — Ont-ils un salaire suffisant ? — Quelle est la nature des rapports entre les patrons et les ouvriers ? — Quelles institutions y a-t-il pour améliorer leur sort ? — Qu'est-ce que les *conseils des prud'hommes ?* — Quel est le sort des ouvrières ? — Quelles sont les occupations des femmes ?

XIII. Quel est l'objet du commerce et comment se divise-t-il ? — Quelles sont les principales importations en France ? — les principales exportations ? — Avec quelles contrées la France a-t-elle le plus de commerce ? et quel commerce ?

XIV. Où le commerce se centralise-t-il naturellement ? — Paris n'est-il pas un centre industriel ? — dans quelle proportion ? — N'est-il pas aussi un centre commercial ? — dans quelle proportion ? — Quelle est la situation de Paris ? — Son aspect général ? — Que pouvez-vous dire des monuments ? — des rues et des maisons ? — Citez les impressions personnelles d'un Américain distingué, et quelques traits particuliers de la population ? — Qu'est-ce qui contribue à l'agrément de la ville ? — De quelle manière Paris est-il un centre intellectuel et artistique ? — Y a-t-il beaucoup de bibliothèques ? — Quelle attraction spéciale présente-t-il ? — Ne se fait-il pas beaucoup de bien à Paris ?

XV. Quelles sont les principales villes de France après Paris ? — Donnez quelques détails sur Lyon ? — sur Marseille ? — sur Bordeaux ? — sur Toulouse ? — sur Nantes ? — sur le Havre ? — sur Rouen ? — sur Lille ?

XVI. Quelles sont les qualités des commerçants ? — Leurs défauts ? — Qu'est-ce que la bourgeoisie ? — Diffère-t-elle du peuple ?

XVII. La noblesse fut-elle grande autrefois ? — Quelles sont les causes de sa décadence ? — Quels griefs le peuple a-t-il contre elle ? — Que peut-on dire cependant en faveur de la noblesse ?

DEUXIÈME PARTIE.

I. Quelle place doit-on donner à l'instruction ? — Racontez la leçon sur les canaux. — Donnez quelques détails sur les occupations des écoliers l'après-midi; — sur l'étude et l'usage des outils ? — Quels exercices font-ils encore ? — Dans quel but ? — Qu'est-ce que l'éducation physique ? — Quel est en est l'objet et l'utilité ? — Quel est le but des travaux manuels ? — Quelle est l'importance de l'éducation physique au point de vue national ?

II. Qu'est-ce que les écoles maternelles et que font-elles ? — Qu'est-ce que les classes enfantines ? — Qu'avez-vous à dire de l'école primaire ? — Jusqu'à quel point l'instruction publique est-elle obligatoire ? — Est-elle gratuite ? — Jusqu'où va l'inspection des écoles ? — L'instruction en France est-elle générale ?

III. Quelles études essentielles appartiennent à l'éducation intellectuelle ? — Quelle remarque peut-on faire sur l'étude de la langue maternelle en France ? — Quelles autres études fait-on encore à l'école ? — Que peut-on dire du programme et de la façon d'étudier ?

IV. Quel est l'objet de l'éducation morale ? — Quelle morale enseigne-t-on et par quelle méthode ? — Citez quelques extraits du programme. — Donnez quelques détails sur l'instruction des filles dans les écoles publiques.

V. Quels auxiliaires a t-on donnés à l'instruction primaire ? — Donnez quelques détails sur les promenades scolaires ; — sur les bibliothèques scolaires ; — sur les conférences; — sur les caisses d'épargne scolaires. — Y a-t-il beaucoup d'écoles d'adultes ?

VI. Qu'était l'enseignement secondaire autrefois en France ? — Qu'entend-on par collège et lycée ? — Quel est le programme des études ? — Qu'est-ce que le baccalauréat ? — Quel est le régime des collèges ? — Y a-t-il un enseignement secondaire pour les jeunes filles ? — En quoi consiste-t-il ?

VII. Qu'entendez vous par les Facultés ? — Donnez quelques détails. — Citez les principales écoles spéciales.

VIII. En quoi consiste l'Université de France ? — Quelle en est l'organisation et l'administration ? — Quel est son rôle ? — Que fait-elle ? — Est-ce un reproche qu'elle soit démocratique ?

IX. Quelle comparaison pouvez-vous faire de la langue française avec d'autres langues ? — Quelles sont les qualités propres du français ? — Citez un mot de Gœthe. — De quelle manière le français est-il la langue de la conversation ? de la science ? de l'histoire et de la poésie ? — En quoi consiste l'harmonie et le charme de cette langue ? — L'absence du neutre est-ce une difficulté réelle ?

X. Le français sera-t-il la langue universelle ? — N'est-il pas bien répandu cependant ? — Où, en Europe ? — En Afrique et en Asie ? — En Amérique ?

XI. Quelle a été l'influence de la littérature sur la langue ? — Quel jugement d'ensemble peut-on porter sur la littérature française ? — Citez quelques jugements particuliers et la conclusion qu'on en peut tirer. — Quel est le caractère général de la littérature française ? — Les mérites particuliers et ses qualités spéciales ? — Par quoi se distingue la littérature contemporaine ? — Quel est le rôle et la constitution de l'Académie française ?

XII. Quels pays ont le plus contribué au progrès des sciences ? — Quels savants français se sont illustrés en chimie ? — en physique et en astronomie ? — Dans les mathématiques pures ? — Dans les autres sciences ? — Quel rang tient la France dans la science contemporaine ?

XIII. Sous le rapport des beaux-arts quelle est l'opinion commune à l'égard de la France ? — Qu'avez-vous à dire de la France pour l'architecture à diverses époques ? — Donnez quelques détails sur la peinture en France ; — sur la sculpture.

XIV. De quels avantages les Français jouissent-ils pour les arts ? — A quelles conditions tient leur succès dans les arts ? — Que pouvez-vous dire de la musique française en général et de son caractère ? — Quelle influence attribue-t-on aux arts ?

XV. Que signifie ce grand nombre de soldats qu'on voit en Europe ? — A quelle époque fait-on remonter les grands armements ? — Pourquoi ne désarme-t-on pas ? — Donnez une idée des

armées européennes. — Y a-t-il quelques compensations ? — Lesquelles ?

XVI. La question de religion est-elle facile à résoudre ? — Citez les faits essentiels relatifs à la religion en France. — Que pouvez-vous dire du clergé français? — N'y a-t-il point un vrai sentiment religieux dans les masses? — Citez une opinion à ce sujet.

XVII. Comment une nation se trouve-t-elle représentée à certaines époques? — Quels hommes personnifient la France dans la seconde moitié du 19e siècle? — Que savez-vous de l'œuvre de Victor Hugo? — De sa place dans la littérature? — De ses qualités générales? — Comment représente-t-il la France? — Quel éloge peut-on faire de Gambetta? — Qu'a-t-il accompli sous divers rapports?

XVIII. Quelle est l'importance du canal de Suez? — Qui a exécuté cette grande entreprise? — Quelles difficultés M. de Lesseps a-t-il rencontrées ? — Comment en a-t-il triomphé? — Quelles qualités a-t-il déployées? — Par quoi M. Pasteur est-il surtout connu? — Quelles importantes découvertes a-t-il faites avant? — Quel en a été le résultat? — A quoi est dû son succès? — Comment le jugent les plus fameux savants anglais ?

XIX. Pourquoi un Américain ne peut-il apprécier facilement le caractère des Français? — Quel est le trait principal de leur caractère ? — Les Français sont-ils légers et frivoles? — En quoi consiste vraiment la politesse française? — Citez d'autres qualités et défauts des Français. — Quelle louange un écrivain donne-t-il aux Français et surtout aux femmes de France?

XX. Que signifie le mot *home* ? — Les Français n'ont-ils pas le mot aussi bien que la chose? — Quel sens étendu faut-il donner à la famille? — Que pouvez-vous dire de la vie intime des Français? — Pourquoi les étrangers ne sont-ils pas admis dans les familles en France?

XXI. Quels services la France a-t-elle rendus à l'humanité ? — Quelle influence exerce-t-elle ? — Et quelle est sa mission ? — Pourrait-on la remplacer ?

XXII. La France est-elle en décadence? — Que pouvez-vous dire de son relèvement et de sa vigueur nouvelle?

4'G /

